



36/2016

Migration d'étudiants en Afrique de l'Ouest : Quel rôle pour les pôles universitaires régionaux ?

Perspectives des étudiants Togolais au Sénégal

Autor: Julia Leiß

Herausgeber GSWP

Prof. Dr. Sebastian Kinder • Jun.-Doz. Dr. Timo Sedelmeier • Dr. Gerhard Halder

Eingereicht als Masterarbeit am 31.03.2016

Erstbetreuer: Prof. Dr. Sebastian Kinder

Zweitbetreuer: Dr. Papa Sakho

Herausgeber GSWP

Prof. Dr. Sebastian Kinder • Jun.-Doz. Dr. Timo Sedelmeier • Dr. Gerhard Halder

Résumé

En cette ère de mondialisation, l'enseignement supérieur est devenu un secteur hautement internationalisé avec une compétition accrue entre les universités qui cherchent à tout prix à attirer les meilleurs étudiants de par le monde. En termes d'augmentation de la demande de formation tertiaire confrontée à la limite de l'offre dans plusieurs pays africains, un nombre sans cesse croissant d'étudiants de l'Afrique subsaharienne vont à l'étranger poursuivre leurs études supérieures – ils sont classés parmi les étudiants les plus mobiles du monde. Tandis que les politiques d'immigration et les facteurs liés aux coûts limitent leur accès aux universités des pays développés, de nouveaux pôles d'enseignement supérieur émergent sur le continent et façonnent considérablement la dynamique de la migration d'étudiants dans la région. Dans cette étude, nous examinons le cas de la migration d'étudiants du Togo vers le Sénégal. Nous étudions le rôle de Dakar comme un pôle universitaire régional qui attire de plus en plus d'étudiants des pays africains francophones et son potentiel à retenir les jeunes talents dans la région afin de réduire la fuite des cerveaux vers les pays développés. Notre recherche est basée sur un questionnaire administré à 102 étudiants et diplômés Togolais qui étudient ou ont étudié au Sénégal. Les résultats stipulent que les étudiants Togolais quittent leur pays principalement à la recherche d'une meilleure formation de qualité et le choix de leur destination est principalement influencé par la réputation de l'Institution universitaire d'accueil et les offres de formation aussi bien que les coûts et les facteurs d'admission. Leurs futurs plans après la première formation ne sont pas toujours fixes mais influencés par les opportunités qui s'offrent à eux au cours de la formation ou après. Nos résultats suggèrent que Dakar comme pôle régional d'enseignement supérieur est un tremplin pour une seconde migration vers l'Europe ou l'Amérique et représente aussi un pays de substitution pour les destinations d'outre-mer car elle offre des opportunités de formation relativement moins coûteuses pour les étudiants qui ont des contraintes financières. Dans ce cas, Dakar est une destination permanente ou une destination temporaire suivie d'un retour, aidant ainsi à retenir les étudiants dans la région et stimuler la circulation régionale de cerveaux. On a aussi trouvé que la majorité des Togolais voudraient retourner un jour et contribuer au développement de leur pays, mais ils sont toutefois contraints par les conditions économiques et d'emploi dans leur pays d'origine.

Abstract

Student Migration in West Africa – What Role for Regional Centers of Higher Education? Perspectives of Togolese Students in Senegal

In times of globalization, higher education has become a highly internationalized sector, with universities competing to attract the best young talents from around the world. In view of increased demand for tertiary education paired with limited tertiary capacities in many African countries, more and more students from sub-Saharan Africa go abroad for higher education – they rate amongst most mobile students in the world. While immigration policies and cost factors limit their access to universities in developed countries, new centers of higher education emerge on the continent itself and increasingly shape the dynamics of student migration in the region. In this study, we examine the case of student migration from Togo to Senegal. We investigate the role of Dakar as a regional university center which is attracting more and more students from French-speaking Africa, and its potential to retain talents in the region and reduce brain drain to developed countries. Our research is based on a questionnaire with 102 Togolese students and graduates who study or have studied in Senegal. We find that Togolese students leave their country principally in search of better education quality, and their choice of destination is mainly influenced by institutions' reputation and training courses offered, as well as cost and admission factors. Their future plans are not always fixed but rather shaped by the opportunities opened to them along the way. Our findings suggest that Dakar as a regional center of higher education plays a role of stepping stone for second migration towards Europe or America, but also presents a substitution for overseas destinations by providing education opportunities for those with limited funds. In this case, Dakar is permanent or temporary destination followed by return, thus helping to retain students in the region and stimulate regional brain circulation. We also find that most Togolese would like to return one day and contribute to the development of their home country, but feel restrained by the economic and employment conditions in their country of origin.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord et de tout cœur mes parents pour leur soutien inestimable et toujours renouvelé dans mon projet d'étude et au-delà.

Mes sincères remerciements vont à mon directeur de mémoire Prof. Dr. Sebastian Kinder, et mon co-directeur Dr. Pape Sakho, pour avoir rendu possible mon séjour d'étude et de recherche à Dakar et guidé dans l'aboutissement de ce travail.

Merci à tous mes collaborateurs et tous ceux qui m'ont aidé dans la collecte de données sur le terrain, quelque soit le pays. Cette recherche n'aurait pas pu aboutir sans votre participation et aide.

Merci à vous tous qui avez contribué à la richesse de cette recherche de part votre participation à l'enquête, à la distribution du questionnaire ou aux entretiens.

Mention spéciale à mes très chers amies et amis qui m'ont accompagné et encouragé tout au long du chemin. Nos discussions, échanges, vos idées et encouragements m'ont été d'un soutien inestimable.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin, d'une manière ou d'une autre, m'ont soutenu dans la réalisation de ce mémoire.

.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	VII
LISTE DES FIGURES.....	XI
LISTE DES TABLEAUX.....	XII
LISTE DES SIGLES	XIII
Introduction.....	1
1 Cadre théorique.....	5
1.1 Typologie de la migration d'étudiants	5
1.2 Ampleur et tendances des flux mondiaux d'étudiants.....	7
1.3 Déterminants de la migration d'étudiants.....	12
1.3.1 Déterminants de l'émigration pour études	13
1.3.2 Le choix de la destination	17
1.4 Conséquences de la migration d'étudiants	21
1.4.1 Pour les pays d'accueil	21
1.4.2 Pour les pays d'origine	22
1.4.3 Pour les étudiants en mobilité.....	25
1.5 La question du retour	26
1.5.1 Déterminants du (non-)retour.....	27
1.5.2 Seconde migration.....	28
1.5.3 Implications politiques.....	30
1.6 Conclusions pour la recherche empirique	31
1.6.1 Limites des recherches existantes.....	31
1.6.2 Modèle des pôles universitaires régionaux	32
1.6.3 Hypothèses de recherche.....	34
2 Approche et méthodes	35
2.1 Plan de recherche	35
2.2 Les entretiens exploratoires	35
2.3 L'enquête standardisée	37
2.3.1 Population cible et échantillonnage	37
2.3.2 Pré-test et déroulement de l'enquête.....	38
2.3.3 Conception du questionnaire	40

2.3.4	Techniques d'analyse de données	42
2.4	Limites de la recherche	42
3	Résultats de recherche	45
3.1	Zone d'étude en Afrique de l'Ouest	45
3.2	Profils des enquêtés	47
3.3	Motivations et conditions de migration.....	48
3.3.1	Parcours universitaire et conditions d'études au Togo.....	48
3.3.2	Processus décisionnel de migration	50
3.3.3	Etudes au Sénégal	54
3.4	Trajectoires suivant la migration pour études	59
3.4.1	Plans futurs des étudiants	59
3.4.2	Trajets réels des diplômés	62
3.4.3	Enjeux du retour	66
3.5	Migration pour études et développement du pays d'origine.....	68
3.5.1	Perspectives des enquêtés.....	68
3.5.2	Recommandations des enquêtés	71
3.6	Synthèse des résultats	72
3.7	Vérification des hypothèses.....	76
	Conclusion	79
	BIBLIOGRAPHIE	82
	ANNEXES	88
	Guide d'entretien	88
	Questionnaire	90

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution du nombre d'étudiants étrangers dans le monde 1975-2012.....	8
Figure 2 : Taux de mobilité vers l'étranger d'étudiants de l'enseignement supérieur, par région du monde 2003 et 2013	10
Figure 3 : Processus décisionnel de la migration pour études	13
Figure 4 : Schéma de la circulation des cerveaux.....	24
Figure 5 : Rôle d'un pôle régional dans l'émigration d'étudiants	33
Figure 6 : Localisation géographique des pays étudiés.....	46
Figure 7 : Dernier diplôme obtenu au Togo.....	49
Figure 8 : Evaluation des conditions d'étude au Togo.....	50
Figure 9 : Motivation pour aller étudier à l'étranger	52
Figure 10 : Critères du choix de la destination	53
Figure 11 : Alternatives aux études au Sénégal.....	54
Figure 12 : Etablissements d'études au Sénégal	55
Figure 13 : Evaluation des conditions d'étude au Sénégal.....	56
Figure 16 : Activité et lieu dans les plans futurs des étudiants	61
Figure 14 : Plans futurs des étudiants: lieux.....	61
Figure 15 : Plans futurs des étudiants: activité.....	61
Figure 17 : Activité principale et pays de résidence des diplômés	62
Figure 18 : Acteurs de développement du Togo	69
Figure 19 : Evaluation des propositions concernant la migration et le développement	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Profil des enquêtés 47

LISTE DES SIGLES

BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CESAG	Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
CESTS	Coordination des Etudiants, Elèves et Stagiaires Togolais au Sénégal
DAAD	Office allemand d'échanges universitaires (<i>Deutscher Akademischer Austauschdienst</i>)
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UE	Union européenne
UGB	Université Gaston Berger de Saint Louis
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>)

INTRODUCTION

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » - son importance pour le développement aujourd'hui n'est plus à prouver, comme le révèle le grand homme d'État de l'Afrique du Sud Nelson Mandela. Dans le contexte de la mondialisation, « l'expérience a richement montré que le capital humain plutôt que les dons en ressources naturelles est la clé du développement économique » (Abella 2006 : 12). Ainsi, le secteur de l'enseignement supérieur est devenu un véritable marché de haute concurrence au niveau mondial, avec les universités cherchant à attirer les meilleurs jeunes talents du monde entier. Les jeunes à leur tour sont conscients de l'importance d'une bonne formation et cherchent de leur propre chef à se faire former dans les meilleurs établissements. Tandis que dans les pays développés, l'offre en enseignement supérieur est diverse par le grand nombre d'universités, la situation est différente dans les pays en développement (Efionayi/Piguet 2011 : 36).

En Afrique, la forte croissance de la population et l'amélioration de l'éducation primaire et secondaire ont induit une forte augmentation de la demande en éducation supérieure (Terrier 2009 : 158). Les universités nationales sont débordées et le manque d'offre en éducation supérieure dans de nombreuses régions de l'Afrique se traduit par une forte demande d'étudier à l'étranger : Les étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne ont un taux de mobilité vers l'étranger parmi les plus élevés du monde (UNESCO-ISU 2014 : 1). Les destinations étaient traditionnellement les anciennes puissances coloniales, mais cette orientation est en train de changer.

Au même moment, une forte sélectivité des politiques d'immigration et les coûts élevés font que l'accès aux études dans les pays du Nord est restreint pour les étudiants originaires de l'Afrique (Efionayi/Piguet 2011 : 45).

Sous cette pression émergent depuis quelques années de nouveaux pôles universitaires sur le continent africain, destinations qui attirent de plus en plus d'étudiants de la région. En Afrique francophone, c'est Dakar, capitale du Sénégal, qui est un exemple pour ce développement : À la renommée Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), classée première en Afrique francophone, s'ajoute un nombre sans cesse croissant d'institutions d'enseignement supérieur privées (JournalsConsortium 2015 : sans page). Cette conjonction positionne Dakar comme un pôle d'attraction pour les étudiants de la sous-région Ouest africaine et même au-delà. Le pays a l'ambition d'avoir d'ici à 2025 une université dans le classement de Shanghai, le plus prestigieux

des classements académiques du monde dans lequel ne figure jusqu'à nos jours aucune université africaine. Comme l'affirme son ministre de l'enseignement supérieur : « Nous voulons faire en sorte que les étudiants africains n'aient plus besoin d'aller à Paris pour faire un bon master », alors qu'ils pourront suivre un enseignement de qualité à Dakar (Le Monde.fr 2016 : sans page). La tenue de la première édition du Next Einstein Forum à Dakar cette année, conférence internationale portant sur la coopération de la recherche scientifique africaine, souligne cette nouvelle volonté et dynamisme (NEF 2016 : 1).

Dans les discours sur les migrations d'étudiants, l'Afrique a longtemps été considérée comme continent de départ. Mais ces nouvelles dynamiques ne sont-elles pas synonymes d'un réveil du potentiel interne du continent même pour satisfaire la soif de connaissances et d'expériences de sa jeunesse ? Quelles opportunités ces migrations régionales d'étudiants présentent-ils pour le continent même ?

Dans le présent document, nous allons étudier ces nouvelles dynamiques de migration pour études en Afrique de l'Ouest à partir du cas spécifique des étudiants Togolais au Sénégal. Ce choix précis est justifié d'abord par la place qu'occupe le Sénégal et plus précisément Dakar dans la sous-région comme ancien tremplin vers l'Europe et l'Amérique et nouveau pôle universitaire émergent, et ensuite par l'intérêt que suscite le Togo comme pays d'origine, étant parmi les pays les plus pauvres dans la sous-région, de petite taille avec seulement sept millions d'habitants et un taux élevé d'émigration régionale d'étudiants (UNESCO-ISU 2016 : sans page). Le contraste en terme de développement et niveau de vie est une illustration des déséquilibres au sein de l'Afrique de l'Ouest, qui font que le Sénégal accueille dans ses universités de nombreux Togolais. Leurs parcours et perspectives permettront d'analyser la signification sociale de ces études au Sénégal et d'évaluer les réelles possibilités offertes par cette migration.

Notre recherche porte principalement sur la question : Quel est le rôle du Sénégal dans la dynamique de migration d'étudiants en Afrique de l'Ouest, notamment pour les étudiants Togolais ? Cette question est connectée à d'autres : Quelles sont les opportunités et les limites pour les étudiants Togolais pour étudier dans leur pays et à l'étranger ? Quel rôle joue leur choix d'étudier au Sénégal dans leur projet personnel de vie ? Comment les étudiants Togolais au Sénégal voient-ils leur responsabilité et potentielle contribution personnelle pour le développement de leur pays d'origine ? Comment cela conditionne leur propension de rentrer ? Et finalement, quel est donc le potentiel de réduction des effets négatifs de la fuite des cerveaux pour le Togo ?

L'objectif général de notre projet de recherche est donc de comprendre le rôle et potentiel des pôles universitaires régionaux dans la migration d'étudiants en Afrique de l'Ouest, à travers l'exemple des migrations d'étudiants du Togo vers le Sénégal. Nos objectifs spécifiques sont :

- Décrire les profils, les motivations et les facteurs influents pour la migration des étudiants Togolais vers le Sénégal ;
- Étudier les plans futurs des étudiants Togolais au Sénégal et les trajets réels des Togolais diplômés du Sénégal ;
- Analyser la propension des étudiants Togolais de rentrer au Togo en fonction de la perception de leur rôle envers leur pays d'origine.

Ce document est structuré comme suit :

Dans une première partie, nous aborderons le sujet de la migration d'étudiants d'une perspective théorique basée sur une revue de littérature existante. D'abord, nous définirons les concepts clés et discuterons l'ampleur et les nouvelles tendances des flux d'étudiants au niveau mondial. Ensuite, nous présenterons les théories et modèles qui visent à expliquer ces flux, puis examinerons les conséquences de la migration d'étudiants pour les pays impliqués et les étudiants eux-mêmes, avec un intérêt marqué pour la question du retour et le phénomène de la seconde migration. Partant des constats nous identifierons des limites des recherches existantes pour développer notre propre modèle du rôle des pôles régionaux universitaires dans les migrations d'étudiants. De là, nous déduirons nos hypothèses de recherche.

La deuxième partie exposera l'approche et les méthodes utilisées pour la recherche empirique, l'étude de cas des migrations d'étudiants Togolais vers le Sénégal. Cette partie comprend le plan de recherche et explique en détail les différentes étapes et démarches sur le terrain et les techniques d'analyse des données. Pour compléter cette partie, nous noterons les difficultés rencontrées et montrerons les limites de notre recherche.

La troisième partie présentera les résultats de notre étude. Suivant un bref aperçu de la zone d'étude, nous allons dessiner le profil de nos enquêtés puis analyser les motivations et conditions de la migration pour études. Nous analyserons les plans futurs des étudiants et les trajets réels des diplômés de notre enquête, ainsi que les facteurs influents de leur propension à rentrer dans leur pays d'origine. La perception des enquêtés de leur rôle, responsabilité et potentiel pour le développement de leur pays d'origine

seront exposés et leurs recommandations discutées. Nous résumerons les résultats précédents pour vérifier nos hypothèses et faire ressortir le rôle que joue le pôle régional dans les trajets de vie des étudiants.

La conclusion résumera les résultats et implications clés de notre recherche et proposera des pistes pour de futures recherches.

1 CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre présente un état des lieux des théories sur la migration des étudiants. Il s'attèle tout d'abord à définir les notions et concepts clés de cette littérature, à mesurer l'ampleur du phénomène et à faire ressortir les nouvelles tendances au niveau mondial. Il présente ensuite les déterminants et conséquences de ce phénomène. Enfin, il discute des évidences empiriques des études passées et présente les hypothèses de notre recherche.

1.1 *Typologie de la migration d'étudiants*

Un déplacement dans l'espace peut être considéré comme migration s'il est de temporalité longue et orienté vers l'extérieur d'un bassin de vie (Kaufmann 2004 : 60). Si le motif d'un tel déplacement est la poursuite d'études, on parle de migration d'étudiants, migration étudiante ou encore mobilité étudiante (Terrier 2009 : 25).

Kelo et al. définissent les étudiants internationalement mobiles comme « students who have crossed a national border to study or to undertake other study-related activities, for at least a certain unit of a study programme or a certain period of time, in the country to which they have moved » (Kelo et al. 2006 : 210). Selon Chevalier et Gérard (2009 : 50), la mobilité étudiante internationale implique « un déplacement physique et international de l'étudiant et un changement durable de lieu de vie, un choc culturel significatif et un programme d'étude dans une université d'accueil ». Aux dimensions spatiale et temporelle s'ajoutent donc les aspects psychosocial et pédagogique (Chevalier/Gérard 2009 : 50).

Pour mesurer la mobilité d'étudiants, trois critères sont généralement employés : la nationalité, le statut de résidence et le lieu de la scolarité antérieure (Institut de Statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU) 2009 : 36). Au sens strict, la mobilité/migration étudiante requiert que l'étudiant soit un citoyen étranger, non résident ayant poursuivi son éducation antérieure dans un autre pays (Chevalier/Gérard 2009 : 50).

On peut différencier plusieurs types de mobilité. En ce qui concerne la durée du séjour à l'étranger, on peut distinguer entre la mobilité pour diplôme (anglais *degree mobility* ou *diploma mobility*), où l'étudiant suit un programme entier d'études dans le pays de destination pour y obtenir un diplôme, par exemple une licence, un master ou un doctorat, et la mobilité pour crédits (*credit mobility*), qui permet à l'étudiant d'accumuler des crédits dans le pays d'accueil qu'il ne pourra faire valoir qu'au retour dans son institu-

tion d'origine (programmes du type Erasmus) (King/Raghuram 2013 : 129, Brooks/Waters 2011 : 115). A cela s'ajoutent d'autres variations de mobilité moins formalisée et généralement de courte durée, telles que des visites sur le terrain ou des écoles d'été (King/Raghuram 2013 : 129).

La plupart des migrations d'études se font sous forme de mobilité pour diplôme et sont « spontanées », c'est-à-dire à l'initiative personnelle de l'étudiant souhaitant partir à l'étranger, contrairement aux formes « organisées » où le déplacement international constitue un élément constitutif d'un programme bien défini et encadré (Brooks/Waters 2011: 115).

Il y a aujourd'hui d'autres phénomènes d'éducation internationale qui ont récemment pris d'ampleur, dont ce qu'on pourrait appeler la « mobilité des programmes et institutions » (Kelo et al. 2006 : 210), permettant aux étudiants de profiter d'un programme d'étude d'une institution étrangère dans leur propre pays sans se déplacer. Quand des institutions dispensent leurs programmes dans des branches à l'étranger, les étudiants sont inscrits dans une université étrangère qui dispense son programme dans un campus local. Parfois des enseignants se déplacent pour donner des cours à l'étranger, ou des partenariats entre institutions dans plusieurs pays permettent de délivrer des diplômes reconnus par les pays partenaires. Il y a également de plus en plus de programmes d'enseignement à distance, ou encore des programmes enseignés dans une langue étrangère (Harfi/Mathieu 2006 : 33). TERRIER (2006 : 210) parlent dans ce contexte de « *internationalization at home* ». Ces formes d'enseignement ne requièrent pas de déplacement de l'étudiant à l'étranger et ne sont pas de véritables migrations pour études.

Par ailleurs, lorsqu'un étudiant se déplace pour aller dans un pays où le niveau de qualité de l'enseignement est supérieur à celui de son pays d'origine - généralement d'un pays en développement vers un pays développé (Sud-Nord) - il s'agit d'une mobilité « verticale ». A l'avenant on parle de mobilité « horizontale » si le séjour d'étude se passe dans un pays avec un niveau de qualité d'enseignement comparable à celui du pays d'origine, souvent un pays voisin ou un pays de la même région. Ce type de mobilité est généralement dénommé mobilité Nord-Nord ou Sud-Sud (Chevalier/Gérard 2009 : 50).

L'expérience vécue par l'étudiant peut fortement varier en fonction non seulement du pays de destination, de la discipline et du niveau d'étude, mais aussi du rôle que joue la migration dans son projet de vie. L'expérience est également affectée par les condi-

tions et facteurs qui ont motivé l'étudiant à partir (King/Raghuram 2013 : 130). La migration est entamée dans l'objectif de s'installer dans le pays de destination si l'étudiant envisage de convertir son visa d'étude en visa de travail ou de résidence, ce que Robertson (2011) appelle « *student switchers* ». Dans ce cas, la migration pour études devient un prélude de l'immigration permanente (King/Raghuram 2013 : 130).

Dans la littérature sur ce phénomène de la poursuite d'études à l'étranger on se retrouve confronté à l'enjeu terminologique des deux termes *mobilité* et *migration*, qui sont souvent employés dans le même sens. Néanmoins, on peut déceler une différence quant à l'utilisation prédominante dans la littérature : Le terme *mobilité* met l'accent sur le mouvement avec une durée plus courte et une forte probabilité de retour. C'est traditionnellement le cas pour les séjours de type Erasmus. Le terme *migration* souligne plutôt les lieux d'origine et de destination ainsi que leurs perspectives respectives. Il est typiquement employé pour des séjours d'une longue durée de plusieurs années, avec une probabilité de retour nettement inférieure à celle d'un court séjour (King/Raghuram 2013 : 129).

Aller à l'étranger pour y poursuivre un programme d'études entier et obtenir un diplôme peut donc être considéré comme une véritable migration dans le sens strict.

Les flux qui nous intéressent dans le cadre de cette étude comprennent essentiellement des mobilités de plusieurs années pour l'obtention d'un diplôme. Ainsi nous jugeons adéquat d'employer dans la suite le terme *migration* d'étudiants au lieu de *mobilité* d'étudiants. En parlant de migration d'étudiants, nous nous référons toujours à la migration *internationale* d'étudiants, sans considérer celle interne à un pays.

1.2 Ampleur et tendances des flux mondiaux d'étudiants

Au niveau mondial, les chiffres disponibles sur les migrations d'étudiants ne sont que des approximations. Cela s'explique par le fait que les pays ont des manières différentes de collecter des données. La plupart des pays utilisent seulement le critère de la nationalité, déclarant donc les étudiants étrangers qui ne sont pas ressortissants du pays où ils étudient. Or, les étudiants étrangers peuvent être nés dans le pays en question ou y habiter depuis longtemps, n'ayant pas forcément franchi une frontière pour étudier (OCDE 2015 : 381). En effet, certaines études ont montré qu'au niveau Européen, jusqu'à deux étudiants étrangers sur cinq n'ont pas été mobiles (Kelo et al. 2006 : 196). Pour fin d'harmonisation, de nombreux pays ont commencé depuis 2012 par

fournir des données sur les « étudiants internationaux » ou « étudiants en mobilité internationale » définis comme « des individus qui suivent des études dans un pays autre que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents, ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant » (OCDE 2015 : 390). Ces derniers constituent un sous-groupe des étudiants étrangers, raison pour laquelle leur nombre est généralement moins élevé. (OCDE 2015 : 381). En même temps, les recensements annuels ne peuvent pas capter tous les étudiants internationaux en mobilité de court terme de moins d'une année, dont nombreux ne sont donc pas repris dans les statistiques officielles (Kelo et al. 2006 : 196, OCDE 2015 : 390).

Le nombre d'étudiants qui poursuivent des études à l'étranger ne cesse d'augmenter depuis des décennies. En 2013, plus de 4 millions d'étudiants étaient inscrits dans des établissements de l'enseignement supérieur dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants (OCDE 2015 : 380, UNESCO-ISU 2014 : 1). Or, en 1975, ils n'étaient que 0,8 millions : le nombre ayant donc quintuplé en moins de 40 ans (voir Figure 1). L'importance de cette croissance en terme absolu est incontestable même si on prend en compte l'effet grossier des chiffres basés uniquement sur la nationalité (Chevalier/Gérard 2009 : 52).

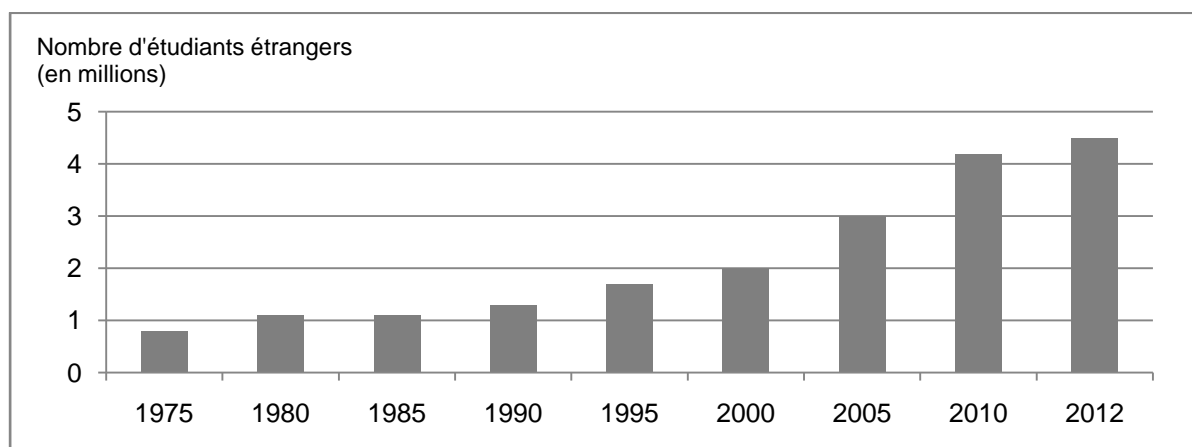


Figure 1: Evolution du nombre d'étudiants étrangers dans le monde 1975-2012 (Conception : J. Leiß ; Source des données : OCDE 2015, UNESCO 2014)

Néanmoins, cette évolution reflète l'expansion massive de l'enseignement tertiaire en général : Le taux de mobilité (proportion d'étudiants en mobilité sur l'ensemble des étudiants) est resté proche de 2 % au niveau mondial durant la même période, soit deux étudiants sur 100 qui partent à l'étranger pour y obtenir leur diplôme (UNESCO-ISU 2014 : 1). L'importance relative du phénomène est donc restée au même niveau.

Les grands flux d'étudiants au niveau mondial se concentrent sur deux axes : migrations Sud-Nord (des pays en développement vers les pays riches) et migrations Est-Ouest (de l'Asie vers les pays occidentaux).

Les flux mondiaux d'étudiants sont orientés essentiellement vers une dizaine de pays riches, et plus particulièrement vers l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale (Terrier 2009 : 167, Chevalier/Gérard 2009 : 54). Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France, l'Allemagne, le Japon et le Canada accueillent ensemble plus de la moitié de l'effectif mondial d'étudiants en mobilité internationale (OCDE 2015 : 381, UNESCO-ISU 2014 : 1).

On peut distinguer trois grandes régions de provenance des flux mondiaux. Les étudiants d'Asie représentent avec 53 % le plus grand effectif mondial d'étudiants en mobilité internationale, un étudiant sur quatre (25%) vient d'un pays d'Europe et 8% des étudiants sont originaires d'Afrique (OCDE 2015 : 388). Les flux en provenance de l'Asie et de l'Afrique sont principalement verticaux, ceux en provenance de l'Europe généralement horizontaux (Chevalier/Gérard 2009 : 55).

Par conséquent, les soldes entre flux entrants et sortants sont déséquilibrés. Certains pays riches tendent à accueillir plus d'étudiants étrangers qu'ils n'en envoient, pendant que pour la plupart des pays en développement, le phénomène inverse est observé. Ils sont principalement des envoyeurs d'étudiants (Chevalier/Gérard 2009 : 56). En 2013, les étudiants en mobilité poursuivant des études supérieures dans un pays de l'OCDE étaient trois fois plus nombreux que les étudiants de pays de l'OCDE en formation à l'étranger (OCDE 2015 : 381). Dans les pays de l'OCDE, c'est l'enseignement supérieur qui accueille la plus grande proportion d'étudiants étrangers. Dans certains pays, comme la France, les étudiants en mobilité internationale représentent jusqu'à 10% de la population étudiante totale (UNESCO-ISU 2016 : sans page). Ceci ne reste pas sans conséquences importantes (qui seront explorées dans les chapitres suivants), raison pour laquelle ces pays font sujets du plus grand nombre d'études d'impact sur la migration étudiante (Chevalier/Gérard 2009 : 55).

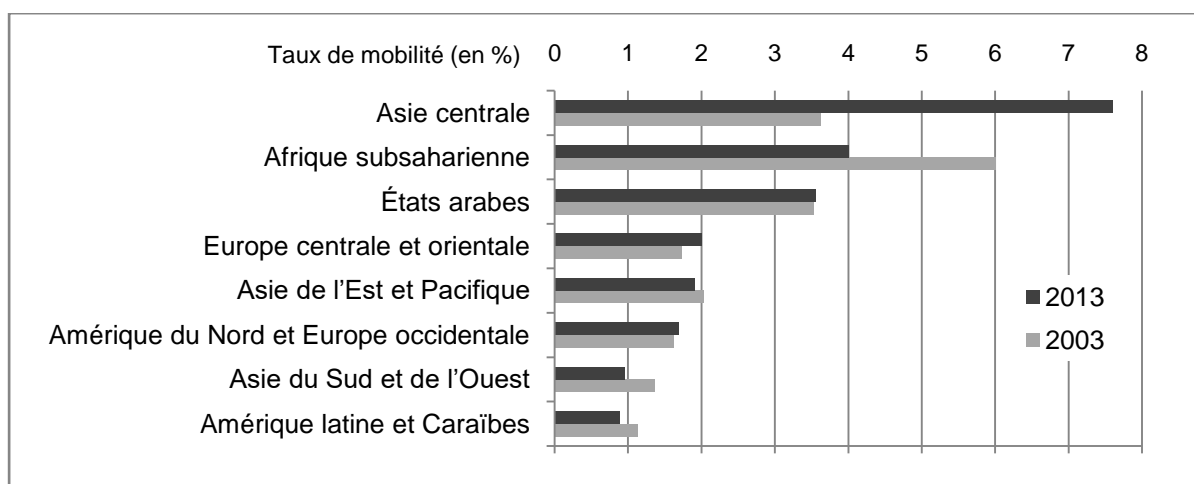


Figure 2 : Taux de mobilité vers l'étranger d'étudiants de l'enseignement supérieur, par région du monde 2003 et 2013 (Régions de l'ISU) (Conception : J. Leiß ; Source des données : UNESCO-ISU 2016)

En terme relative, les étudiants de l'Afrique subsaharienne étaient pendant longtemps les plus mobiles du monde, avec un taux de mobilité de 6,0 % en 2003, soit trois fois la moyenne mondiale (voir Figure 2). Cependant, cette part a baissé à 4,0 % en 2013 (UNESCO-ISU 2016 : sans page). Selon l'UNESCO, cette évolution suggère que les systèmes d'enseignement supérieur nationaux se développent constamment. En revanche, l'Asie centrale a connu une croissance massive du phénomène de la migration d'étudiants, avec un taux de mobilité vers l'étranger passant de 3,6 % en 2003 à 7,6 % en 2013. Ces chiffres suggèrent que la demande d'enseignement supérieur dans cette région a augmenté plus rapidement que l'offre dans les systèmes nationaux (UNESCO-ISU 2014 : 1).

En ce qui concerne l'Afrique, la France reste le premier pays d'accueil des étudiants de ce continent, devant les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite et l'Allemagne. Elle a accueilli un quart (25 %) des étudiants de ce continent qui sont en mobilité en 2013, ce qui s'explique surtout par les liens historiques et linguistiques (UNESCO-ISU 2016 : sans page).

Globalement, les étudiants en mobilité ont tendance à moins s'éloigner de leur pays, favorisant de plus en plus de destinations au sein de leur propre région. Dans les États arabes, le taux de mobilité intra-régionale est passé de 12 à 26 % entre 1999 et 2012, en Europe centrale et orientale, cette part est passée de 25 à 37 %. Les étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne restent le moins souvent dans leur propre région.

Toutefois, leur taux de mobilité intra-régionale a également augmenté de 3 à 5 % sur la même période (UNESCO-ISU 2014 : 1).

Depuis quelques années, de nouveaux pôles universitaires régionaux émergent à l'intérieur du continent africain. L'essor de la mobilité intra-régionale est favorisé par la proximité géographique et culturelle, facteurs importants d'attractivité pour les étudiants de la région (UNESCO-ISU 2014 : 1). Ainsi, trois pays principaux attirent un nombre croissant d'étudiants de la zone en fonction de leurs langues officielles et universitaires : L'Afrique du Sud pour les pays anglophones, le Maroc pour les pays francophones et l'Angola pour les pays lusophones (Campus France 2013 : 1). L'Afrique du Sud, destination privilégiée et pôle régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, a attiré 22 % des étudiants internationaux originaires d'Afrique subsaharienne en 2012. D'autres pays privilégiés par les étudiants de la sous-région sont le Ghana et l'Ouganda (UNESCO-ISU 2014 : 1). En Afrique subsaharienne francophone, Cotonou (Bénin) et Dakar (Sénégal) sont deux grandes villes qui accueillent de nombreux étudiants des pays voisins (Dia 2014 : 6).

Quant aux domaines d'études, certaines disciplines sont plus souvent choisies par les étudiants en mobilité internationale que par les étudiants locaux, avec des différences régionales. Par exemple, plus de la moitié des étudiants originaires de l'Asie du Sud et de l'Ouest en mobilité aux Etats-Unis étaient inscrit en programmes d'*Ingénierie, Production et Construction* ou de *Mathématiques et Informatique* en 2007. Parmi les étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne inscrits à l'étranger, les disciplines les plus populaires sont *Commerce et Administration* (29%) et *Santé et protection sociale* (14% en 2007). Par contre, les étudiants en *Education* poursuivent rarement leurs études à l'étranger (UNESCO-ISU 2009 : 45).

Comment s'expliquent alors ces disparités au niveau mondial ? Quels facteurs déterminent les volumes et les directions des flux ? Pourquoi certains étudiants partent à l'étranger pour étudier et comment choisissent-ils leur destination ? Comment continuent-ils leurs chemins après la fin de leurs études ? Et finalement, quelles sont les conséquences de ces choix pour les pays d'origine, les pays d'accueil, et les étudiants eux-mêmes ? Ce sont les questions abordées dans les chapitres suivants.

1.3 Déterminants de la migration d'étudiants

La migration est un sujet déjà très bien étudié au niveau théorique, avec de nombreux modèles et approches développées pour expliquer le phénomène. Des scientifiques de diverses disciplines ont abordé la migration. Ils se sont focalisés sur des aspects différents, comme le résume Ciarniene/Kumpikaite (2011 : 527). Selon les économistes, il y a trois types d'influences majeures sur les décisions migratoires : Des facteurs liés à la demande dans la région de destination (*pull factors*), des facteurs liés à l'offre dans la région d'origine (*push factors*) et des facteurs liés aux réseaux entre la région d'origine et la région de destination (*network factors*). La perspective sociologique met l'accent sur l'effet de chaîne, selon lequel la première personne à émigrer permet à d'autres de suivre, grâce aux transferts d'informations sur les conditions dans la région de destination. Les différences de niveau de vie et des raisons culturelles sont mises en avant par les anthropologues, tandis que la personnalité individuelle est prédominante pour les psychologues et les facteurs ethno-politiques pour les chercheurs en science politique (Ciarniene/Kumpikaite 2011: 528).

La migration d'étudiants représente une sous-catégorie de la migration qui est relativement peu étudiée. Elle semble être mieux tolérée et plus prestigieuse que d'autres migrations, alors qu'elle est proche de la migration économique ou parfois même un prélude pour cette dernière (Bava 2011 : 109, King/Raghuram 2013 : 130). Après tout, elle est entamée dans l'objectif d'obtenir une qualification permettant d'accéder au marché d'emploi.

La plupart des théories sur les migrations d'étudiants font référence au modèle *push-pull*. Celui-ci identifie des facteurs liés à la demande et à l'offre en enseignement supérieur au niveau national et international. Ces facteurs déterminent la volonté et la capacité des étudiants de partir poursuivre leurs études à l'étranger et expliquent les directions des flux (Mazzarol/Soutar 2002 ; Wilkins et al. 2012: 3) Ainsi on peut distinguer (voir Figure 3) :

- a) Les **facteurs push** qui expliquent la volonté de migrer et la décision de partir ;
- b) Les **facteurs pull** qui expliquent surtout le choix de la destination (s'ils sont sélectifs, ils peuvent devenir des contraintes) ;
- c) Les **facteurs contraignants**, qui déterminent la capacité de migrer (accès aux études à l'étranger).

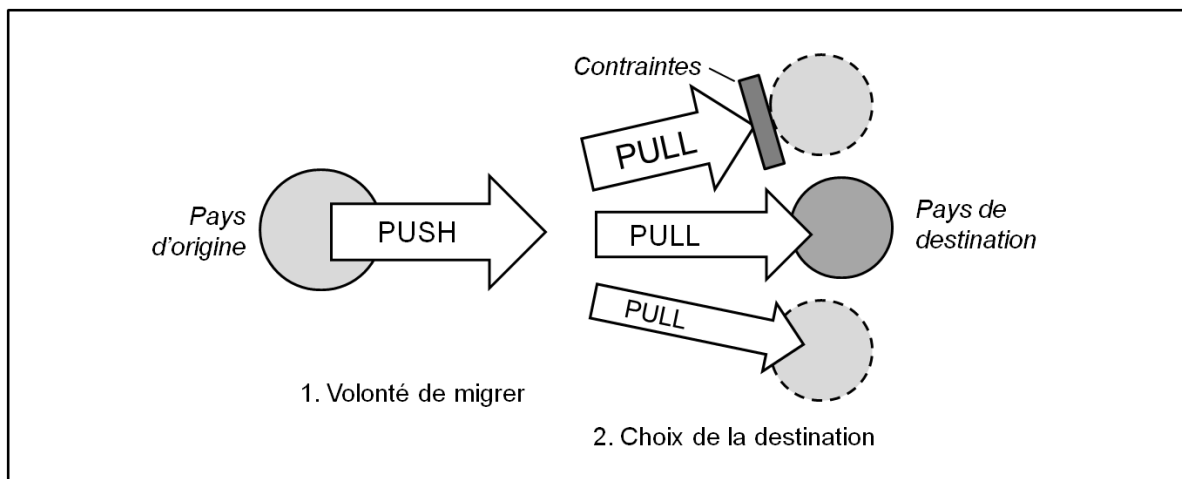


Figure 3 : Processus décisionnel de la migration pour études (Réalisation : J. Leiß)

Les explications prédominantes ont évolué au cours des décennies et varient fortement pour différents régions et pays, notamment entre les pays en développement et les pays développés.

1.3.1 Déterminants de l'émigration pour études

Les théories *push* se focalisent sur la demande en enseignement supérieur à l'étranger. A partir des années 1960, la théorie dominante dans ce courant était le concept du capital humain, qui étudie les gains économiques de la migration (Becker 1964); Une formation à l'étranger pouvait dans ce sens être une stratégie d'accroissement de capital humain (constitué de l'ensemble des compétences, expériences et savoirs d'un individu), permettant d'accroître le revenu (Efionayi/Piguet 2011 : 10). Le concept du « capital culturel » de Bourdieu dépasse les limites de cette approche pour expliquer l'attractivité des études à l'étranger. Pour des parents de la classe moyenne, investir dans l'éducation à l'international de leurs enfants serait une opportunité « to obtain a scarcer more valuable type of cultural capital in the form of a Western 'university degree' » (Waters 2006 : 189). Le prestige symbolique de l'éducation internationale pourra être rapatrié et mis en valeur au retour au pays d'origine (Bourdieu 2012 : 237). Le capital culturel acquis à travers une éducation à l'étranger peut, si elle est suivie par un retour au pays d'origine, créer une élite locale formée à l'étranger (*overseas educated locals*), une faction puissante de la classe capitaliste transnationale selon Sklair (2001). Elle trouve ses origines dans la période coloniale.

La situation dans les pays africains au lendemain des indépendances des années 1960 était telle que la plupart n'avait pas d'université et n'offrait pas de formations supé-

rieures, à l'exemption de certains pays plus peuplés, surtout des anciennes colonies britanniques. Or, la main-d'œuvre qualifiée était nécessaire pour développer les secteurs du gouvernement, de l'enseignement etc. Subséquemment, il y avait peu d'alternatives que d'envoyer des étudiants à l'étranger pour la formation tertiaire. Les études à l'étranger étaient considérées comme un moyen pour augmenter le capital humain de la région. Ainsi, dans les années 1960, les gouvernements africains et les organismes donateurs commençaient à investir massivement dans des programmes de bourses pour former les jeunes élites africaines dans les universités du Nord, dans l'objectif qu'ils retournent après leurs études pour aider à construire le secteur de l'enseignement supérieur et apporter leur expertise pour le développement économique et scientifique de leurs pays (Myers, 1972 cité dans Kritz 2015 : 31 ; Varghese 2008:13).

Aujourd'hui, l'attribution des bourses a été fortement réduite. La plupart des Africains étudiant à l'étranger le font à leur propre coût, souvent dépendant du soutien de leurs familles (Kritz 2015 : 32). Bien que les conditions dans les pays du Sud aient beaucoup changé, le manque en quantité et qualité en enseignement supérieur offert reste un facteur important pour expliquer l'émigration des étudiants des pays en développement. En Afrique notamment, la forte croissance de la population et le taux croissant d'éducation primaire et secondaire ont pour conséquence une forte augmentation de la demande en enseignement tertiaire, renforçant encore la pression sur les systèmes universitaires nationaux (Banque mondiale 2009 : 42 ; Terrier 2009 : 158).

Les pays de petite taille sont confrontés à des difficultés particulières, car leur dimension pose des contraintes pour développer un système d'enseignement supérieur diversifié et spécialisé. Pour ces pays, envoyer des étudiants à l'étranger pour la formation tertiaire a donc toujours été une stratégie pour satisfaire le besoin en diplômés de disciplines spécialisées, ce qui explique leur taux élevé de ressortissants formés à l'étranger (Martin/Bray 2011:81).

Seibert interprète le souhait de migrer évoqué chez des étudiants universitaires au Maroc comme potentiel indicateur de problèmes de chômage chronique chez les jeunes et leur insatisfaction avec le système d'enseignement supérieur (Seibert 2009 : 5). Selon elle, les jeunes étudiants marocains ne se sentent pas bien préparés pour le marché du travail et pourraient considérer la migration comme une manière de contourner les difficultés d'insertion professionnelle qui en résultent.

Efionayi et Piguet (2011) explorent dans leur étude l'intention de migrer chez les jeunes étudiants au Niger, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Ils trouvent une multitude de facteurs expliquant l'intention de migrer vers l'étranger : Le manque de confiance dans l'avenir du pays et l'insatisfaction des conditions de vie dans le pays de résidence ; la situation socio-historique spécifique du pays de résidence ; le cycle de vie (le souhait de partir diminue avec l'âge et le degré d'avancement des études, ainsi que pour des personnes mariées) ; une attitude positive de la famille vis-à-vis de l'émigration ; l'opinion relative aux diplômes acquis hors du pays ; l'attitude transnationale liée aux possibilités des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; des réseaux à l'étranger (en particulier des réseaux familiaux), et le réseau social avec les enseignants (Efionayi/Piguet 2011 : 70). Ils constatent qu'en cas d'absence de facteurs *push*, les étudiants n'expriment souvent aucun souhait d'émigrer, et ceci par « choix positif, car ils se sentent bien dans leur pays, ont des perspectives professionnelles sur place et des attaches familiales fortes » (Efionayi/Piguet 2011 : 69).

L'importance de l'influence des proches a été confirmée par nombreux auteurs, qui constatent que particulièrement pour les étudiants des pays du Sud et des pays émergents, la décision de partir étudier à l'étranger implique souvent toute la famille. La migration pour études constitue tout un projet familial (Brooks/Waters 2011 : 13). Dans les familles et milieux sociaux on constate une certaine tradition de migration si d'autres membres de la famille vivent ou ont déjà vécu à l'étranger (Berriane 2009 : 147). Leurs expériences peuvent inspirer l'envie de partir dans un premier temps. De plus, leurs conseils peuvent orienter les jeunes dans le processus du choix de la destination et la préparation du départ. « L'intention d'émigrer relève d'une décision largement familiale et – outre l'effet de parents vivant à l'étranger – les personnes encouragées par leur famille s'avèrent nettement plus disposées à migrer » (Efionayi/Piguet 2011 : 69). Certains sont aussi encouragés de partir par des enseignants qui ont eux-mêmes obtenu leur diplôme à l'étranger (Terrier 2009 : 180).

Ainsi, les causes de départ des jeunes africains devraient aussi être étudiées sous l'angle des représentations sociales : « Dans la mesure où l'information est loin d'être parfaite, le choix de migrer ne dépend pas que de différences objectives entre espaces, mais aussi des représentations que les acteurs s'en font et de la manière dont ils les traduisent dans leur projet de vie » (Efionayi/Piguet 2011 : 05).

Chirkov et al. (2006) se basent sur le concept de détermination propre (*self-determination theory*) pour étudier les motivations de migration chez les étudiants Chi-

nois en Belgique et au Canada. Ils identifient quatre types de motivation, en fonction du degré par lequel le comportement est vécu comme autonome et volontaire ou contrôlé et forcé (Chirkov et al. 2006 : 202). Les étudiants peuvent valoriser la migration pour études dans un pays étranger comme étant un défi motivant en soi, intéressant et excitant (motivation *intrinsèque*). Ils peuvent également être motivés par des objectifs extérieurs mais personnels tels que le souhait de booster leur carrière professionnelle (motivation *identifiée*). On distingue également une motivation qualifiée d'*externe* lorsque l'étudiant part à l'étranger parce que ses parents insistent et/ou lui ont promis des récompenses (motivation *externe*). Si la décision est prise pour se conformer à des attentes et normes sociales intériorisées par l'étudiant, il s'agit d'une motivation *introjectée* (Chirkov et al. 2006 : 203). Ces types de motivation ne sont pas des catégories exclusives. Dans la réalité on trouve certainement un mélange de différents degrés de libre arbitre.

Si pour les pays du Sud et les pays émergents, l'émigration des étudiants est principalement due à la forte croissance de demande en enseignement supérieur, la croissance des effectifs d'étudiants en mobilité originaires des pays du Nord s'explique plutôt par les actions institutionnelles (Terrier 2009 : 158) : De nombreux gouvernements et institutions supranationales promeuvent activement les études et stages à l'étranger dans l'objectif de renforcer les liens académiques, culturels, sociaux et politiques entre les pays (OCDE 2015 : 389). Un exemple de politiques de mobilité pour études menées par l'Union européenne (UE) est la mise en place du système européen d'unités d'enseignement transférables (*European Credit Transfer System, ECTS*) dans le cadre de la mise en œuvre du système licence-master-doctorat (LMD) (Harfi/Mathieu 2006 : 36). L'objectif ambitieux de l'UE est de voir d'ici 2020 20 % de ses diplômés poursuivre des études ou un stage dans l'enseignement supérieur à l'étranger (Conseil de l'Union européenne, 2011 : 40). Les collaborations et accords entre établissements et Etats contribuent à une véritable institutionnalisation des mobilités étudiantes, créant un cadre sécurisé et réduisant les incertitudes et risques liés à la mobilité. Les étudiants peuvent facilement trouver des informations, être rassurés de la reconnaissance des diplômes et profiter d'autres avantages matériels comme des logements et des bourses. Ces atouts, facilitent la prise de décision pour un départ (Terrier 2009 : 161).

En outre, d'autres facteurs pouvant motiver l'intention de migrer pour études sont l'expérience culturelle et personnelle, l'amélioration de compétences linguistiques, l'amélioration de l'employabilité dans les secteurs mondialisés du marché du travail, ou

encore des crises politiques ou économiques dans le pays d'origine (OCDE 2015 : 380, Wilkins et al. 2012 : 3).

On retrouve chez Murphy-Lejeune (2002) la notion de « capital de mobilité » (*mobility capital*), une forme de capital accumulé à travers des expériences antérieures de mobilité, pour expliquer le développement d'un goût du voyage et l'intérêt de partir à l'étranger (Murphy-Lejeune (2002 : 51). Dans le même sens, Carlson (2013) a récemment développé une nouvelle approche pour expliquer les migrations pour études. A travers des recherches narratives biographiques, il étudie les projets de vie des étudiants allemands en mobilité internationale. Il cherche à comprendre non seulement *pourquoi* mais surtout *comment* les étudiants deviennent mobile. Dans cette perspective, étudier à l'étranger n'est pas le résultat d'une décision unique mais plutôt d'un ensemble de processus et événements sociaux et biographiques, bref le résultant d'une trajectoire de vie. Ceci comprend deux éléments : le « *social embeddedness* » - les relations sociales qui rendent accessibles des ressources et informations, et la réaction de l'étudiant, par exemple sous forme d'un processus d'éloignement ; et le « *structural embeddedness* », par exemple le réseau international d'une université ou des délais et procédures d'application (Carlson 2013 : 178).

Il nous semble, en regard des pensées évoquées, que l'option du pluralisme théorique se justifie. Comme le relève Ndione : « Il est aujourd'hui admis que la volonté et la capacité de migrer à l'étranger résultent à la fois de la personnalité et des trajectoires socio-économiques du candidat migrant, de l'environnement produit par son ménage et sa communauté de référence, des circuits d'information auxquels il est exposé, des réseaux migratoires et des contextes politiques et économiques du pays d'accueil » (Ndione 2007: 2).

1.3.2 Le choix de la destination

Si les théories *push* semblent utiles pour expliquer les sorties, ils ne suffisent pourtant pas pour expliquer les directions des flux d'étudiants dans le monde.

Le processus de prise de décision dans la migration pour études à l'étranger se fait généralement en plusieurs étapes : D'abord, la décision de partir étudier à l'étranger (suite aux facteurs *push*), ensuite le choix du pays de destination et finalement le choix de la ville et de l'établissement dans le pays de destination, en fonction des facteurs *pull* et des éventuelles contraintes (Mazzarol/Soutar 2002 ; Terrier 2009 : 177). Une fois le pays de destination déterminé, l'établissement est souvent choisi en fonction des cursus délivrés, ce qui détermine souvent en même temps la ville (Terrier 2009 : 178).

Les facteurs influents dans le choix du pays de destination varient en fonction des pays et contextes analysés. Wilkins et al. (2012 : 416) comparent un grand nombre d'études qui ont été menées sur le choix de la destination des étudiants internationaux. La plupart s'intéressent aux grands pays de destination du Nord (surtout Etats-Unis, Royaume-Uni et Australie) et cherche à déterminer les motivations des étudiants originaires d'Asie qui y poursuivent leur formation tertiaire. L'Afrique subsaharienne est moins fréquente comme région d'origine et quasiment inexistante comme région de destination (Maringe/Carter 2007).

Parmi les facteurs *pull* intervenant le plus souvent dans le choix de la destination sont : La qualité des formations et la réputation de l'établissement, la langue d'enseignement, et la présence d'un proche, le coût des études à l'étranger, et le cadre institutionnel et politiques d'accueil ; certains de ces facteurs peuvent aussi être des facteurs contraignants.

1) La qualité des formations paraît comme un facteur influant dans le choix de la destination particulièrement pour les étudiants du Sud et hors de l'Europe, où le prestige des études joue un rôle plus important. La qualité de l'enseignement est estimée par les étudiants à travers de différentes sources, dont les classements internationaux des établissements d'enseignement supérieur. Ce n'est certainement pas une incidence que les pays les plus attractifs pour les étudiants internationaux rassemblent aussi le plus grand nombre des universités en tête des classements. La bonne réputation et la notoriété internationale d'un établissement ou du système d'enseignement d'un pays en général jouent un grand rôle également (OCDE 2015 : 386). Ces aspects ne sont pourtant pas forcément basés sur des critères objectifs de qualité mais influencés par « l'idéalisation » de l'occident en général (Terrier 2009 : 182) et « davantage déterminés par cette idée reçue d'un rapport de cause à effet entre puissance d'un pays et qualité de son éducation que par des critères objectifs de qualité de leur enseignement supérieur » (Terrier 2009 : 182).

2) La langue constitue une considération non-négligeable dans le choix du pays de destination. Au niveau mondial, la majorité des étudiants internationaux se rendent dans un pays où la langue d'enseignement est parmi les langues les plus répandues, dont l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et le russe. Les pays anglophones (l'Australie, le Canada, les Etats et le Royaume-Uni par exemple), profitent d'une forte attractivité entre autre parce que l'anglais est devenu aujourd'hui une « langue mondiale ». Généralement, l'anglais est non seulement appris à l'école, mais les étudiants

estiment aussi opportun de la perfectionner. Ainsi, de plus en plus de pays non-anglophones dispensent aujourd'hui des formations en anglais, notamment dans les pays nordiques (OCDE 2015 : 385). Pour les étudiants originaires des pays francophones, notamment de l'Afrique et du Maghreb, la langue apparaît plutôt comme un facteur contraignant qui limite le nombre de pays considérés pour les études. Le fait de parler français est la raison la plus citée pour le choix de la France comme pays de destination (Terrier 2009 : 178).

3) La présence d'un proche (famille ou ami) est très souvent un facteur déterminant dans le choix de la destination, notamment pour les étudiants originaires des pays du Sud. Les réseaux sociaux et personnes-ressources sur place facilitent la migration et l'adaptation dans le pays d'accueil. Ils peuvent notamment assister dans la recherche de logement, des démarches administratives ou aider en cas de problèmes financiers (Efionayi/Piguet 2011 : 43). C'est particulièrement important pour des étudiants non-boursiers, parfois même une condition primordiale pour pouvoir partir (Terrier 2009 : 181).

4) Le coût des études à l'étranger, qui est constitué en grande partie par les frais de scolarité, peut varier sensiblement entre pays, mais aussi entre établissements. Dans un nombre croissant de pays, les frais de scolarité sont plus élevés pour des étudiants internationaux que pour les ressortissants nationaux (OCDE 2015 : 382). Ceci s'explique dans certains pays par le fait que les subventions et aides publiques sont réservées aux nationaux. Des accords entre regroupements de pays peuvent aussi jouer sur les coûts. Ces accords réduisent les coûts d'études pour les étudiants originaires des pays membres, par exemple dans l'UE ou la CEDEAO. Néanmoins, des frais élevés ne sont forcément pas un frein à l'attractivité, comme le montre l'exemple de la nouvelle Zélande, qui continue d'accueillir un nombre croissant d'étudiants en mobilité internationale malgré l'instauration des frais spécifiques pour ces derniers (OCDE 2015 : 386). Ceci suggère que les attentes en termes de qualité de formation et de valeur du diplôme semblent valoir l'investissement pour les étudiants.

Pour les étudiants des pays du Sud par contre, les frais élevés des universités du Nord et le coût de vie dans ces pays sont souvent une contrainte importante qui oblige un nombre croissant à privilégier des pays voisins (UNESCO-ISU 2009 : 39 ; Perkins and Neumayer (2014) constatent dans leur étude comparative d'un grand nombre de pays que les flux migratoires d'étudiants en provenance des pays les plus pauvres sont plus influencés par la distance géographique (Perkins/Neumayer 2014 : 257-258).

5) Le cadre institutionnel et les politiques d'accueil peuvent fortement restreindre les options des étudiants en terme de destination. C'est le cas notamment pour les bourses et autre formes d'aide matérielle octroyées par le gouvernement ou par une autre institution du pays d'origine ou du pays d'accueil. Ainsi, l'obtention d'une bourse figure en deuxième position des raisons citées pour le choix de la France comme lieu des études (Terrier 2009 : 183). Les conditions d'obtention du visa d'études peuvent être des obstacles notamment pour les étudiants originaires des pays du Sud (Varghese 2008 : 25). Des programmes d'échanges bilatéraux ou multilatéraux entre établissements, pays ou régions peuvent – comme déjà évoqué - faciliter les séjours d'études à l'étranger, mais peuvent aussi poser des limites en terme de choix de la destination, liés aux critères d'accès et aux capacités institutionnelles (Harfi/Mathieu 2006 : 36).

La politique d'immigration peut jouer sur l'attractivité d'un pays à travers la facilité d'obtenir un permis de travail après la fin des études, offrant une perspective d'installation temporaire ou permanente dans le pays d'accueil (OCDE 2015 : 386 ; Harfi/Mathieu 2006 : 36).

Findlay (2011) a souligné plus récemment le besoin d'apporter plus d'attention au côté de l'offre, considérant que les flux globaux d'étudiants sont aussi largement déterminés par les intérêts et actions de ceux qui offrent les formations sur ce marché international de l'éducation et qui profitent financièrement du nombre des étudiants inscrits. Il constate que la forte présence d'étudiants chinois et indien au Royaume-Uni ne peut pas seulement être expliquée par la demande et des choix personnels des individus. Elle serait plutôt déterminé par des stratégies de marketing et des campagnes de recrutement mené par les universités anglaises (Findlay 2011 : 174). Leur objectif serait avant tout d'augmenter au maximum les revenus venant des étudiants payants de hors de l'Union européenne (Findlay 2011 : 181). Or, les pays recruteurs se retrouvent face à une contradiction en terme politique : d'un côté, l'attraction d'étudiants internationaux est désirable sur le plan financier et académique, de l'autre côté, il y a une pression publique croissante de réduire l'immigration (King/Raghuram 2013 : 130).

D'autres facteurs qui peuvent intervenir dans le choix de la destination sont la reconnaissance des diplômes livrés, des critères d'admission des établissements, des liens historiques et culturels entre pays ; la proximité géographique et/ou culturelle peut également jouer un grand rôle, surtout si les moyens financiers sont limités. Il y a aussi des facteurs personnels et humains, notamment liés à la religion et à la sécurité et à des

recommandations de la famille, d'amis et d'enseignants (OCDE 2015 : 386 ; Wilkins et al. (2012 : 3).

Dans l'étude de Berriane, des récits de vie d'étudiants africains au Maroc font ressortir la forte valorisation des études à l'étranger, au point que la destination elle-même ne semble même plus vraiment de grande importance, ou au moins d'importance secondaire. Ainsi, leur choix est pragmatique : un tiers des étudiants interrogés dit avoir choisi le Maroc suite à l'obtention d'une bourse pour étudier dans ce pays, une opportunité qu'ils n'avaient pas pour d'autres pays : « Une meilleure alternative aurait été l'Europe. N'ayant pas eu cette opportunité, ils se sont contentés de venir au Maroc » (Berriane 2009 :147).

Au niveau mondial, les déterminants des flux d'étudiants ont changé au cours des décennies. Si à l'époque coloniale, l'influence des alliances politiques et des liens historiques étaient prédominants pour déterminer les directions des flux, la globalisation avec l'influence croissante du marché et la commercialisation du secteur de l'enseignement supérieur font qu'aujourd'hui, les choix sont de plus en plus déterminés par le coût (Varghese 2008).

En résumé, les décisions liées à la migration pour études sont complexes et dépendent de la situation, des caractéristiques personnelles et des préférences individuelles. Chaque individu peut réagir de façon différente aux différents facteurs *push* et *pull* évoqués (Wilkins et al. 2012 : 5).

1.4 Conséquences de la migration d'étudiants

La migration d'étudiants ne reste pas sans effets importants. Certains sont directs et évidents, mais d'autres plus subtiles et difficiles à mesurer, et on ne peut pas confirmer avec certitude si ces effets résultent spécifiquement d'une migration ou mobilité internationale pour études. Mais on suppose généralement que les effets indirects sont d'une plus grande importance que les effets directs (Chevalier/Gérard 2009 : 60).

1.4.1 Pour les pays d'accueil

Du côté du pays d'accueil, il y a les effets économiques simultanés directs liés à la présence des étudiants en mobilité sur le territoire du pays d'accueil pendant leur séjour d'étude. Cela comprend l'inscription et les frais de scolarité payés ainsi que les dépenses pour consommation et logement, qui ont un impact sur la vie économique lo-

cale. La communauté d'accueil, quant à elle, supporte des coûts engendrés par l'intégration, administration et autres pour les étudiants internationaux (Chevalier/Gérard 2009 : 59). Si certains estiment que ceci est une affaire neutre ou un gain net, d'autres vont aussi loin pour dire que pour les pays qui ont introduit des frais importants pour des étudiants internationaux, tels que le Royaume-Uni, l'accueil des étudiants internationaux permet de subventionner les étudiants nationaux. Si on considère que les flux mondiaux prédominent dans la direction Sud-Nord, cela impliquerait que globalement, les pays en développement subventionnent les études supérieures aux pays développés (Varghese 2008 : 26).

Les effets économiques plus subtils pour le pays d'accueil comprennent, outre le rayonnement culturel et technologique et la facilitation des relations économiques et commerciales entre les pays, surtout le gain en capital humain : les étudiants en migration internationale pourront devenir des travailleurs très qualifiés et intégrer le marché du travail du pays d'accueil au lieu de retourner dans le pays d'origine (OCDE 2015 : 381). Dans certains pays du Nord, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le manque de candidats pour certains domaines d'études scientifiques accroissent la compétitive au niveau mondial pour attirer « the world's best and brightest » (Kuptsch/Pang 2006 : 22), et la migration étudiante devient un moyen d'y remédier. Tout cela fait que l'accueil d'étudiants internationaux est le plus souvent estimé largement bénéfique pour les pays d'accueil (Terrier 2009 : 213).

1.4.2 Pour les pays d'origine

Du côté des pays d'origine, les coûts directs du support de ces étudiants et le coût indirect d'output perdu pourrait d'abord causer un coût net pour la région de départ (Chevalier/Gérard 2009 : 59). Néanmoins, le fait que la migration pour études donne la possibilité aux individus de profiter d'une formation dans des domaines très spécialisées qui ne peut pas être offerte dans le pays d'origine, que ce soit pour manque d'une masse critique de candidats ou pour manque de technologies nécessaires, est souvent présenté comme un atout pour les pays d'origine (Terrier 2009 : 213). Notamment dans les pays du Sud, les opportunités à l'étranger pourraient réduire la forte pression dans l'enseignement supérieur et élargir le nombre total de jeunes qui peut être formé à ce niveau. Raison pour laquelle la mobilité étudiante était aussi considérée comme un moyen d'aide au développement (Efionayi/Piguet 2011 : 20).

Mais ces avantages ne profitent au pays d'origine que sous une condition majeure : si les étudiants y retournent après leur séjour pour mettre leurs compétences et savoirs

acquis à l'étranger au service de leur pays. Si les étudiants restent dans leur pays d'accueil et y sont intégrés au marché du travail, le pays d'origine perd des citoyens très doués (OCDE 2015 : 381).

Au cours des années 1970, il devenait évident que parmi les milliers de boursiers originaires des pays en développement qui étudiaient au Nord, nombreux ne rentraient pas après avoir obtenu leur diplôme. C'est ainsi que l'image des études à l'étranger changeait d'un moyen d'aide vers une menace pour les pays d'origine : la crainte qu'à travers les études au Nord, les pays en développement perdaient leurs jeunes talents et futurs leaders. Ce phénomène a été communément nommé « fuite des cerveaux » (*Brain Drain*), ou « exode des compétences » (Terrier 2009 : 214 ; Ennafaa/Paivandi 2008 : 25). A partir des années 1970, ce paradigme dominait les recherches autour de la migration de personnes qualifiées dans le cadre des théories du capital humain, mettant en avant les impacts négatifs pour les pays du Sud (Ennafaa/Paivandi 2008 : 25). La migration pour études était considérée comme la « voie royale de l'expatriation », puisque la majorité des immigrés hautement qualifiés sont entrés dans le pays d'accueil en tant qu'étudiants (Meyer et Hernandez (2004 : 27).

Suite aux critiques éthiques liés à ce phénomène, les experts et donateurs se distançaient donc d'investir dans la formation à l'étranger, et promouvaient plutôt l'investissement dans l'éducation de base et l'envoi d'experts du Nord dans les pays du Sud pour assistance technique (Myers, 1972 cité dans Kritz 2015 : 32). C'est pourquoi depuis les années 1980, l'octroi de bourses par des organisations non-gouvernementales et agences bilatérales a fortement diminué. L'Afrique en particulier ne bénéficie plus d'autant de bourses ; seule la France et le Royaume-Uni continuent de soutenir un certain nombre d'étudiants de leurs anciennes colonies.

Au cours des années 1990, le paradigme académique et politique changeait à nouveau (Faist 2008 : 33). Dans le contexte de la mondialisation avec les nouvelles technologies de communication et transport et l'intensification des flux migratoires, le concept de la fuite des cerveaux s'avérait trop simple pour rendre compte à la complexité du phénomène. Les experts et politiciens des pays en besoin de main-d'œuvre spécialisée en technologies avancent de plus en plus l'idée d'une « circulation de cerveaux » (*Brain Circulation*), d'autres nouveaux termes qui apparaissaient étaient *Brain Exchange* (l'échange de cerveaux), *Transit Brain Drain* (l'exode de cerveaux transitaire), ou encore *Brain Mobility* (la mobilité des cerveaux) (Dia 2005 : 147 ; Ennafaa/Paivandi 2008 : 26). Ces termes supposés « neutres » mettent en avant les bénéfices supposés mu-

tuels pour tous les acteurs, les migrants qualifiés aussi bien que les pays d'origine et de destination, dans une perspective de long-terme. Ils soulignent notamment le potentiel des liens sociaux et commerciaux établis par les migrants entre leurs pays d'origine et leur pays d'accueil. Cette création de réseaux transnationaux permettrait un échange et le transfert de connaissances (Faist 2008 : 31-32). Le succès de migrants à l'étranger pourrait également servir d'incitation à l'éducation pour ceux qui sont restés aux pays d'origine (Banque mondiale 2009 : xxiv). Un autre argument mis de plus en plus en avant sont les transferts de fonds de la diaspora vers les pays d'origine, qui aideraient dans le développement des pays du Sud (Faist 2008 : 32). Avec environ 441 milliards de dollars selon des estimations de la Banque mondiale, ces transferts s'élevaient même à trois fois le montant d'aide publique au développement reçu par les pays du Sud en 2015 (Banque mondiale 2016 : v).

Finalement, on parle de « retour de cerveaux » (*Brain Re-Gain*) si les pays d'origine succèdent dans la création d'un marché attractif d'emploi pour stimuler le retour des migrants qualifiés (Banque mondiale 2009 : xxiv ; Nicol 2000 : 3). Les cas de plusieurs pays émergents ont montré qu'avec des opportunités d'emplois améliorées au pays d'origine, « talent has a tendency to flow back » (Banque mondiale 2009 : xxiv).

Ces aspects discutés peuvent être résumés dans le schéma suivant (voir Figure 4).

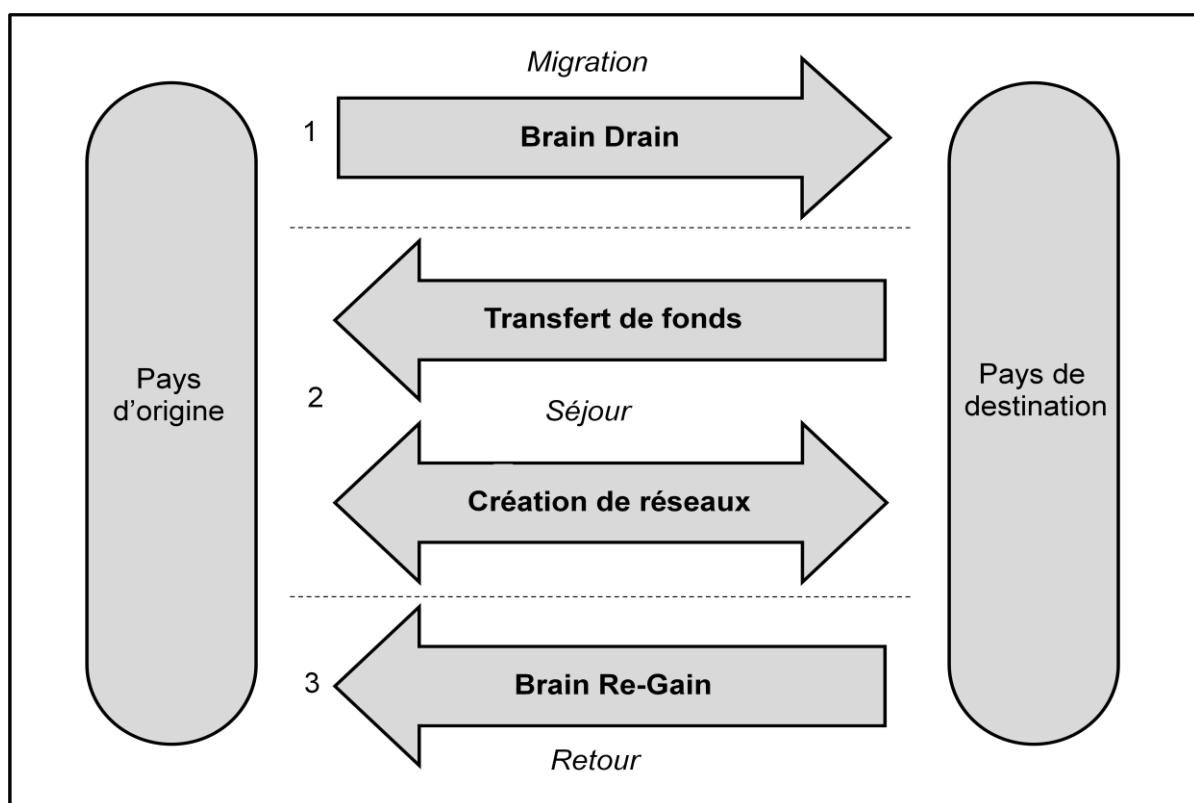


Figure 4 : Schéma de la circulation des cerveaux (Réalisation : J. Leiß)

Un risque identifié dans le cas du retour des migrants qualifiés est « le gaspillage de cerveaux » (*Brain Waste*), lorsque ceux qui rentrent ne trouvent pas d'emploi à la hauteur de leur qualification, surtout dans les domaines techniques et scientifiques, si l'infrastructure nécessaire n'est pas accessible dans le pays d'origine. Le pire des cas serait la « desertification des cerveaux » (*Brain Desertification*), quand les hautement qualifiés ne rentrent pas et ne gardent aucun lien avec leur pays d'origine non plus (Faist 2008 : 33).

La migration pour études peut, dans ce sens, être vue comme initiateur et catalyseur de transferts de ressources aussi bien intellectuelles (sous forme de compétences et savoir-faire) que matérielles (financières).

1.4.3 Pour les étudiants en mobilité

Les étudiants quant à eux, l'expérience de la poursuite d'études dans un pays étranger peut avoir un impact profond sur leur trajectoire de vie et même leur identité. En dehors de l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles, développement personnel et acquisition de savoirs et de savoir-faire, c'est l'impact d'un séjour d'étude à l'étranger ou d'un diplôme étranger sur l'insertion professionnelle des individus qui a le plus souvent fait l'objet d'études.

Plusieurs études montrent que dans certains pays, un diplôme obtenu à l'étranger engendre des avantages et récompenses sur le marché du travail, aussi bien au pays d'origine qu'à l'international (Brooks/Waters 2011 : 11). Parey et Waldinger (2008) analysent le lien causal entre la mobilité étudiante et mobilité professionnelle à travers une large base de données longitudinale d'étudiants allemands. Leurs résultats indiquent qu'un séjour d'études à l'étranger accroît la probabilité de travailler à l'étranger d'environ 15 à 20 %, suggérant que les séjours d'études sont un canal important des migrations ultérieures. Oosterbeek et Webbink (2011) étudient les effets des études à l'étranger chez des étudiants doués néerlandais en troisième cycle. Ils trouvent que la poursuite d'études à l'étranger augmente la probabilité d'une installation permanente à l'étranger de 100 % et que chaque mois passé à l'étranger diminue la probabilité de vivre aux Pays-Bas en début de carrière par 4-5 % (Oosterbeek et Webbink 2011 : 363). Wiers-Jenssen (2008) étudie les débuts de carrière des diplômés norvégiens qui ont étudié à l'étranger et les compare avec leurs compatriotes qui n'ont pas été mobiles. Elle constate que les étudiants mobiles recherchent et obtiennent plus souvent un emploi à l'étranger que les étudiants formés entièrement en Norvège, surtout s'ils ont obtenu leur diplôme finale à l'étranger.

Des études sur les étudiants des pays émergents et du Sud suggèrent, en plus d'une meilleure employabilité sur le marché d'emploi, un lien plus étroit entre mobilité internationale pour études et mobilité sociale (Terrier 2009 : 195). L'enquête de Gérard (2008) auprès des étudiants marocains ayant poursuivi des études en France révèle qu'un diplôme obtenu à l'étranger facilite considérablement l'embauche au retour au Maroc. Elle constate que les diplômés de France profitent même d'un « accès privilégié à l'emploi » dans leur pays d'origine, leur permettant une « 'double mobilité', à la fois géographique et sociale » Gérard (2008 : 319).

1.5 La question du retour

A la fin de leurs études à l'étranger, les étudiants en migration se trouvent à un point de bifurcation dans leur vie, où ils ont essentiellement trois options : le retour et la réinsertion dans le pays d'origine, l'installation dans le pays d'accueil, ou encore une seconde migration vers un pays tiers.

Le phénomène du non-retour suite aux études à l'étranger semble tout à fait considérable, même si les taux réels de retour varient en fonction des pays. En Chine, seulement un étudiant sur quatre en migration internationale était rentré après l'obtention du diplôme entre 1978-1999, parmi ceux qui bénéficiaient d'un financement cette proportion passe à un sur trois (Harfi/Mathieu 2006 : 38). Aux Etats-Unis, la moitié des étudiants internationaux qui y ont obtenu leur doctorat se trouvent toujours dans ce pays cinq ans plus tard (Faist 2008 : 32).

Vu la difficile mesure du taux de retour réel qui requiert des données longitudinales, l'approche plus faisable et plus fréquente est d'enquêter les étudiants internationaux dans leur pays d'accueil sur leurs intentions et projets d'avenir après la fin de leurs études. Parmi des étudiants algériens poursuivant des études en France, un tiers ne prévoit pas retourner dans le pays d'origine, dont plus de la moitié souhaite s'installer en France, et les autres envisagent une seconde migration vers les Etats-Unis, le Canada ou la Scandinavie (Kateb 2008 : 21). Selon une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) 2005, parmi des étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne en France 30% prévoient retourner au pays, 18% disent vouloir rester en France, 10% comptent aller dans un autre pays, et la majorité avec 41% ne sait pas encore (Ennafaa/Paivandi 2008 : 30). L'étude de Baruch et al. (2007) sur les étudiants internationaux en gestion aux Etats Unis et au Royaume Uni révèle un taux similaire d'intention de retour (30,5 %) ; si très peu d'étudiants admettent l'intention initiale d'une installation

permanente, 40% prévoient rester temporairement, ce qui pourrait devenir permanent également (Baruch et al. 2007 : 107).

La grande proportion des étudiants qui sont encore indécis quant à leurs plans futurs rejoint l'étude de Carlson (2013), qui souligne que les étudiants ne partent pas avec des idées fixes dans la tête quand à leurs trajets futurs. Leur plan de vie évolue plutôt constamment au cours des expériences du séjour à l'étranger : Des expressions comme « nomades » du savoir, les « déboussolés » ou les « bohèmes en quête de sens ou d'un port d'ancrage » (Ennafaa/Paivandi 2008 : 36) sont exemplaire pour l'état d'incertitude et la situation transitoire des étudiants en mobilité. La transformation de l'identité de l'étudiant par l'expérience de la mobilité peut « entraîner des remises en cause parfois radicales des projets initiaux et des représentations » (Ennafaa/Paivandi 2008 : 36). Ce qui montre la complexité et multitude des réalités individuelles.

Parfois, un séjour prolongé de quelques années ou plus dans le pays d'accueil est envisagé dans l'objectif de capitaliser le séjour avant le retour - un phénomène appelé « *retour différé* » (*delayed return*) (Ennafaa/Paivandi 2008 : 26). Dans ce cas, le séjour dans le pays peut être envisagé pour développer un réseau professionnel de contacts, sur lequel les étudiants migrants pourront capitaliser une fois de retour au pays. En effet, pour les étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne au Maroc, le retour dans le pays d'origine est « considéré par tous comme un dernier objectif dans les projets de vie » (Berriane 2009 : 149) ; l'étude de Efionayi et Piguet (2008) suggère également que malgré les rêves et intentions de partir à l'étranger, les intentions migratoires sont principalement temporaires, la majeure partie souhaite rentrer (Efionayi/Piguet 2011 : 72).

1.5.1 Déterminants du (non-)retour

Pour expliquer le phénomène du non-retour, l'on peut encore faire recours au concept des facteurs *push-pull*. Du côté *pull*, il y a des facteurs d'attraction du marché de travail du pays d'accueil tels que le niveau salarial et de vie, et des facteurs sociaux liés à l'adaptation dans le pays d'accueil, notamment la mise en couple avec un conjoint ressortissant du pays d'accueil et la fondation d'une famille (Kateb 2008 : 21 ; Baruch et al. 2007 : 108). Du côté *push*, on trouve des facteurs qui rendraient difficiles ou impossibles le retour ou la réinsertion au pays d'origine, tels que des crises politiques ou économiques, un fort taux de chômage, ou l'absence de technologies et difficile accès aux informations (Ennafaa/Paivandi 2008 : 26).

Selon l'enquête de l'OVE 2005, les raisons les plus évoquées pour les étudiants souhaitant rester en France sont tout d'abord professionnelles (52%) puis familiales (32%), ensuite politiques, culturels et sociaux (Ennafaa/Paivandi 2008 : 32). Parmi les étudiants africains, la réticence de rentrer est souvent motivée par le décalage qui existe entre l'offre de qualification et la demande de personnes qualifiées, de salaires inférieurs aux attentes, un manque d'opportunités d'emploi, et des situations politiques dans le pays d'origine (Banque mondiale 2009 : xxiii).

Ennafaa et Paivandi (2008 : 35-36) identifient quatre logiques liées au phénomène de non-retour :

1. *Logique professionnelle* (augmentation des compétences et connaissances, obtention d'une meilleure qualification et expérience professionnelle) ;
2. *Logique migratoire* (installation après la fin des études prévue dès le départ) ;
3. *Logique intégratrice* (installation non prévue suite aux expériences sociales et culturelles et la dynamique intégratrice sur place) ;
4. *Logique existentielle* (expérience de liberté et épanouissement, surtout pour des femmes originaires de pays où leur liberté est restreinte ou ils vivent dans l'humiliation).

Ces logiques ne sont pas des catégories strictes mais peuvent influencer à degrés variés les réflexions et considérations relatives de la question de la prochaine étape dans la vie des étudiants en mobilité.

La discipline étudiée peut influencer le degré de réticence à rentrer : selon l'enquête de l'OVE, la crainte d'une difficile intégration professionnelle dans le pays d'origine est le plus fort chez les étudiants en sciences humaines et sociales, et moins fort chez ceux en sciences techniques (Ennafaa/Paivandi 2008 : 32).

Baruch et al. (2007) indiquent que ces facteurs sont difficiles à contrer par les pays d'origine, ce qui les rend vulnérable à la fuite des cerveaux (Baruch et al. 2007 : 108).

1.5.2 Seconde migration

Traditionnellement, les recherches sur la migration ont focalisé sur les deux points de départ et arrivée ou, plus précisément, le processus de prise de décision de migrer et l'adaptation dans le pays d'accueil. Étonnamment les processus de migration en soi sont rarement étudiés, or celui-ci se passe rarement comme un simple déplacement linéaire et unique (Schapendonk 2010 : 113 ; Toma 2015). Lorsque les conditions et moyens ne permettent pas d'atterrir directement à la destination envisagée, des mi-

grants sont parfois obligés de faire des détours ou de passer par plusieurs étapes. Une autre destination provisoire peut être ciblée dans l'espoir de pouvoir continuer plus tard (Schapendonk 2010 : 113).

Les étudiants en mobilité internationale continuent parfois leur trajet envers un pays tiers après avoir obtenu un premier diplôme dans le pays d'accueil initial. Ce phénomène dit de « seconde mobilité » ou, dans le cas de plusieurs étapes successives, « migration multiple » (Toma 2015), a jusqu'alors reçu peu d'attention dans le monde académique.

Pour les étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne, les pays du Maghreb sont souvent considérés comme destination d'études provisoire ou de « second choix », dans l'espoir de continuer par la suite les études en Europe. En effet, pour nombreux étudiants subsahariens au Maroc, le choix de cette destination ne représente qu'une première étape dans leurs projets de vie, 82% d'entre eux disent vouloir poursuivre leurs études dans un pays tiers ou y chercher un travail, notamment en Europe ou en Amérique du Nord (Campus France 2013 : 5 ; Berriane 2009 : 149). Accueillant plus de 3000 étudiants africains, L'Université Al-Azhar au Caire en Égypte est également considéré comme un « tremplin vers l'Europe » (Bava 2011 : 107) pour les migrants étudiants subsahariens. Ceux qui le peuvent poursuivent leur trajet pour un troisième cycle universitaire en Europe ou dans un des pays du Golfe, d'autres continuent vers l'Israël ou la Libye pour y travailler. Néanmoins, la fermeture des frontières et des conditions plus difficiles d'admission pour les universités européennes ont renforcé l'afflux des étudiants de la part de l'Afrique subsaharienne vers le Caire. La proportion de ceux qui viennent pour cette destination elle-même augmente, et leurs séjours en Égypte sont devenus plus longues (Bava 2011 : 107-109). Certes, les aspirations d'une installation permanente ou d'une seconde migration ne sont pas toujours réalisables, et les étudiants sont conscients des limites de leurs possibilités : Même si l'idéal serait de continuer ailleurs, ces pays d'accueil sont perçus comme « une alternative à l'Europe » (Berriane 2009 : 149).

Les conditions à la fin d'un premier séjour d'étude sont tout à fait différentes : Généralement, la décision initiale de migration est prise par un nouveau bachelier, toute migration ultérieure par un diplômé (Faggian et al. 2007 : 519). Avec la qualification et l'expérience acquise dans le premier pays de d'accueil, les possibilités pour une seconde migration peuvent être plus larges, ouvrant le chemin sur des trajectoires inconnues auparavant. Par conséquent, une seconde migration ne doit pas forcément avoir

été prévue dès le début, l'idée d'aller encore plus loin peut également être née par des conditions, expériences et opportunités trouvées par la suite.

1.5.3 Implications politiques

Nous avons vu dans les discussions préalables que les conséquences de la migration pour études sont complexes et multiples, avec du potentiel en terme de développement (transferts de fonds, création de réseaux), mais avec le risque principal d'une fuite de cerveaux à long terme pour les pays en développement. Le retour des diplômés joue donc un rôle clé dans la réussite du concept de circulation de cerveaux si le pays d'origine veut réellement en bénéficier.

Selon Kritz, les pays en développement ont deux options en termes de politiques concernant la migration pour études : Investir dans l'éducation tertiaire au pays pour permettre aux ressortissants d'être formés au pays, ou de choisir l'approche *laissez-faire* tout en acceptant le risque de la fuite de cerveaux (Kritz 2015 : 30).

La première option réduirait les causes et donc la pression pour l'émigration pour études et serait certainement la meilleure, vu que la plupart des gens préférerait rester dans leur pays d'origine si les conditions de formation et d'emplois le permettaient (Ciarniene/Kumpikaite 2011 : 531). Mais cette option peut être barrée par des conditions internes telles que la taille du pays ou des crises politiques (Kritz 2015 : 30). Considérant la petite taille et les ressources limitées de nombreux pays affectés par la fuite des cerveaux, le rapport de la Banque mondiale (2009) souligne le potentiel de solutions régionales sous forme de partenariats entre plusieurs pays comme solution rentable/peu couteuse pour pouvoir établir des institutions suffisamment larges pour offrir des formations spécialisées sur place et retenir les talents dans la région (Banque mondiale 2009 : xxiv). Les migrations intra régionales au sein de l'Afrique subsaharienne sont caractérisées par une plus grande probabilité de retour (Banque mondiale 2009 : 21).

Au regard des difficultés pour les étudiants sur place données dans de nombreux pays du Sud, le potentiel des migrations pour études en terme de développement reste considérable (Efionayi/Piguet 2011 : 72). Il résulte alors que pour la deuxième option (accepter le départ) il faudrait faciliter le retour productif au pays et la création de réseaux au profit du développement du pays d'origine. L'amélioration des conditions économiques et plus précisément les opportunités d'emploi pourront inciter les migrants à l'étranger à rentrer (Thomas 2008 : 670). Des exemples de la Corée du Sud et de Taiwan suggèrent qu'en plus d'une croissance économique, une politique gouvernemen-

tale d'incitation au retour peut soulever le retour d'étudiants par des aides à la recherche d'emploi ou des aides financières de « réinstallation » offertes déjà avant la fin de leurs études (Ennafaa/Paivandi 2008 : 28).

1.6 Conclusions pour la recherche empirique

Nous avons abordé dans ce chapitre théorique à travers la revue littéraire les différentes formes de mobilité pour études, les flux d'étudiants au niveau mondial ainsi que les déterminants et conséquences du phénomène. Les flux d'étudiants au niveau mondial sont déterminés largement par les déséquilibres entre les pays du Sud et émergents et les pays du Nord, aussi bien en terme de développement en général qu'en terme d'offre et demande en enseignement supérieur de qualité.

Les étudiants originaires des pays en développement migrent avant tout pour obtenir un diplôme étranger, ce qui leur permet à la fois de contourner les faiblesses des systèmes d'enseignement supérieur dans leur pays d'origine et de profiter du prestige social lié aux diplômes obtenus à l'étranger. Ceci accroît leurs chances sur le marché du travail aussi bien au pays d'origine qu'à l'international. Le manque de capacités en enseignement supérieur de qualité dans les pays d'origine ressort comme facteur d'émigration majeur, alors que du côté de choix de la destination, des politiques migratoires et cadres institutionnelles peuvent limiter l'accès et restreindre les options d'étudier en Occident.

Au niveau des conséquences des migrations pour études, nous avons montré que les pays d'origine portent un grand risque de fuite des cerveaux, malgré certains effets positifs évoqués qui peuvent résulter pour eux. En dehors des transferts de fonds et des effets de réseaux, la réussite d'une potentielle circulation de cerveaux dépend largement de la capacité des pays d'origine d'inciter le retour de leurs ressortissants qualifiés. La question du retour des étudiants après la fin des études relève donc d'une importance majeure. Mais nombreux facteurs influent cette décision quant à la prochaine étape.

1.6.1 Limites des recherches existantes

Nous constatons que la plupart des études sur la migration d'étudiants focalise sur les flux intercontinentaux. Lorsque l'Afrique fait l'objet d'étude, elle est généralement concernée comme région d'origine, alors que les recherches sur la migration d'étudiants intra-régionale en Afrique subsaharienne sont quasiment inexistantes.

La migration d'étudiants en provenance du continent africain est souvent abordée dans la perspective qui le lie au problème de la fuite des cerveaux. Le constat général semble que jusqu'alors, les pays africains n'arrivent pas ou très lentement à attirer le retour de leur diaspora qualifiée de l'étranger comme cela semble réussir aux pays asiatiques émergents, par exemple. Or, l'essor de la mobilité régionale et l'émergence de pôles universitaires régionaux sur le continent et, plus concrètement, la première Rencontre internationale du Next Einstein Forum à Dakar en Mars 2016, sont preuve d'un nouveau dynamisme et du réveil d'un potentiel interne de l'Afrique sur le plan universitaire et scientifique qui mérite d'être approfondi (NEF 2016 : 1).

Les déterminants de la migration pour études notamment pour le choix de la destination sont relativement bien étudiés au niveau mondial, mais les perspectives des étudiants concernant leurs plans de vie après sont relativement peu explorés. Si leurs projets futurs à la suite des études à l'étranger sont abordés, c'est pour la plupart du temps dans la perspective du dualisme de retour – non-retour, alors que le phénomène de la seconde migration s'avère quasiment inexplorée.

La présente étude va dépasser ces limites des recherches existantes en explorant le rôle et potentiel des nouveaux pôles universitaires régionaux en Afrique pour la migration d'étudiants en provenance des pays en développement.

1.6.2 Modèle des pôles universitaires régionaux

Nous adoptons perspective pragmatique : Tant que la migration pour études résulte d'un contexte d'insuffisance d'offre dans le pays d'origine qui ne pourra pas être réglé à court terme, il est préférable que les étudiants aient une possibilité de poursuivre leurs études ailleurs, plutôt que de ne pas pouvoir poursuivre des études du tout. Le *Brain Waste* sera plus grand si les jeunes ne sont pas formés du tout, vue que dans le cas de leur départ il pourra toujours y avoir les autres aspects positives pour le pays d'origine (transfert de fonds, création de réseaux) : Plus il y a de jeunes avec une bonne qualification, plus il y a de potentiel de développement, qu'ils soient au pays ou non.

Figure 5 présente notre modèle sur le rôle que peut jouer un pôle régional pour les flux migratoires d'étudiants vers l'étranger. Nous supposons que dans le pays d'origine, il y a un manque de capacités en enseignement supérieur, et que l'offre et la qualité de l'enseignement supérieur sont meilleures en dehors de ce pays. Ceci provoque une forte demande de poursuivre des études à l'étranger. Dans le modèle sont visualisées les *migrations envisagées* et réalisées par différents groupes d'étudiants A à D.

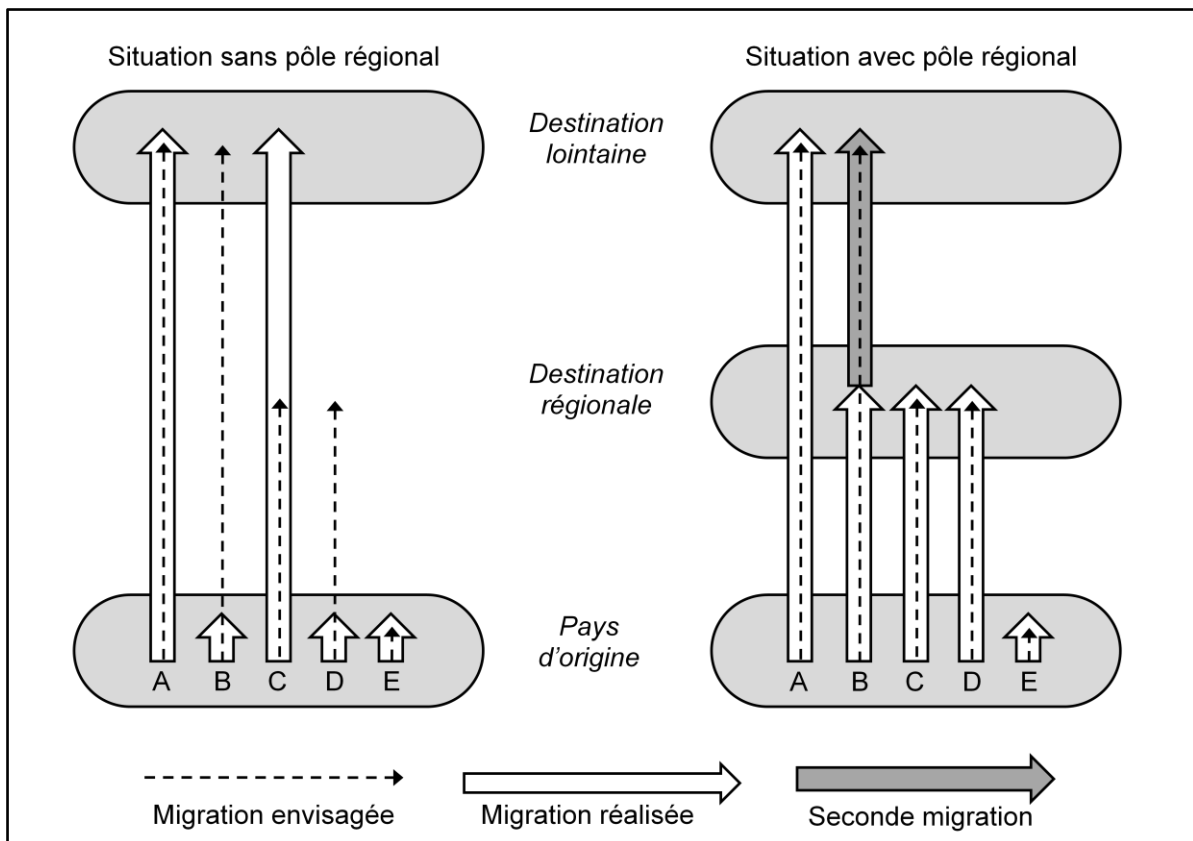


Figure 5 : Rôle d'un pôle régional dans l'émigration d'étudiants (Conception et réalisation : J. Leiß)

Dans le premier scénario sans pôle régional, la destination lointaine seule ne peut pas satisfaire la demande, car elle n'est pas facilement accessible pour tous (que ce soit pour contraintes financières, d'admission ou autre). Parmi ceux qui souhaitent partir loin (A et B), seulement une partie arrive à le réaliser (A). Certains aimeraient profiter des offres à l'étranger sans aller trop loin (C et D). Sans la possibilité d'étudier dans un pays proche de la région, une partie part à la destination lointaine par manque d'alternative (C), alors que l'autre ne part pas (D). Un certain nombre d'étudiants ne souhaite pas partir et ne quitte pas le pays d'origine (E). En total, dans ce premier scénario deux groupes d'étudiants partent loin pendant que les trois autres n'ont pas cette possibilité et restent au pays d'origine.

La présence d'un pôle régional dans le deuxième scénario offre de nouvelles opportunités comme suit : Ceux qui voulaient partir loin mais ne pouvaient pas (B) ont maintenant la possibilité d'étudier dans la région, et pourront éventuellement rejoindre leur destination lointaine à travers une seconde migration plus tard. Pour eux, le pôle régional devient donc un tremplin. Ensuite, ceux qui souhaitaient étudier à l'étranger proche

peuvent maintenant le faire (C et D). Ainsi, les quatre groupes souhaitant poursuivre leurs formation à l'étranger peuvent maintenant le faire, l'ensemble de la demande peut être satisfait, pour B au moins partiellement.

Nous supposons que le retour et la création de réseau commerciaux et sociaux est plus facile entre pays de la même région, à cause de leur plus grande proximité géographique et culturelle et d'autres facteurs (p.ex. libre circulation). Sous ces conditions, la présence d'un pôle régional va stimuler la circulation et l'échange de capital humain dans la région, tout en permettant à un nombre plus grand de jeunes de profiter d'une formation tertiaire et de qualité. Il permettra donc d'activer le potentiel interne de la région.

1.6.3 Hypothèses de recherche

Ainsi, nous formulons les hypothèses suivantes pour notre étude :

Un pôle universitaire régional

- 1) permet à des jeunes qui n'ont pas accès aux études à l'étranger hors de la région de profiter d'une formation tertiaire ;
- 2) permet des secondes migrations plus lointaines ;
- 3) participe à retenir les talents dans la région.

Notre ambition est de confirmer l'existence et le poids subjectif d'un pôle régional dans les perceptions et perspectives des étudiants.

2 APPROCHE ET MÉTHODES

Dans ce chapitre, nous présentons l'approche méthodique utilisée pour notre étude de cas. Cette approche précédemment développée constitue la partie empirique de la présente recherche. Pour ce faire, nous allons partir du plan de recherche puis expliquer les différentes étapes du choix de la cible et de la conception des outils de recherche. Les démarches sur le terrain et les techniques d'analyse des données seront également présentées. Un résumé critique des limites de nos recherches complète cette partie.

2.1 Plan de recherche

La présente étude se base sur une approche à la fois quantitative et qualitative sur les motivations migratoires et projets de vie des Togolais venus au Sénégal pour y étudier. Cette approche mixte (*mixed methods research*), courante dans les sciences sociales (Döring/Bortz 2016 : 72), nous permet de combiner deux volets successifs :

1. *Volet qualitatif* : Des entretiens exploratoires avec deux étudiants Togolais à Dakar et un représentant d'une association de Togolais au Sénégal ;
2. *Volet quantitatif* : Une enquête par questionnaire auto-administré auprès de Togolais qui étudient ou ont étudié au Sénégal. En tout, 106 ont répondu en remplissant le questionnaire en ligne ou la version imprimée sur papier.

L'ensemble des démarches s'est déroulée entre juillet 2015 et février 2016. Il s'agit d'une enquête transversale unique. La recherche sur le terrain a été effectuée en français, qui est la langue officielle et d'enseignement dans les deux pays.

2.2 Les entretiens exploratoires

Les entretiens individuels ont été menés dans la phase exploratoire du projet. Ils avaient pour objectifs de nous permettre de générer des thèmes et questions pertinents de la recherche. Ils devraient aussi nous conduire au développement des hypothèses et nous orienter dans l'élaboration et administration du questionnaire. Ils devraient servir en outre à l'identification des pistes et voies de distribution et de diffusion du questionnaire auprès des contacts et personnes ressources.

Les entretiens étaient semi-structurés, avec un guide d'entretien (voir Annexes) afin de pouvoir orienter la discussion autour des sujets et questions pertinentes, tout en laissant aux interlocuteurs l'espace d'exprimer d'autres idées potentiellement pertinentes.

Les deux premiers entretiens ont été menés avec des étudiants Togolais de deux établissements différents à Dakar. Le guide d'entretien portait principalement sur les points suivants :

- Fond biographique et conditions de vie avant la migration
- Motivations et conditions de migration pour études au Sénégal
- Situation et satisfaction par rapport aux études au Sénégal
- Plan futur et intentions de retour
- Perception du développement au Togo et du rôle des migrants
- Contacts et idées pour le questionnaire et sa distribution

Le troisième entretien était mené avec le président d'une association regroupant des étudiants Togolais au Sénégal. Il s'agit de l'association Coopération des Etudiants, élèves et Stagiaires Togolais au Sénégal (CESTS). Cet entretien avait pour but principal de recueillir un maximum d'informations sur la situation générale des étudiants Togolais au Sénégal, les démarches administratives au niveau des universités, le fonctionnement et rôle de la vie associative, ainsi que des potentiels pistes de distribution du questionnaire à travers les canaux de communication de l'association.

Tous les entretiens ont été effectués à Dakar durant les mois de juillet et août 2015. Le fait de mener l'interview chez eux à la maison avait l'avantage non seulement d'assurer une bonne atmosphère dans laquelle les enquêtés pouvaient se sentir à l'aise, mais aussi d'avoir en même temps une impression réelle des conditions de vie. Si la nationalité de la chercheuse pouvait stimuler une certaine curiosité, le fait que l'interlocuteur se trouvait au même niveau en termes de position d'étudiant permettait de créer assez rapidement le climat de confiance nécessaire.

La durée des entretiens variait entre 40 et 90 minutes. Pour faciliter l'analyse, ils ont été enregistrés et transcrits. Certains problèmes techniques nécessitaient des adaptations au cours des entretiens.

2.3 L'enquête standardisée

2.3.1 Population cible et échantillonnage

Pour notre étude de cas, nous nous intéressons à la migration d'étudiants en provenance du Togo en direction du Sénégal et les migrations éventuelles suivant le séjour d'étude au Sénégal (migration de retour, seconde migration). Par conséquent, notre population cible comprend tous les Togolais qui ont quitté le Togo pour aller poursuivre des études supérieures au Sénégal à un moment de leur vie. Une délimitation supplémentaire aux étudiants qui étudient à Dakar ne paraissait pas nécessaire puisqu'elle n'apporte pas de plus au regard de la question de recherche. Au contraire, inclure des diplômés nous a permis d'élargir la perspective sur les trajets réels de vie à la suite du séjour d'étude au Sénégal, ce qui est encore plus expressif que des intentions articulées par des étudiants actuels et nous apporte donc des informations encore plus intéressantes.

Il s'agit alors d'une population restreinte et mal connue puisque le nombre exact de personnes concernées ne peut être déterminé avec certitude (Frippiat/Marquis 2010 : 315). Il n'y a pas de statistiques officielles sur le nombre d'étudiants Togolais inscrits dans des établissements de l'enseignement supérieur du Sénégal, encore moins des informations chiffrées sur les étudiants internationaux diplômés dans le passé. Selon la CESTS (entretien), le nombre total des Togolais vivants au Sénégal pour faire des études peut être estimé autour de 1200, avec chaque année de nouveaux bacheliers qui arrivent et de diplômés qui partent, mais une tendance générale de croissance avec l'expansion générale du nombre d'étudiants étrangers au Sénégal. Si l'on ajoute les Togolais qui ont étudié au Sénégal dans le passé et qui sont rentrés ou partis ailleurs, le nombre total peut facilement dépasser plusieurs milliers, dispersés dans différentes universités et écoles au Sénégal, et même dans différents pays et continents pour les diplômés.

Notre étude se base sur un échantillon de cette population. Considérant le temps et les ressources disponibles dans le cadre du projet de mémoire de master, la distribution du questionnaire par la technique de « boule de neige » était le plus prometteur pour atteindre un maximum de personnes. Cette technique permet de profiter des contacts et personnes ressources déjà connus, qui transfèrent le questionnaire à d'autres, qui eux-mêmes font la même chose etc. La suite du choix de participants échappe ainsi au contrôle du chercheur (Baur/Blasius 2014 : 272), rendant le caractère aléatoire de l'échantillonnage plus plausible. Cependant, nous ne pourrions pas connaître le taux de

retour exact, car nous ne savons le nombre de personnes ayant reçu le lien du questionnaire en ligne.

C'est pourquoi cette démarche, comme toute forme de « *convenience-sampling* », porte un risque élevé de biais systématique car les connexions entre participants et réseaux de partage peuvent engendrer l'inclusion ou l'exclusion de groupes entiers ou d'individus marginalisés. Cela pose des limites importantes à la possibilité de généraliser les résultats tirés de l'échantillon sur l'ensemble de la population (Baur/Blasius 2014 : 273).

Pour maximiser l'efficacité de la technique de boule de neige et toucher un maximum de personnes (limitant le biais, car plus de variance dans les caractéristiques), le questionnaire doit être adressé à un cercle élargi de personnes, pour augmenter la probabilité que les participants connaissent d'autres potentiels participants auxquelles ils pourront le transférer. D'où l'importance de formuler la cible dans l'entête du questionnaire de la manière la plus simple possible. Nous avons ainsi intitulé le questionnaire « Étudiants Togolais au Sénégal », et donné dans l'introduction les instructions suivantes : « Veuillez remplir ce questionnaire si vous êtes de nationalité togolaise et vous étudiez ou avez étudié au Sénégal ».

Cette instruction n'exclut pourtant pas les Togolais qui ont grandi ou vécu au Sénégal préalablement aux études. Pour employer le critère de la scolarisation antérieure (voir chapitre 1.1), nous filtreront ultérieurement les participants à l'aide de la question 5 du questionnaire : « *Quelle est votre dernier diplôme au Togo avant votre départ pour le Sénégal ?* ». Pour toute réponse sauf « *Aucun* », nous pouvons être confiant que le répondant a été scolarisé au Togo et qu'il a donc effectué une véritable migration pour études, comme requis pour notre population.

2.3.2 Pré-test et déroulement de l'enquête

Le pré-test du questionnaire en ligne a été effectué avec 12 personnes dont des étudiants actuels ainsi que des diplômés au Sénégal et au Togo. Il a permis de corriger certaines incohérences dans le questionnaire, et de vérifier le temps nécessaire pour le remplir, qui est estimé entre 10 et 15 minutes pour les étudiants actuels et en moyenne 5 minutes de plus pour les diplômés.

Le questionnaire en ligne a été lancé le 4 octobre 2015, et le lien a été envoyé par mail aux différents contacts collectionnés durant la phase exploratoire, et partagé sur les réseaux sociaux en ligne (Facebook). Des mails et publications de rappel général ont

été envoyés une et deux semaines après. Parmi les personnes contactées individuellement, qui pouvaient être rappelées et suivies directement, le retour était bien avec environ 80 %, mais au-delà l'effet de boule de neige restait assez faible. L'anonymat du questionnaire en ligne ne permettait pas d'identifier les personnes ayant déjà répondu pour mieux individualiser les rappels. Néanmoins, un petit nombre de personnes clés avec un réseau élargi ont pu promouvoir le lien et générer des vagues de réponses au cours de quatre mois (ceci augmente cependant notre biais systématique).

En raison du faible retour et pour pouvoir toucher des candidats qui n'avaient pas la possibilité de se connecter sur internet, nous avons utilisé la version imprimée du questionnaire comme démarche supplémentaire deux mois après le lancement du questionnaire en ligne. Le pré-test de cette version avec 5 personnes n'a entraîné aucune modification majeure. Ainsi par la suite 25 exemplaires imprimés ont été distribués dans différentes universités et écoles à Dakar par un collaborateur sur place qui retournait quelques jours plus tard pour les ramasser. La version papier a également été utilisée par un collaborateur à Kara au Togo, ce qui a permis de toucher certains anciens étudiants de retour au Togo qui n'avaient pas accès à internet et qui n'auraient pas pu être touchés avec la version en ligne.

Ainsi un total de 106 questionnaires ont été remplis au cours d'une période de 4 mois, dont 86 en ligne et 20 exemplaires sur papier. La durée pour remplir le questionnaire en ligne variait de 10 à 45 minutes, en moyenne un peu plus long pour les anciens étudiants en raison des questions supplémentaires sur leur situation actuelle.

Dans l'ensemble le questionnaire, a été bien apprécié par les participants, qui manifestaient leur grand intérêt et encouragements pour cette recherche à travers de nombreux commentaires à la fin du questionnaire. Les témoignages suivants relèvent l'intérêt de l'enquête et l'espoir que les recommandations faites à la suite de l'étude servent à améliorer la situation actuelle :

« C'est une belle initiative de mener ces enquêtes. Nous espérons ça fera l'objet d'une étude qui permettra au gouvernement de prendre des décisions » ;

« Très bon sujet qui je l'espère sera instructif pour les dirigeants de notre pays afin qu'ils se rendent compte des réalités » ;

« Je pense que c'est un très bon projet qui porte haut la voix de nous étudiants étrangers au Sénégal » ;

Aucune critique majeure, un seul répondant aurait souhaité connaître l'intitulé exact du mémoire et comprendre les motivations de la chercheuse à travailler sur le thème. Plusieurs participants ont indiqué le souhait de connaître par la suite les résultats de l'enquête.

2.3.3 Conception du questionnaire

Dans l'élaboration du questionnaire, nous nous sommes appuyés sur la littérature relative aux migrations d'étudiants, et plus spécifiquement, sur certaines études existantes sur les motivations migratoires (Effionayi/Piguet 2011 ; Gérard 2008 ; Mbah 2014 ; Terrier 2009).

Les questions ont été structurées en quatre blocs thématiques :

- 1) Données biographiques
- 2) Projet de migration
- 3) Études au Sénégal
- 4) Migration et développement

Le contenu diffère en partie pour les étudiants actuels et les diplômés, contenant notamment des questions supplémentaires sur les projets futures pour les étudiants actuels et sur le trajet et la situation actuelle pour les diplômés. Ainsi, le nombre de questions dépend des réponses données au fur et à mesure du remplissage, en fonction des questions-filtres et branchements conditionnels, et est de 33 à 34 questions pour les étudiants et varie entre 40 et 43 pour les diplômés.

Nous avons choisi de mettre les questions concernant la biographie au début pour qu'il soit facile de commencer. La majorité des questions étaient des questions fermées avec plusieurs options de réponses unique ou multiple, dans l'objectif de faciliter au maximum le remplissage et minimiser la durée et le risque qu'un participant n'abandonne avant la fin de l'enquête. Une question ouverte à la fin donnait la possibilité à l'enquêté d'ajouter ses idées et s'exprimer librement, en plus d'un espace pour commentaires.

Particularités de la version en ligne :

Initialement le questionnaire a été conçu en ligne à l'aide du programme LamaPoll. Le mode numérique offre plusieurs avantages. Non seulement le partage et l'accès à travers un simple lien est très pratique notamment dans la mesure où nous utilisons la technique de boule de neige. Concernant l'analyse, le processus du traitement des données est facile et rapide puisque celles-ci peuvent être téléchargées directement

sous format Excel pour une analyse approfondie. Le programme est compatible avec les navigateurs courants sur ordinateur, portable et tablette.

Sur internet, les branchements conditionnels déterminent automatiquement quelles questions seront affichées sur la page suivante du questionnaire. Des questions de détails sont ainsi supprimées ou approfondies en fonction des réponses de façon à ce que le participant ne voit que les questions qui s'appliquent à lui. Tout ceci a facilité l'usage et réduit le nombre de non-réponses dues à des erreurs de navigation (Frip-piat/Marquis 2010 : 328).

Dans la version numérique, les questions sont étalées sur six pages, dont la première contient les instructions, et la dernière la case pour les commentaires et les remerciements. Cette répartition vise à assurer un bon équilibre entre la longueur des pages (de longues pages demandent beaucoup de défilement) et le nombre de pages (risque de problèmes de chargement chaque fois que l'on doit cliquer « suivant »). En raison des questions-filtres et branchements conditionnels, les questions n'ont pas été numérotées, mais une barre de progression permet au participant d'estimer son niveau d'avancement dans le remplissage du questionnaire.

Pour éviter des frustrations et des abandons provoqués par l'impossibilité de sauter une question qui ne convient pas ou n'offre pas d'options de réponse satisfaisantes, toutes les questions étaient facultatives (pouvant être sauté) à l'exception de celles essentielles pour le fonctionnement des branchements conditionnels.

Particularités de la version imprimée :

La version imprimée du questionnaire comprenait 6 pages au total, dont la partie 3 s'étalait sur une seule page pour les étudiants et sur deux pages pour les diplômés, ce qui fait qu'ils ne remplissaient que 4 et 5 pages sur 6 respectivement. Pour un questionnaire imprimé, le dévoilement progressif des questions et pages n'est pas possible pour guider le répondant, raison pour laquelle des branchements conditionnels peuvent devenir source d'incompréhension et erreurs. Pour minimiser ce risque, les pages non pertinentes du questionnaire ont été enlevées avant la distribution lorsque le statut (étudiant/diplômé) des candidats recevant des questionnaires imprimés était connu en avance. Cela permettait en même temps de réduire l'effet dissuadant que pourrait avoir le grand nombre de pages. Néanmoins, les branchements conditionnels sur les exemplaires papiers ont été mal compris par certains, notamment au niveau de la question 29/30 pour étudiants actuels sur la page 3, dont les deux volets ont été rempli par une minorité des répondants, or cela n'avait pas été un problème durant le pré-test sur pa-

piers¹. Ainsi, nous avons trouvé un certain nombre d'erreurs dans environ 25 % des réponses ramassés.

2.3.4 Techniques d'analyse de données

Les données ont été traitées et analysées à l'aide des logiciels SPSS et Microsoft Excel. Pour une meilleure estimation de la représentativité de notre échantillon, les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés ont été comparé aux informations disponibles sur la population totale des étudiants du Togo ou, au cas où ces informations n'étaient pas disponibles, sur celles des universités ou de la population du pays entier. Un grand écart aurait été un indice que soit l'échantillon ne représente pas bien la population générale, soit les étudiants au Sénégal se distinguent de la population générale et les études au Sénégal sont donc accessibles à un certain groupe de personnes. Nos comparaisons montrent cependant une bonne représentativité générale.

Pour évaluer la significativité des différences observées entre les groupes d'étudiants en fonction des différentes variables de l'enquête, des tests non paramétriques usuels ont été appliqués en fonction du type de variables concernées : pour comparer des variables nominales, le coefficient V de Cramer mesure l'existence d'un lien statistique un indice d'association entre deux variables qui varient entre -1 et +1. Pour des variables ordinales, le coefficient de corrélation de Spearman exprime en plus la force et la direction du lien. De manière générale et sauf indication contraire, les différences relevées dans le texte sont significatives avec une probabilité d'erreur inférieure à 5% (probabilité que la différence observée dans l'échantillon soit due au hasard) (Meier Kruker/Rauh 2005 : 136 et suiv.).

2.4 Limites de la recherche

Comme toute recherche scientifique, notre étude a connu des limites liées aux conditions et ressources données et méthodes utilisées. Par conséquent, un certain nombre de biais doit être considéré dans l'interprétation de nos résultats.

Parmi les limites liées aux méthodes, nous avons déjà évoqué certains risques de biais liés à la constitution de l'échantillon par l'outil de boule de neige, qui sont surtout dus aux caractéristiques de notre population cible.

¹ La navigation à ce point était dirigée par le choix entre « *Si vous ne comptez pas rentrer après vos études* » et « *Si vous comptez rentrer au Togo après vos études* ».

Le problème de l'auto-sélection (*self-selection bias*) découle du fait que ceux ayant répondu ont des caractéristiques « particulières » (intéressés par des questions de migration par exemple) de ceux qui auraient pu participer mais ont choisi de ne pas le faire. Si le *self-selection* est avéré les conclusions valides pour les répondants ne le seront pas pour les non-participants (Frippiat/Marquis 2010 : 316). Il faut donc garder à l'esprit que les résultats ne sont pas forcément représentatifs au sens statistique, mais peuvent néanmoins donner des indications sur la prévalence d'un phénomène et avoir une signification.

Tout le monde n'ayant pas accès à internet, le questionnaire en ligne ne pouvait pas être accessible à certains. Ce problème du « *digital divide* » a été contrarié par les questionnaires en papier en « *mixed mode* » de collecte de données (Frippiat/Marquis 2010 : 317). Toutefois, il faut reconnaître que ceci n'a pu être appliqué que dans les villes de Dakar et Kara pour des raisons logistiques. Il aurait été aidant d'ailleurs de pouvoir être sur place à Dakar pour la période de l'enquête car cela aurait pu faciliter la collaboration avec différents collaborateurs et personnes ressources sur le terrain.

Le fait que notre questionnaire soit auto-administré porte le risque d'incompréhension sans possibilité de recadrage (Frippiat/Marquis 2010 : 330), comme mentionné plus haut pour la version papier. Au même moment, on peut supposer que pour la version en ligne, l'absence d'un enquêteur et l'anonymat réduisent le risque de biais de désirabilité sociale et que les enquêtés n'ont pas de problème à s'exprimer librement, surtout par rapport aux questions sensibles telles que le salaire net ou la raison du retour au Togo (Frippiat/Marquis 2010 : 330). Cet anonymat n'est pas tout à fait garanti pour un participant qui reçoit le questionnaire en version imprimée, surtout s'il connaît la personne qui vient le chercher et qui pourra le lire. Il pourra avoir tendance à moins s'exprimer ou à cocher des réponses qu'il estime socialement acceptable.

Les questions-filtres pourraient provoquer un biais en motivant le participant à choisir une option de réponse qui engendre le moindre nombre de questions supplémentaires (ou en ligne, à changer de réponse si la première fait dévoiler des questions supplémentaires). Pour les questions avec des options de réponses listées, leur ordre peut engendrer un biais d'ordre dans le sens où les enquêtés peuvent avoir tendance à choisir la première voir la dernière option de réponse qu'ils voient. Ceci concerne notamment les questions les raisons du retour au Togo et les conditions sous lesquelles le retour serait considéré (questions 29a/36a/38).

Il est également possible que les réponses des participants soient influencées par leur perception des implications des résultats de l'étude. S'ils croient que leurs réponses pourront avoir des conséquences (positives ou négatives), par exemple en terme de recommandations politiques, ils seront peut-être plus inclinés à souligner aspects pouvant servir favoriser le pour ou contre une mesure. Ce biais est appelé « effet normatif ». Les commentaires (voir en haut) témoignent tout à fait du souhait de nos enquêtés que leurs voix soient entendues par les décideurs politiques, ce qui aurait pu les inciter à présenter leur situation comme difficile tout en soulignant leur bonne volonté à rentrer.

Il faut préciser aussi que nos résultats ne peuvent être interprétés que dans le sens d'une corrélation et pas de causalité à cause notamment des différents biais. Finalement, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui influencent les décisions liées à la migration pour études autres que ceux recensés par la présente recherche.

3 RÉSULTATS DE RECHERCHE

Dans le présent chapitre, nous présentons les résultats de notre recherche empirique. Nous procédons par un bref aperçu de la zone d'étude pour ensuite analyser la population étudiée. Nous décrivons les profils sociodémographiques des enquêtés, leur expériences et parcours universitaires pré-migratoires au Togo. Ensuite nous étudions les motivations et conditions de leur la migration pour études au Sénégal et leurs conditions d'études et de vie dans ce pays d'accueil. Les trajets suivants cette migration pour études seront analysés à travers des plans futures des étudiants des cursus réels des diplômés. La volonté de retour et les déterminants de cette question seront analysés pour les deux groupes. Enfin, nous ferons l'analyse de la perception des enquêtés au regard de leur potentielle contribution au développement du pays d'origine. Après un résumé des résultats de la recherche, nous vérifions nos hypothèses de recherche et discutons les enseignements théoriques et implications politiques de nos résultats.

3.1 Zone d'étude en Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest est caractérisée par une grande diversité de pays sur le plan politique et culturel, comprenant une diversité linguistique locale avec un grand nombre de pays francophones, mais aussi des pays anglophones ainsi que deux pays lusophones. La région est largement composée de pays à faible revenu, avec un faible niveau de développement général, qui connaît pourtant de fortes variations. Parmi les pays francophones de la région, le Sénégal est le pays avec le niveau de développement humain le plus élevé et niveaux de pauvreté le plus faible (Awumbila et al. 2014 : 8).

Les deux pays de notre étude (voir Figure 6) sont membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui garantit entre outre la libre circulation des personnes entre ses pays membres, et du Conseil africain et Malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), coopération régionale qui coordonne les systèmes d'enseignement supérieur et de la recherche de 17 pays africains francophones, surveille et garantie notamment la reconnaissance de diplômes délivrés par les universités accréditées de ses pays membres (République Togolaise 2015d : 1, Banque mondiale 2009 : 100). Ce sont donc deux facteurs qui facilitent la migration d'étudiants entre le Togo et le Sénégal.

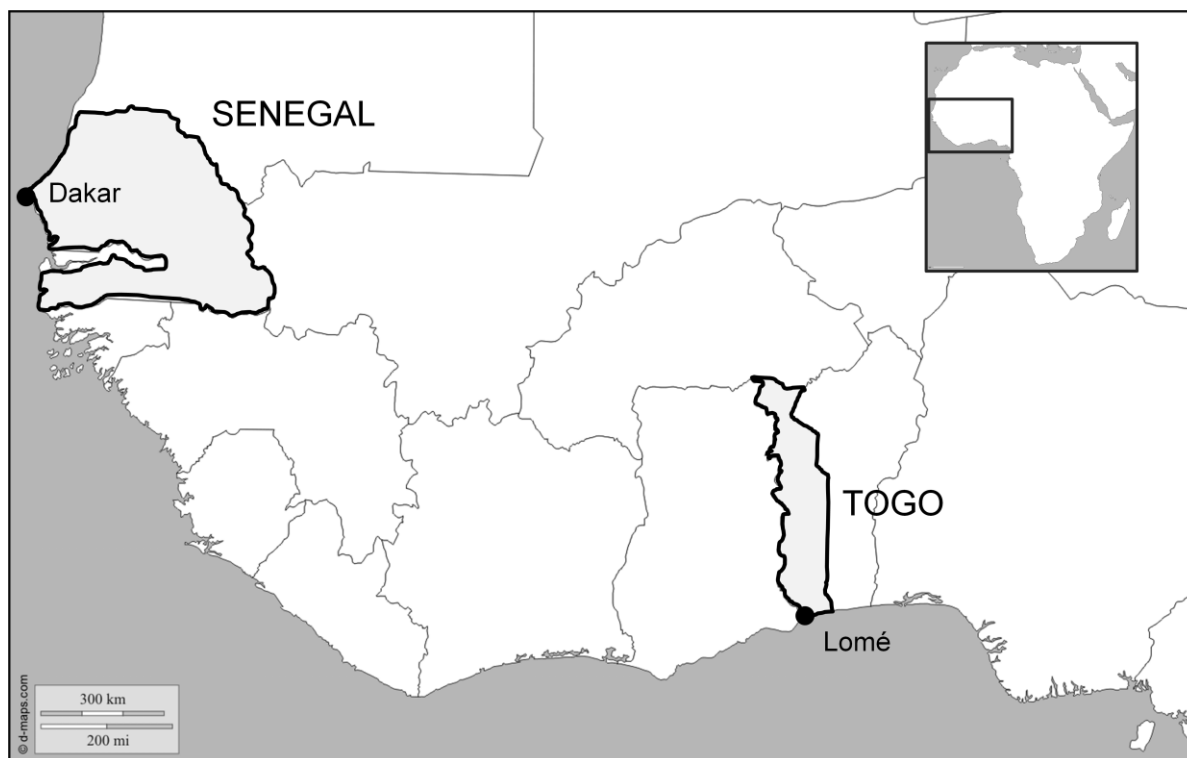


Figure 6 : Localisation géographique des pays étudiés (Réalisation : J. Leiß ; Fonds cartographique : d-maps.com)

Longtemps perçu comme un pays de départ, le Sénégal est devenu au cours des dernières décennies un pays d'accueil et de transit des populations hautement qualifiées (Tall/Tandian 2010 : 1), y compris d'étudiants. Il doit son attractivité d'une grande part à sa stabilité politique, qui le distingue de nombreux autres pays de la sous-région ouest-africaine, et à sa position géographique. Le pays est devenu une « plaque tournante » dans les échanges entre l'Afrique, l'Amérique et l'Europe : Pour certains, « leur installation au Sénégal est souvent perçue comme provisoire, en attendant de rejoindre d'autres destinations européennes et américaines (USA et Canada) » (Tall/Tandian 2010 : 7).

Selon les statistiques de l'UNESCO, le taux de mobilité d'étudiants vers l'étranger du Sénégal était de 13,5 % (soit 11,280 étudiants) en 2010, celui du Togo de 5,9 % (soit 3,345 étudiants), dépassant tout de même le taux moyen de l'Afrique subsaharienne de 4,0 %. Tandis que seulement 0,9 %, des étudiants en mobilité originaires du Sénégal étaient inscrits dans un pays de l'Afrique subsaharienne, le taux pour le Togo était extrêmement élevé (18,1%, soit 606 étudiants)² (UNESCO-ISU 2016 : sans page). Ceci

² Chiffres estimés ; les taux de mobilité vers le pays d'accueil ne sont pas disponibles pour les deux pays, donc le nombre de Togolais inscrits au Sénégal n'est pas connu.

montre que pour les Sénégalais, les autres pays subsahariens n'offrent pas une formation supérieure meilleure que celle offerte dans leur pays. Pour les Togolais par contre, la région offre une meilleure formation pour presque un sur cinq étudiants. D'où l'importance des destinations régionales pour les migrations d'étudiants en provenance du Togo, alors que les flux d'étudiants du Sénégal sont orientés presque entièrement vers les pays développés d'outre-mer.

3.2 Profils des enquêtés

Sur les 106 participants de l'enquête, quatre ont déclaré n'avoir eu aucun diplôme au Togo avant de venir au Sénégal pour les études, ce qui signifie qu'ils ont été scolarisés hors du Togo. Nous les excluons de notre échantillon pour appliquer le critère de la scolarisation antérieure comme nous l'avons déjà expliqué (cf. chapitre 1.1). Ça nous laisse avec un échantillon de 102 personnes remplissant les conditions d'étudiants internationaux. Toutes les analyses suivantes se basent donc sur ce chiffre.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble du profil des enquêtés (Tableau 1).

Tableau 1 : Profil des enquêtés (Source : Enquête)

Catégories		Nombre	%
Sexe	Hommes	75	73,5
	Femmes	27	26,5
Statut	Etudiants au Sénégal	64	62,7
	Diplômés/alumni	38	37,3
	<i>dont vivants actuellement</i>		
	au Sénégal	23	60,5
	au Togo	9	23,7
	en France	6	15,8
Total		102	100,0

Notre échantillon comprend 102 personnes dont 27 femmes et 75 hommes, soit 26 % et 74 % respectivement. Comme le taux de femmes correspond à celui des étudiantes inscrites à l'Université de Lomé en 2013 (également de 26 %) (Université de Lomé 2016 : sans page), on peut supposer que la sous-représentation des femmes parmi les

étudiants internationaux s'explique surtout par des inégalités de genre en termes d'accès à l'enseignement supérieur plutôt que par une moindre volonté des femmes à migrer pour études (Kabbanji et al. 2013 : 330). En vue de cette correspondance, nos résultats suggèrent que les femmes Togolaises ne sont pas moins mobiles pour études que les hommes.

Les étudiants sont âgés de 18 à 32 ans, les diplômés âgés de 23 et 42 ans.

Quant à l'appartenance ethnique, nous pouvons comparer notre échantillon à la composition ethnique de la population togolaise en général. Selon l'enquête démographique et de santé Togo 2013, les trois grands groupes ethniques Ewe, Mina et Kabiyè regroupent ensemble environ 68 % de la population (République Togolaise 2014 : 8). Dans notre échantillon, ils représentent 73 %. On observe une légère surreprésentation des Ewe et Mina qui regroupent ensemble 50 % dans notre échantillon contre 42 % dans la population générale, les Kabiyè sont légèrement sous-représentés avec 23 % dans notre échantillon contre 26 %. Nous pouvons donc supposer que soit notre échantillon ne représente pas trop bien notre population cible en termes de composition ethnique, soit les Ewe et Mina sont un peu plus propice à la migration pour études. Ce qui pourrait avoir comme raison par exemple leur appartenance géographique au Sud du Togo.

Trois sur dix enquêtés (29 %) sont l'ainé(e) de leur famille, contre deux sur dix (21 %) benjamin(e)s. Cela suggère que les aînés bénéficient davantage des ressources de la famille pour financer leurs projets d'émigration.

3.3 Motivations et conditions de migration

3.3.1 Parcours universitaire et conditions d'études au Togo

Plus de la moitié (55 soit 53 %) des participants ont quitté le Togo pour étudier au Sénégal après avoir obtenu le baccalauréat (voir Figure 7). Parmi eux, seulement 8 (15 %) avaient commencé des études supérieures au Togo dont 6 à l'Université de Lomé. Cela suggère que le projet d'études à l'étranger est un phénomène bien planifié et prévu du début, soulignant le caractère volontaire du choix de poursuivre l'ensemble des études à l'étranger. Le deuxième grand groupe a quitté le Togo après l'obtention de la Licence 3 (30 soit 29 %). Ils sont donc partis au Sénégal pour une formation du deuxième cycle (niveau master). Au total, un participant sur deux (51 %) a fait l'expérience

d'étudier dans un établissement d'enseignement supérieur au Togo avant de venir au Sénégal.

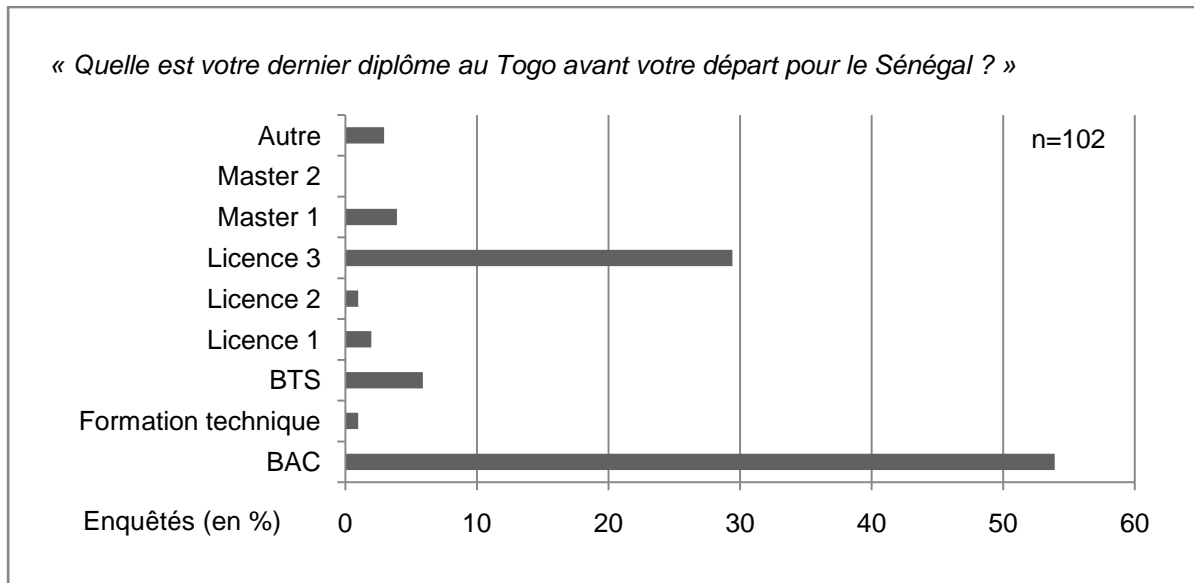


Figure 7 : Dernier diplôme obtenu au Togo (Source : Enquête)

Le nombre d'étudiants inscrits dans les deux universités publiques du Togo est estimé à environ 60 000 en 2015, dont les deux tiers à Lomé (République Togolaise 2015c : sans page). En plus des deux universités publiques, 55 universités privées sont reconnues par l'Etat togolais (République Togolaise 2015a : sans page).

La moitié de ceux qui ont étudié au Togo y ont fréquenté l'une des deux universités publiques du Togo, l'Université de Lomé (28 %) et l'Université de Kara (23 %). Les établissements privés mentionnés le plus souvent sont l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest – Unité Universitaire du Togo (UCAO-UUT), l'Ecole Supérieure de Gestion d'Informatique et des Sciences (ESGIS-Togo) et le Centre de Formation Bancaire du Togo (CFBT) avec 9 %, 8 % et 6 % respectivement. Tous ces établissements sont localisés à Lomé. Notre échantillon semble refléter la grande diversité du secteur d'enseignement supérieur avec une dizaine d'établissements privés représentés au total.

Les conditions d'études au Togo ont été évaluées sur une échelle de 1 (insuffisant) à 5 (excellent) (voir Figure 8). La qualité de la formation est notée bien ou excellent par plus de la moitié des étudiants (2,3 en moyenne). Par contre, l'équipement (salles, matériel, projecteurs etc.) a été classé comme déficient ou insuffisant par plus de la moitié des étudiants (3,5 en moyenne). Dans les entretiens et les commentaires du question-

naire, les conditions d'études dans les universités publiques au Togo ont été décrit comme difficiles, en raison surtout des sureffectifs d'étudiants. En effet, le nombre d'inscrits à l'Université de Lomé a triplé entre 2003 et 2013 (Université de Lomé 2016 : sans page). Voici quelques témoignages :

« Les amphis sont pleins à craquer (...). On n'arrive pas à suivre les cours, à cause du bruit (...), ou vous réussissez à un examen très bien mais votre note ne s'affiche pas » (Interviewé) ;

« C'est trop difficile et compliqué d'être en faculté sur le campus au Togo ; on a même l'impression que c'est une barrière pour ralentir le développement de l'étudiant » (Enquêté du questionnaire) ;

« C'est comme prendre tout un risque pour étudier » (Interviewé).

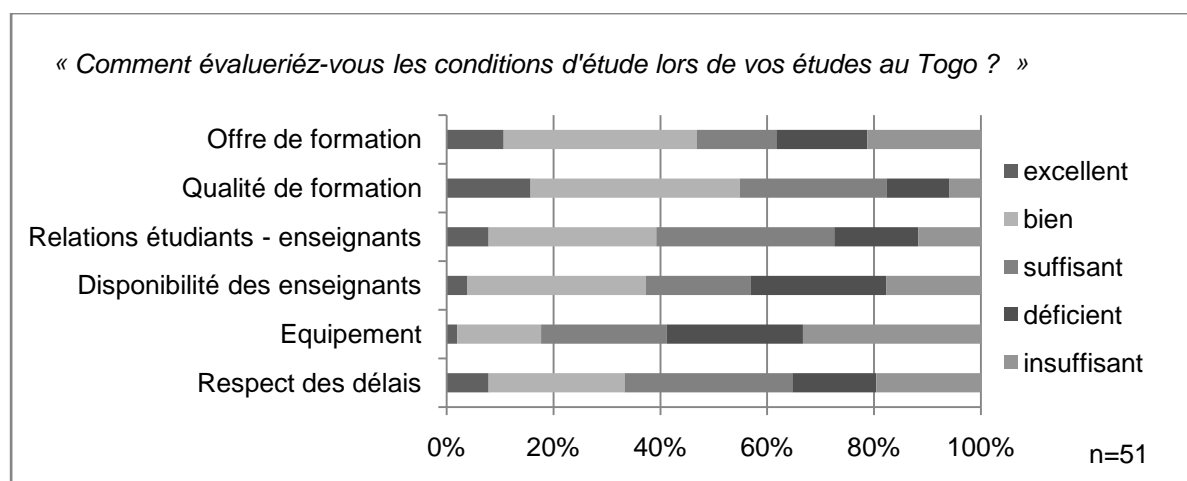


Figure 8 : Evaluation des conditions d'étude au Togo (Source : Enquête)

Les conditions d'étude au Togo seront comparées à celles au Sénégal plus tard (cf. chapitre 3.3.3).

3.3.2 Processus décisionnel de migration

Seulement 17 personnes (17 %) ont vécu à l'étranger avant de partir au Sénégal pour étudier, dont seulement une avait vécu au Sénégal, les autres dans la sous-région dans des pays limitrophes du Togo: le plus souvent au Bénin (8), mais aussi au Ghana (4) et en Côte d'Ivoire (3). Un seul enquêté avait voyagé hors du continent, en France. Les raisons évoquées pour un séjour à l'étranger sont formation ou études par deux tiers entre eux (11). Ceci suggère qu'il y a eu une migration pour études préalable

au séjour universitaire au Sénégal, donc une migration en plusieurs étapes. D'autres raisons évoquées sont la visite de famille et/ou ami(e)s (5) et plus rarement tourisme, travail et conférences³.

Plus souvent que d'avoir voyagé eux-mêmes, ce sont d'autres membres de la famille qui avaient déjà vécu hors du pays. Deux sur trois enquêtés (65 %) avaient au moins un membre de leur famille à l'étranger au moment de partir au Sénégal, pour plus de la moitié c'était dans un pays de l'Afrique (54 %), dont majoritairement au Sénégal (39 % des enquêtés). Un étudiant sur trois (36 %) a des liens familiaux en dehors du continent.

Si l'étude de Efonayi et Piguet (2011) sur l'intention de migrer chez les étudiants Sénégalais, Nigériens et Ivoiriens avait confirmé un impact significatif des réseaux familiaux transnationaux et du fait d'avoir séjourné à l'étranger sur les intentions migratoires, nous ne pouvons pas vérifier si cela a été le cas pour les migrations réelles de nos enquêtés vu que nous ne pouvons pas comparer les résultats de nos enquêtés migrants avec les étudiants Togolais non-migrants restés au Togo. Nous devons prendre en compte des critères supplémentaires pour pouvoir estimer l'importance des réseaux transnationaux pour les décisions migratoires de nos enquêtés.

Nos entretiens approfondis semblent d'abord confirmer l'influence que peuvent avoir des réseaux transnationaux dans les décisions de migration, notamment des associations internationales de jeunes telles que l'Association internationale d'étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) et Plan International, à travers des réseaux qui encouragent et facilitent la migration vers l'étranger.

Cependant, les réponses des enquêtés concernant la motivation pour aller étudier à l'étranger ne le confirment pas (voir Figure 9). La qualité de formation apparaît largement en tête avec 73 mentions soit 72 % des participants qui l'ont coché. Elle est suivie par l'expérience internationale qui a motivé 49 % à partir à l'étranger pour les études et l'offre de formation avec 43 %. Les perspectives d'emploi aussi bien à l'international (36 %) qu'au Togo (32 %) ont également incité de nombreux enquêtés à obtenir un diplôme à l'étranger. La famille et les amis, des possibilités de financement et le prestige social n'ont été mentionnés comme raison que par une minorité (15, 12 et 11 % respectivement). Notamment l'importance d'un réseau familial international est ainsi relativisée,

³ Notons ici que la question « *Aviez-vous vécu à l'étranger avant de partir au Sénégal pour vos études ?* » a pu être interprétée comme concernant des séjours prolongés uniquement et non des courts voyages.

dans le sens où la présence des membres de la famille peut faciliter la migration pour études, mais elle ne semble pas être une motivation en soi pour un séjour d'étude à l'étranger.

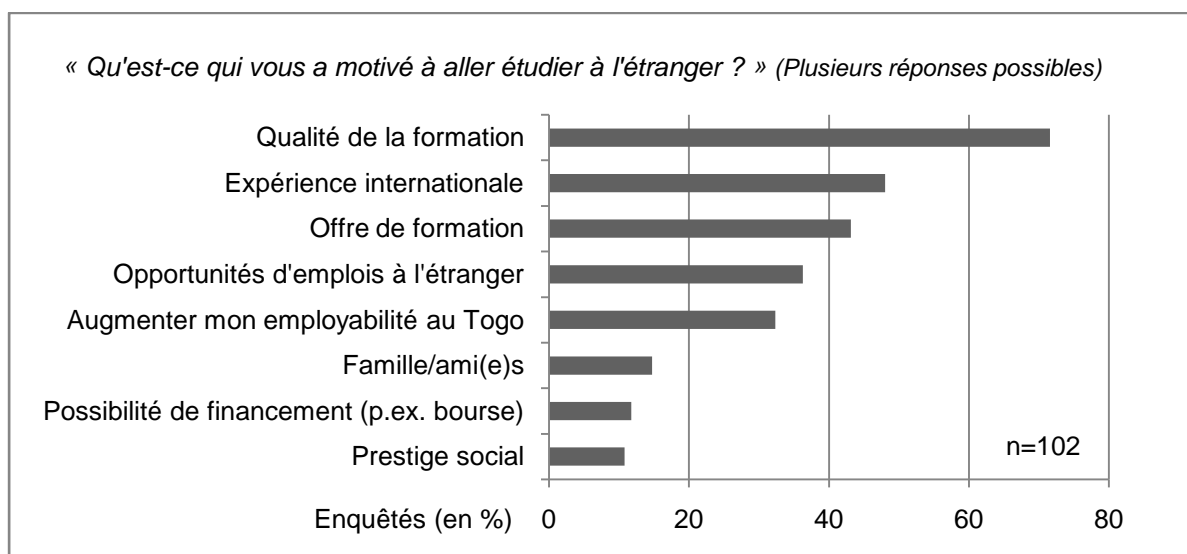


Figure 9 : Motivation pour aller étudier à l'étranger (Source : Enquête)

L'analyse du choix de la destination confirme ce constat : Si la présence de membres de la famille au Sénégal était important ou décisif pour un tiers des enquêtés, ce facteur figure quand même en dernière position des considérations pour le choix de la destination (voir Figure 10). La réputation de l'établissement et l'offre de formation sont clairement les facteurs clés pour les étudiants. Elles étaient importantes pour plus de 90 %, même décisives pour plus de 50 %. Les conditions d'admission et le coût de la formation ont également une grande influence. Ces aspects sont importants pour 7 et 8 sur 10 respectivement, mais beaucoup moins souvent décisifs, pour environ 3 sur 10. La réputation de la ville est importante pour environ 7 sur 10, mais souvent pas décisive (2 de 7 sur 10). Le fait que le Sénégal est un pays francophone, la libre circulation au sein de la CEDEAO ainsi que le niveau de vie plus élevé étaient importants pour la majorité (50-60 %), mais rarement décisifs. L'influence de la famille et des amis semble relativement limitée, leurs conseils sont jugés importants par la moitié mais leur présence pas ou peu importante pour 7 sur 10.

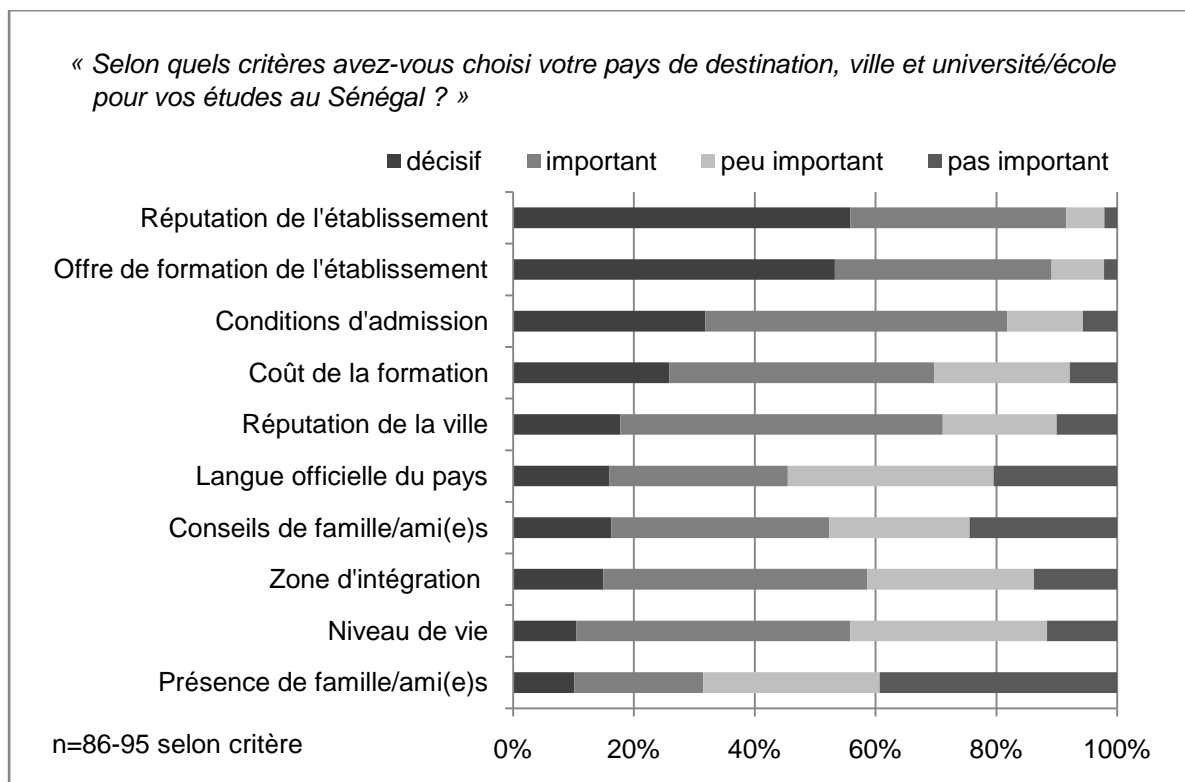


Figure 10 : Critères du choix de la destination (Source : Enquête)

Comme alternatives aux études au Sénégal, l'option d'étudier hors de l'Afrique a été mentionnée le plus souvent, notamment par 45 % des enquêtés, suivi par les études dans un autre pays africain pour 38 % (voir Figure 11). Par contre, seulement 23 % avaient l'alternative de continuer leur matière au Togo. On ne peut pas évaluer à quel degré l'option d'étudier hors de l'Afrique était une alternative réelle et réalisable pour ceux qui l'ont coché. Néanmoins, la question révèle quand même que plus de la moitié des enquêtés n'avait pas l'option d'étudier hors de l'Afrique. Ceci est un premier indicateur pour le rôle que joue Dakar et le Sénégal dans les projets de migration des jeunes étudiants Togolais, à qui ce pôle régional offre des opportunités qu'ils n'ont pas eu en dehors du continent, et qui peuvent le considérer comme tremplin.

L'influence de la famille dans la décision de partir étudier au Sénégal était clairement un facteur soutenant pour les enquêtés, vu que 7 sur 10 ont été encouragés par leurs familles. Pour 3 sur 10 la famille leur a laissé libre choix, ou le thème n'était pas sujet de discussion familiale. Seulement une personne déplore d'avoir été découragée par sa famille. Nous ne pouvons pas comparer ce taux de soutien avec ceux qui ne sont pas partis à l'étranger pour études, cependant le résultat suggère que l'accord familial est une condition essentielle pour pouvoir partir en premier lieu.

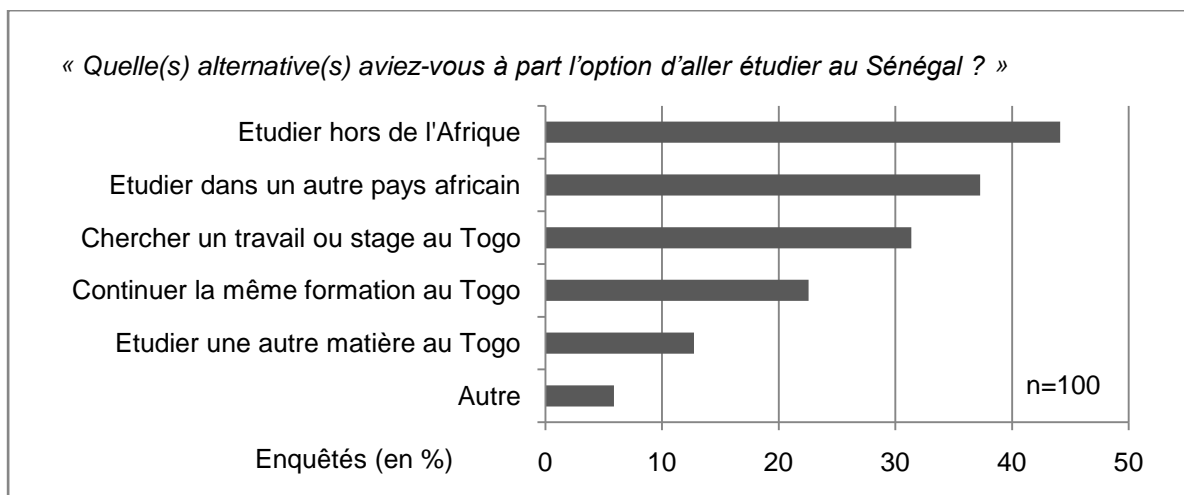


Figure 11 : Alternatives aux études au Sénégal (Source : Enquête)

S'ils avaient eu libre choix, 7 sur 10 étudiants auraient préféré aller étudier dans un autre pays. Le Sénégal paraît donc tout à fait comme destination de second choix ou comme un plan B pour la majorité des Togolais qui choisissent d'y étudier, qui pourraient donc éventuellement considérer une seconde migration si l'opportunité se présente au Sénégal. Les « pays de rêve » mentionnés sont très majoritairement les pays francophones, notamment le Canada (35 %) et la France (30 %), en troisième position le Maroc (9 %) qui est le seul pays sur le continent africain mentionné ; les autres sont orientés vers des destinations en Europe (Belgique 7 %, Allemagne 5 %, Angleterre 5 %) et en Amérique. L'attractivité des pays développés et l'importance de la langue française façonnent donc fortement les rêves de destinations des jeunes Togolais.

Néanmoins, le Sénégal était le pays de destination de premier choix pour plus d'un quart des étudiants (28 %), qui n'auraient pas préféré aller autre part pour leurs études.

3.3.3 Etudes au Sénégal

Parmi les enquêtés, 64 soit 63 % sont actuellement étudiants au Sénégal et 38 soit 37 % ont terminé ou arrêté leurs études au Sénégal au moment de remplir le questionnaire. La grande majorité étudie ou a étudié à Dakar (96 %), seulement quatre (4 %) sont inscrits à l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB) au Nord du pays durant la période de l'enquête. Dans la capitale Dakar, notre échantillon couvre 24 établissements d'enseignement supérieur différents, dont 9 publics et 15 privés, représentant donc la grande diversité du secteur dans le pays.

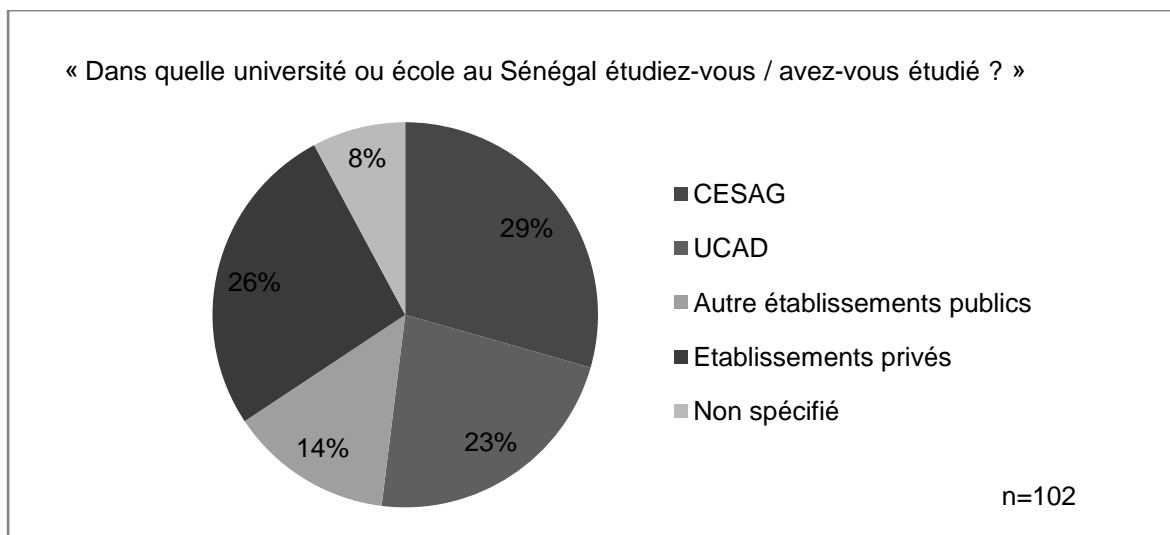


Figure 12 : Etablissements d'études au Sénégal (Source : Enquête)

Les établissements d'enseignement supérieur publics regroupent au total deux tiers des enquêtés, notamment dans le Centre Africain d'Études Supérieures de Gestion (CESAG) avec 29 %⁴ et à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) avec 23 % (voir Figure 12). Deux autres établissements publics représentés parmi nos enquêtés sont notamment l'Université Gaston Berger à St Louis et l'École Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) à Dakar. Avec 26 % de nos enquêtés dans des institutions privés, leur part correspond tout à fait à celle au niveau national : en 2012, les établissements privés ont accueilli environ 35 700 étudiants soit 29 % de l'effectif total au Sénégal (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal 2013 : 11). Les établissements privés les plus fréquentés par nos participants sont l'Institut Supérieur de Management (ISM), l'Université Dakar Bourguiba, l'Institut Privé de Gestion - Institut Supérieur de Technologie Industrielle (IPG-ISTI) et l'Institut Supérieur d'Informatique (ISI).

Au niveau des disciplines étudiées, l'image est assez diversifiée et reflète les spécialisations des différents établissements. 22 % des étudiants sont inscrits en Comptabilité/Finance/Banques. Les autres disciplines bien représentées sont Droit (11 %), Gestion (9 %), Informatique (8 %) et Audit/Contrôle de Gestion (7 %). Economie, Mathématiques/Statistique, Gestion des Ressources Humaines et Télécommunication rassem-

⁴ La forte représentation des étudiants du CESAG dans notre échantillon est probablement liée au dynamisme et réseau de l'association de Togolais dans cette école, ce qui a facilité la distribution du questionnaire au sein de cette dernière.

blent chacun entre 4 et 6 %. Avec seulement trois exceptions, la discipline étudiée était toujours parmi les disciplines préférées, soulignant le caractère volontariste du choix.

Parmi les étudiants actuels, plus de la moitié suivent un programme de master, seulement 3 sur 10 sont inscrits en licence. Les anciens étudiants ont majoritairement terminé leurs études au Sénégal avec l'obtention d'une qualification du deuxième cycle (Master 1 : 13 %, Master 2 : 55 %) ; 18 % ont terminé avec la Licence 3, un seul a obtenu le doctorat au Sénégal.

L'évaluation des conditions d'étude au Sénégal dessine une image clairement positive comparée à celle du Togo, ce qui peut alors justifier le choix d'aller au Sénégal (voir Figures 8 et 13). Les estimations moyennes sont meilleures pour tous les aspects, avec la plus grande différence au niveau de l'équipement (Sénégal 3,8 contre Togo 2,3 sur une échelle de 1 = insuffisant à 5 = excellent, soit +1,5). La plus faible différence se trouve au niveau du respect des délais et de la qualité de formation (+0,7 pour les deux).

Un t-test pour échantillons appariés confirme la différence d'évaluation sur l'ensemble des critères pour ceux qui ont pu noter les conditions dans les deux pays. On observe en plus que les notes données pour le Sénégal par ceux ayant étudié au Togo préalablement sont légèrement meilleures que pour ceux qui ne peuvent pas comparer les deux pays. Cependant, cette différence n'est pas statistiquement significative.

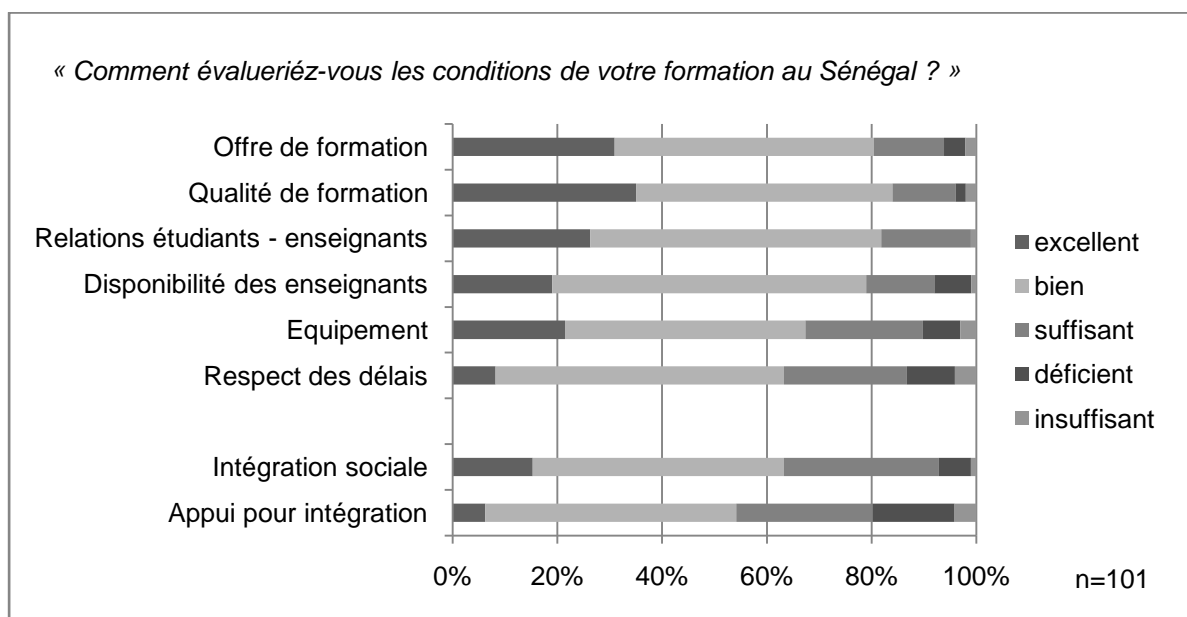


Figure 13 : Evaluation des conditions d'étude au Sénégal (Source : Enquête ; pour Evaluation des conditions d'étude au Togo voir Figure 8)

Sans remettre en question le constat général d'une meilleure qualité d'études, les entretiens approfondis nuancent certains défis à Dakar pouvant expliquer notamment la faible différence d'appréciation au niveau du respect des délais :

« L'année universitaire qui doit commencer en septembre à Dakar commence en mars, des fois en avril... donc c'est ce qui est en fait la difficulté ici. Au niveau du Togo c'est réglementé, mais à Dakar l'année universitaire est perturbée avec maintenant presque une année académique de retard par rapport aux autres universités » (Interviewé) ;

« Il y avait beaucoup de grèves à l'université. J'avais déposé mes dossiers dans une école privée (...). On a souscrit à un master, il fallait commencer, avec les grèves et tout ça, ils ont annulé. Finalement ils ont dit que (...) l'effectif qu'ils ont ne leur permettait pas de commencer les cours. Ils ont annulé. Donc, après avoir passé un bon sacré moment à attendre que les cours commencent, il fallait rechercher une autre école, pour s'inscrire à nouveau. (Interviewé).

Des grèves et bouleversements des calendriers académiques sont un problème général dans la majorité des universités francophones de l'Afrique de l'Ouest : La date de démarrage des cours et la fin du semestre ou encore la date de publication des notes sont souvent difficiles à prédire car elles sont déterminées par le rapport de force entre les syndicats, le pouvoir politique et les bailleurs de fonds. Le refus de corriger des copies ou le blocage des notes sont parfois utilisés comme stratégie des enseignants pour faire pression sur le gouvernement (Charlier/Croche 2010 : 81). Les problèmes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les pays africains sont caractérisés ainsi par des grèves cycliques d'étudiants et d'enseignants, les sureffectifs d'étudiants et de difficiles conditions de la recherche scientifique (Dia 2005 : 149-150).

Deux aspects supplémentaires dans l'évaluation des conditions d'étude au Sénégal concernent l'intégration sociale et l'appui pour l'intégration. Tous les deux sont notés bien ou mieux par plus de la moitié des étudiants, avec l'appui légèrement derrière l'intégration sociale. On pourrait penser que le fait d'être membre d'une association de Togolais au Sénégal influe positivement sur cette variable, mais ceci ne peut être confirmé par cette recherche.

Plus de la moitié des enquêtés (57 %) sont membres d'une association de Togolais durant leurs études au Sénégal, dont la majorité (42 soit 57 %) au sein de la CESTS. Les autres sont le plus souvent dans les associations au sein de leurs différentes écoles, dont 16 dans l'Association des Stagiaires Togolais du CESAG (AST), ce qui explique la forte représentation de cette école dans notre échantillon.

Pour analyser la variable du coût annuel des études, composé de tous frais liés directement à la formation tels que frais d'inscription et frais de scolarité, nous avons enlevé de l'échantillon deux valeurs extrêmes de 600 francs et 6 millions, dont l'improbabilité se confirme en comparaison avec d'autres cas similaires en terme d'école, discipline et niveau d'étude.

Ainsi, l'analyse des données disponibles (n=85) donnent un coût annuel entre 25 mille et 4 millions FCFA (environ 40 et 6100 €), avec une moyenne juste au dessous de 1,44 million FCFA (~2200 €). Cette grande fourchette s'explique entre autre par le niveau d'étude et les différences entre les établissements publics et privés. Les coûts augmentent d'abord avec le niveau d'étude (Corrélation de Spearman 0,41***), parce que les frais d'inscription sont échelonnés, passant de 25 mille francs pour la Licence 1 à 50 mille pour un Master 1 jusqu'à 150 mille francs pour le doctorat pour l'année 2013-2014 dans les établissements publics (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal 2013 : 21).

A notre surprise, les coûts annuels fournis par les enquêtés sont plus élevés dans les établissements publics que dans les institutions privés, avec une moyenne de 43 % (dans les établissements publics en moyenne 1,59 millions, dans les privés 1,11 millions FCFA). Le t-test des échantillons indépendants confirme la significativité de la différence des moyennes.

Quant au financement des études et de la vie au Sénégal, la famille est clairement le plus grand appui financier, notamment pour 84 % des enquêtés. Un travail rémunéré permet à 12 % de parvenir à leurs besoins, mais ceci n'est que rarement la seule source de financement. Pour ceux qui ont plusieurs sources de financement en même temps (11 %), le plus souvent c'est le soutien de famille/amis et un travail rémunéré supplémentaire. Seulement 11 % des enquêtés bénéficient d'une bourse d'étude. L'épargne comme source de financement joue un rôle négligeable avec seulement 4 % des étudiants qui s'appuient totalement ou en partie sur cette source.

Il ressort de notre enquête et des entretiens individuels que le financement des études est un défi majeur pour nombreux Togolais au Sénégal. En effet, un tiers des étudiants enquêtés déplorent de disposer des ressources financières insuffisantes. Aux frais de scolarité s'ajoute le coût élevé de vie au Sénégal par rapport au Togo, comme le révèlent nos entretiens individuels.

Le manque d'appui financier de la part de l'État togolais est d'ailleurs évoqué aussi bien par les interviewés que par les participants au questionnaire. Leur perception générale

de l'inégalité de conditions d'études se base notamment sur la comparaison avec leurs camarades sénégalais et d'autres nationalités, qui reçoivent des aides et bourses de la part de leurs Etats :

« *Les autres pays aident beaucoup plus leurs étudiants* » (Interviewé) ;

« *Tous les étudiants des autres pays disposent de bourses mais pauvre étudiant Togolais n'a pas de bourse de son pays* » (Enquêté du questionnaire).

En effet, le Sénégal a soutenu 82 % de ses étudiants avec une bourse ou une aide en 2012 (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal 2013 : 12). Dans le passé, l'État togolais octroyait des aides à ses ressortissants étudiants au Sénégal, mais ces aides ont été coupées, ainsi que la plupart des bourses, notamment pour les disciplines offertes au Togo. Elles seraient maintenant attribuées uniquement pour certaines disciplines et en fonction d'autres critères très sélectifs, expliquent nos interviewés.

Ainsi, parmi les enquêtés recevant une bourse, une seule personne dit l'avoir reçu de la Direction des Bourses et Stages du Ministère de l'enseignement du Togo. Les autres sont boursiers de divers organismes et programmes régionaux ou internationaux, dont la Fondation Konrad Adenauer et l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), et deux dans le cadre du Centre d'Excellence Africain en Mathématiques, Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication (CEA-MITIC) à l'UGB, un programme sous-régional financé par la banque mondiale.

3.4 Trajectoires suivant la migration pour études

Grâce à la constitution de notre échantillon qui comprend des étudiants actuels ainsi que des anciens, nous pouvons étudier non seulement les aspirations et projets de vie des étudiants Togolais actuellement au Sénégal, mais les parcours post études réels des diplômés qui sont toujours au Sénégal, rentrés au Togo ou partis ailleurs. L'analyse des enjeux liés à la question du retour est effectuée pour les deux groupes ensemble.

3.4.1 Plans futurs des étudiants

Quant aux aspirations futures des étudiants Togolais inscrits au Sénégal au moment de l'enquête, plus de la moitié envisage une carrière dans un organisme international. Ceci va bien avec le fait que la poursuite d'études à l'étranger constitue déjà un premier pas vers l'international, et peut donc servir de tremplin pour une carrière internationale. Le

secteur privé est ciblé par 16 % des étudiants, tout comme l'entrepreneuriat, ce qui est en cohérence avec les disciplines dominantes étudiées. Cependant, il est étonnant qu'aucun des étudiants n'aspire à une position dans la fonction publique, ce qui suggère que ce secteur a perdu de son attractivité malgré la sécurité d'emploi et d'autres avantages offerts par ce secteur.

En général, les étudiants Togolais au Sénégal semblent bien décidés et précis en ce qui concerne leur carrière, avec seulement 2 étudiants soit 5 % encore indécis qui n'ont pas encore un type de carrière précis en tête. Ce constat est également important pour la prochaine étape après le premier diplôme. Plus de la moitié envisage chercher un travail ou un stage à la fin des études au Sénégal, un quart souhaite continuer leurs études ailleurs, et un petit nombre (11 %) prévoit créer leur propre entreprise, en accord avec les aspirations à l'entrepreneuriat du point précédant (voir Figure 15).

Par contre, ce qui ne semble pas aussi claire dans les plans futurs des étudiants c'est la question du pays où ils comptent aller ou vivre : 4 sur 10 étudiants sont encore indécis sur cette question (voir Figure 14). Ce taux élevé d'incertitude est néanmoins en adéquation avec les résultats d'autres études (cf. chapitre 1.5).

Parmi ceux qui savent où ils veulent aller, seulement un quart envisagent rentrer au Togo ; un tiers compte rester au Sénégal, et ceux qui prévoient se rendre autre part sont encore un peu plus nombreux (voir Figure 15). Les pays envisagés pour une seconde migration sont majoritairement la France ou l'Europe et le Canada (6/14), et pour une minorité les pays de la sous-région ouest africaine (2/14) (voir Figure 14). Néanmoins, presque la moitié de ceux désirants aller ailleurs n'ont pas spécifié leur destination envisagée qui n'est peut-être pas encore claire pour eux-mêmes, ou même pas importante :

« Mon objectif c'est d'être bien dans le domaine que je veux faire. Et là... forcément aller loin quoi. Et aller loin c'est ailleurs... » (Interviewé).

Il ressort des entretiens approfondis à quel degré le trajet futur peut dépendre avant tout des opportunités qui se présentent à la fin des études au Sénégal et qui ne sont pas des fois connues d'avance : *« Si j'ai des opportunités qui me sont offertes je vais essayer de les saisir »* (Interviewé). Ceci pourrait bien être l'attitude du grand pool des indécis, dont le chemin reste à déterminer.

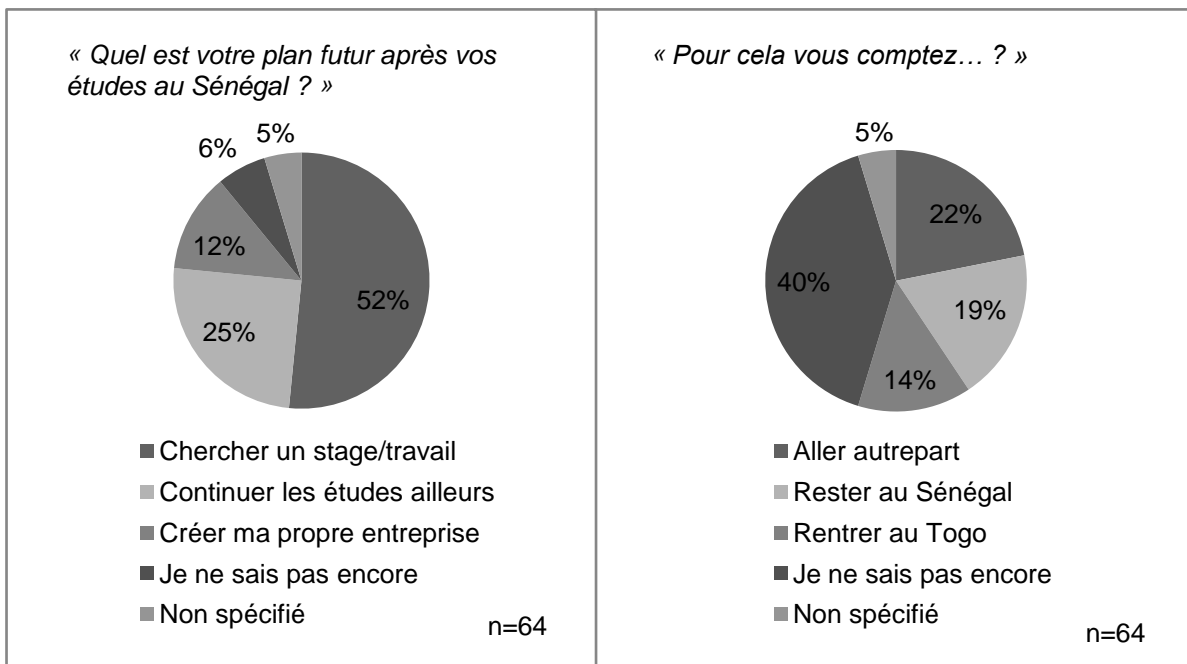


Figure 15 : Plans futurs des étudiants: activité (Source : Enquête)

Figure 14 : Plans futurs des étudiants: lieux (Source : Enquête)

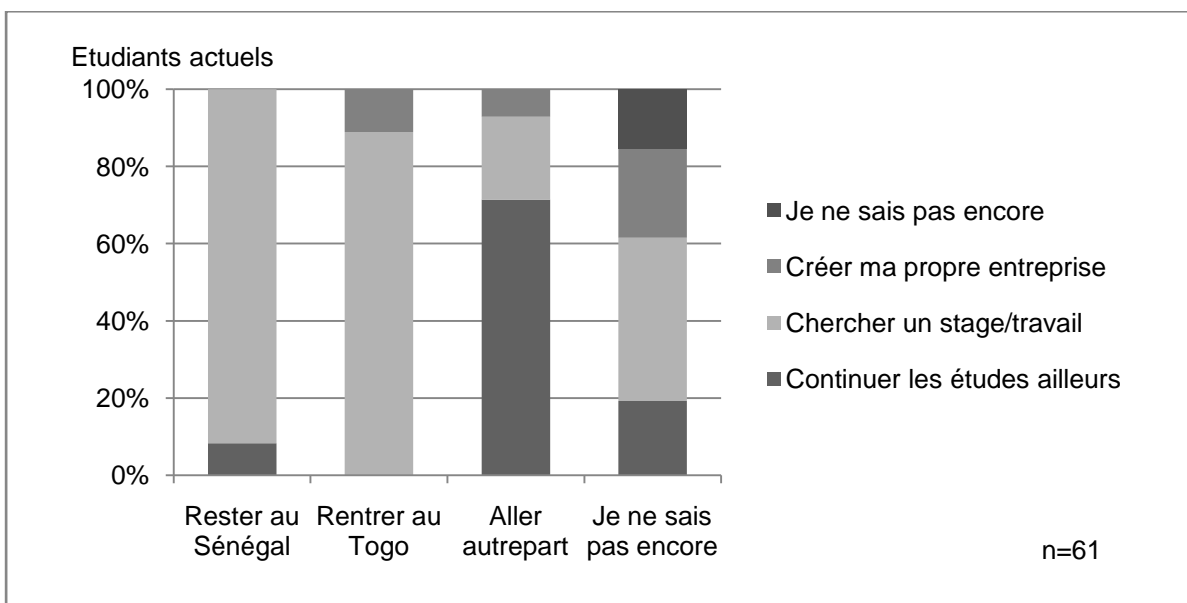


Figure 16 : Activité et lieu dans les plans futurs des étudiants (Source : Enquête)

Une analyse des destinations futures en fonction des activités prévues montre que ceux qui prévoient rester au Sénégal et ceux qui disent vouloir rentrer au Togo comptent presque tous y chercher un boulot ou un stage, alors que les étudiants souhaitant se rendre ailleurs envisagent majoritairement y continuer leurs études (voir Figure 16). Les aspirants entrepreneurs sont le groupe le plus indécis par rapport au pays futur

avec les trois quarts ayant coché « je ne sais pas encore ». De ces observations, le Sénégal émerge comme tremplin pour une deuxième migration pour études, mais de façon plus importante encore, comme pôle d'opportunités de qualification pour le marché d'emploi de la sous-région ouest-africaine.

Il ne faut pas oublier que ces projets futurs ne sont que des intentions prononcées, qui ne sont pas forcément réalisables. Mais ils dessinent quand même une image du rôle que joue le Sénégal dans les perceptions et rêves des jeunes Togolais.

3.4.2 Trajets réels des diplômés

Grâce aux anciens étudiants Togolais au Sénégal qui ont participé à notre enquête, nous avons des informations sur le trajet réel de 38 Togolais suite à la fin de leurs études au Sénégal. Près de la moitié d'entre eux (17 soit 45 %) sont des récents diplômés de 2015, et au total quatre sur cinq ont reçu leur diplôme dans les cinq années passés depuis 2011. Le plus ancien participant dit avoir terminé ses études au Sénégal en 1998.

Si le nombre total de diplômés enquêtés dans le cadre de cette étude n'est pas très grand, leur diversité est quand même suffisamment large pour permettre d'analyser de façon claire les trois options de trajectoire suivant une migration pour études qui sont : l'installation dans le pays d'accueil, le retour au pays d'origine et une seconde migration envers un pays tiers. Au moment de remplir le questionnaire, 23 soit 60 % des anciens vivent au Sénégal, plus précisément tous dans la région de Dakar, 9 soit 24 % sont de retour au Togo et 6 soit 16 % habitent en France.

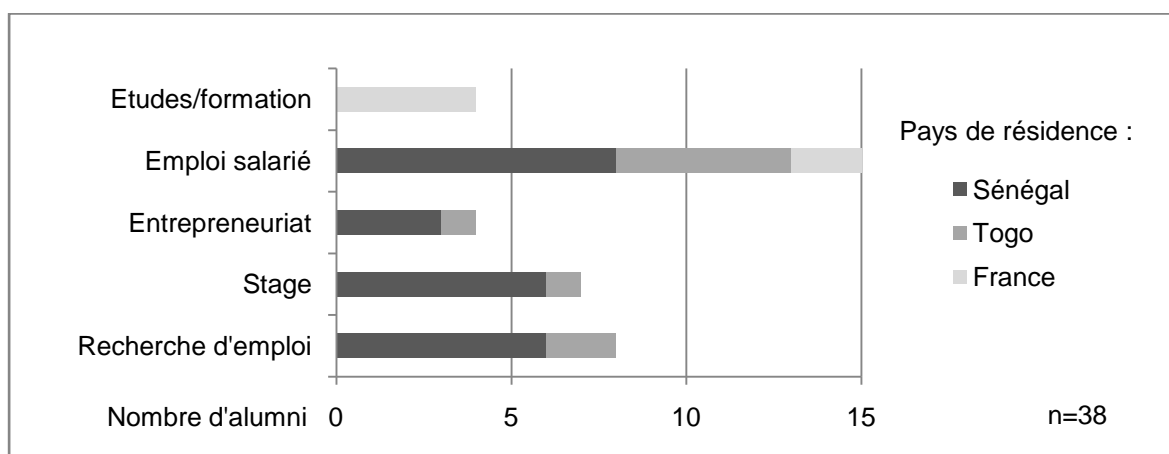


Figure 17 : Activité principale et pays de résidence des diplômés (Source : Enquête)

La plus grande partie des anciens étudiants enquêtés est salarié(e) (40 %), un cinquième est à la recherche d'un emploi/stage ou en stage respectivement (voir Figure 17). Trois des quatre entrepreneurs sont au Sénégal, le quatrième au Togo. Nous observons des proportions similaires entre emploi salarié, entrepreneuriat, stage et recherche d'emploi comme activités principales pour ceux résidants au Sénégal et au Togo. Les six anciens étudiants en France sont tous allés pour continuer les études. Deux parmi eux sont maintenant salariés.

Les salariés ont majoritairement un emploi qui correspond totalement (57 %) ou un peu (35 %) à leur domaine d'étude. Deux tiers sont employés dans le secteur privé sous contrat à durée indéterminée. Ceci présente un écart entre la carrière réelle et les aspirations de carrière - Les 19 anciens étudiants qui ne travaillent pas encore aspirent, tout comme les étudiants, majoritairement une carrière dans un organisme international (47 %). Il paraît que les emplois dans des organismes internationaux ne sont pas aussi faciles à trouver: un seul ancien étudiant en a un parmi les enquêtés.

Les salaires sont très variés avec toutes les 9 catégories de 0 à plus de 1,5 million FCFA par mois en étapes de 100 mille FCFA représentées. Ils reflètent les niveaux de vie des pays de résidence : ceux qui gagnent plus de 1 million FCFA par mois travaillent en France, ceux qui résident au Sénégal reçoivent entre 200 mille et 1 million FCFA par mois. Les salaires les plus bas sont payés au Togo, ne dépassant 400 mille FCFA et pour les contrats à durée déterminée même pas 100 mille FCFA par mois.

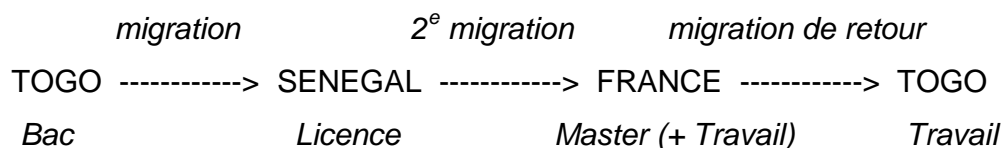
Les quatre entrepreneurs travaillent dans les domaines de gestion de projets, recherche & suivi évaluation, solutions informatiques et TIC. Deux parmi eux qui sont au Sénégal ont 3 à 5 et 6 à 10 employés respectivement.

Deux variables nous permettent de retracer des trajectoires migratoires plus complexes avec plusieurs étapes : l'information sur des diplômes d'études supérieures obtenus dans un autre pays après les études au Sénégal, et le fait d'avoir travaillé ou fait un stage dans un autre pays depuis la fin des études au Sénégal.

Parmi les 6 (soit 16 %) anciens étudiants ayant obtenu un diplôme d'études supérieures supplémentaires ailleurs après le séjour au Sénégal, 5 l'ont obtenu en France en niveau de master, et un ancien étudiant a obtenu la Licence 3 au Burkina Faso et vit actuellement au Sénégal.

A travers les cas de seconde migration pour études et l'obtention d'un diplôme supplémentaire, nous pouvons extraire une trajectoire apparemment typique : de migrants

étudiants qui obtiennent le BAC au Togo, vont au Sénégal pour y obtenir la Licence 3 et enchainent ensuite une seconde migration en France pour y poursuivre le master, puis travaillent en France pendant un certain temps pour enfin rentrer un jour au Togo :



Parmi nos diplômés enquêtés, sept se trouvent sur ce trajet, avec des petites variations. Un ancien étudiant a traversé l'ensemble de cette chaîne. Parmi les six autres, deux sont à l'étape de travail en France et quatre y étudient encore (deux en master 1 et deux en master 2), mais tous ont l'intention de rentrer au Togo un jour donc de compléter ce même cycle. Il y a quelques petites variations telles que l'obtention du BTS au Togo ou d'un master 1 au Sénégal, et possiblement d'autres variations et étapes supplémentaires qui n'ont pas été matérialisées dans le questionnaire, mais cela n'affecte pas l'observation qu'il s'agit ici d'un trajet typique de seconde migration plus lointaine où Dakar a joué le rôle de tremplin. Nous pouvons également constater que cette seconde migration n'est pas toujours envisagée ou prévue dès le début : quatre n'auraient pas préféré aller autre part pour leur premier séjour d'études qu'au Sénégal.

Les informations sur les pays où les diplômés ont fait des stages ou travaillé après la fin de leurs études au Sénégal nous permet de retracer dans une certaine mesure les trajets qui n'ont pas inclus une seconde migration pour études, mais éventuellement pour travail⁵.

Les pays dans lesquelles les anciens étudiants ont déjà travaillé ou fait un stage depuis la fin de leurs études au Sénégal sont :

- A. Parmi ceux résidants au Sénégal (n=23) : 2 dont 1 au Togo et 1 au Mali, Guinée et Burkina Faso ;
- B. Parmi ceux résidants en France (n=6) : 3 dont 2 au Togo et 1 au Sénégal ;

⁵ Dans le questionnaire en ligne, la question 35 « *Depuis la fin de vos études au Sénégal, dans quel(s) pays avez-vous travaillé ou fait un stage ?* » a été posée aux diplômés avec des options oui/non de réponses visible en fonction du pays de résidence coché auparavant. Ainsi, la question se termine respectivement « *Depuis la fin de vos études au Sénégal, avez-vous travaillé ou fait un stage... hors du Togo / hors du Sénégal / au Sénégal ou au Togo ?* ». Cela fait que l'information sur un travail/stage n'a pas été recueillie pour le pays actuel de résidence. Si le répondant en question n'est pas salarié ou stagiaire au moment de remplir, nous ne pouvons pas savoir s'il l'a déjà été dans le passé dans le pays où il se trouve. Cette information permettrait de mieux tracer les trajets de migration de travail suite à la migration d'études. Cette question a été simplifiée dans la version papier. Toutefois la simplification est intervenue à un stade avancé et donc tardif de la collecte des données.

C. Parmi ceux résidants au Togo (n=9) : 3 dont 1 au Sénégal, 1 en Côte d'Ivoire et au Sénégal et 1 au Gabon.

Les trajets qui en résultent sont les suivants (avec les pays de travail/stage en gras) :

- A1 : TOGO > *SENEGAL*.
- A2 : TOGO > *SENEGAL* > **TOGO** > *SENEGAL*.
- A3 : TOGO > *SENEGAL* > **MALI** > **GUINEE** > **BURKINA FASO** > *SENEGAL*.
- B1 : TOGO > *SENEGAL* > FRANCE.
- B2 : TOGO > *SENEGAL* (> FRANCE) > **TOGO** > FRANCE.
- B3 : TOGO > **SENEGAL** > FRANCE.
- C1 : TOGO > *SENEGAL* > TOGO.
- C2 : TOGO > **SENEGAL** (> ...) > TOGO.
- C3 : TOGO > **SENEGAL** > **COTE D'IVOIRE** > TOGO.
- C4 : TOGO > *SENEGAL* > **GABON** > TOGO.

Nous constatons que sauf pour des études continues, personne n'est sorti de l'Afrique subsaharienne. La migration pour études semble être une « voie exclusive » pour une migration lointaine.

Bien sûr que d'autres variations et étapes supplémentaires de ces trajets sont possibles, mais qui ne pouvaient pas être matérialisées à travers le questionnaire standardisé. Néanmoins ceci nous donne une idée de la grande diversité des trajets de migration d'études et combien celle-ci est liée à la migration de travail et recherche de stage qui suivent les études ou est combinée avec les études.

La moitié des anciens étudiants vivants hors du Togo n'est jamais retournée depuis la fin de leurs études au Sénégal, mais ceci ne paraît pas étonnant si on considère que ce sont ceux diplômés depuis 2013 donc assez récemment. Comme on peut s'y attendre, il y a une bonne corrélation positive entre le nombre d'années passées depuis l'obtention du dernier diplôme au Sénégal et le nombre de retours (Corrélation de Spearman 0,59***).

Parmi les anciens étudiants résidants hors du Togo, plus de la moitié a déjà financièrement soutenu un ou plusieurs membres de sa famille au Togo de façon régulière (31 %) ou occasionnelle (24 %). Il n'y a pas de corrélation entre la régularité des envoies⁶ et le salaire ou le pays de résidence, mais avec le nombre d'années passés depuis la

⁶ Variable codé : 1 = jamais/pas encore, 2 = envois occasionnels, 3 = envois réguliers

fin des études au Sénégal (Corrélation de Spearman 0,55***). Ceci est logique notamment vu que la stabilité d'emploi augmente avec le temps qui passe : Tous ceux qui sont salariés ont déjà financièrement soutenu leur famille au Togo, ce qui est en même temps preuve de la forte responsabilité de soutenir leurs familles restées à la maison.

3.4.3 Enjeux du retour

La question « Avez-vous l'intention de rentrer au Togo un jour ? » a été posée aux étudiants qui ne prévoient pas rentrer au Togo immédiatement après la fin de leurs études au Sénégal (n=52) ainsi qu'aux anciens étudiants qui ne résident pas dans leur pays d'origine au moment de l'enquête (n=29).

Parmi les étudiants, trois sur quatre manifestent l'intention de rentrer au Togo un jour, mais pour 26 soit 54 %, ce n'est que pour un séjour temporaire. Seulement 23 % envisage de retourner de façon permanente, et le même pourcentage de répondants de cette question disent ne pas encore le savoir, ce qui veut dire que personne n'exclut explicitement la possibilité de rentrer un jour.

Pour les diplômés, la proportion des indécis est similaire mais parmi les désireux de rentrer un jour, le retour permanent est envisagé plus souvent (12/22 soit 55%). Ceux qui sont en France sont tous désireux de rentrer un jour, contre un quart d'indécis parmi ceux restés au Sénégal.

Les conditions économiques et d'emploi sont clairement d'une grande importance pour tous ceux qui ne considèrent pas un retour permanent, qu'ils soient étudiants ou diplômés (n=54). Pour 70 %, le retour permanent serait une option s'il y avait de meilleures opportunités d'emploi au Togo, et 40 % considéreraient un retour permanent sous un meilleur climat d'investissement. Le fondement d'une famille et un changement politique sont moins souvent évoqués comme conditions pour un retour permanent (9 et 7 %). Nos entretiens confirment de façon claire combien les conditions du marché conditionnent les décisions migratoires et la considération du retour :

« Le projet de retour serait éminent pour moi si après ma formation je suis sûr de trouver un boulot, parce que la seule crainte est d'aller à Lomé et ne pas trouver de boulot comme tout ce que je suis en train de voir pour beaucoup de jeunes. Si tu peux me trouver un boulot à Lomé, je pars. Mais [dans ce cas] je vais parce que je suis sûr que je vais m'insérer. Sinon je préfère d'abord chercher ici, au cas où je n'en trouve pas, je vais rentrer chez moi » (Interviewé) ;

« Tout dépend vraiment de ce qui nous attend au pays » (Interviewé).

La réticence de rentrer de façon permanente chez nombreux enquêtés cadre avec le fait que deux tiers pensent que les conditions ne sont pas réunies pour permettre aux Togolais à l'étranger de rentrer pour s'installer au Togo. Et que la moitié pense que trouver un bon emploi est plus facile à l'étranger qu'au Togo (voir Figure 19).

Pour analyser quels facteurs influencent la volonté de rentrer chez les étudiants, nous avons créé deux variables indicatives : la volonté au retour (codage : 0 = Aucune intention de rentrer, 1 = Indécis, 2 = Retour plus tard et temporaire, 3 = Retour plus tard et permanent, 4 = Retour directement après la fin des études) et une variable indiquant la direction du plan futur (codage : 1 = Aller ailleurs, 2 = Rester au Sénégal = 3 Retour au Togo). Nous avons ensuite testé les corrélations entre ces deux variables dépendantes et un certain nombre de variables qui pourraient avoir une influence, notamment le genre, le groupe ethnique, la position dans la famille (ainé ou benjamin), le niveau d'étude, le fait d'avoir au moins un membre de la famille à l'étranger, Cependant, aucune corrélation avec ces variables supposées dépendantes n'a pu être confirmée. Ce résultat pourrait suggérer un caractère très individuel de la volonté au retour, mais il paraît surtout que nos variables de propension au retour ne sont pas de bons indicateurs, notamment parce qu'ils mélangent par exemple des intentions de visite et d'installation permanente, et que ces plans ne sont probablement pas encore bien élaborés par les étudiants.

Les raisons évoquées par les étudiants qui comptent rentrer au Togo (n=9) sont surtout la cherté de la vie au Sénégal et pour être plus proche de la famille (4 mentions chacun). Comme l'explique un des nos interviewés :

« Nombreux sont les étudiants qui quand vous écoutez, disent ah, moi je vais vite finir et rentrer chez moi (...), parce qu'ils sont dans l'optique où on a étudié loin de nos pays, loin de nos proches donc on a cette envie de retourner retrouver les proches avant de penser à quoique ce soit » (Interviewé).

En effet, la majorité d'entre eux aspirent quand même travailler à l'étranger dans l'avenir (5 oui, 3 peut-être), ce qui suggère que leur intention de rentrer après les études concerne plutôt un séjour temporaire que permanent.

Cette perspective est contrastée par les raisons pour des retours devenu réalité : Ceux qui sont rentrés au Togo au moment des enquêtes (n=9) donnent comme raison pour leur retour au pays le plus souvent d'avoir eu une opportunité de travail ou de stage au Togo (4 soit 44 %). Deux autres raisons évoquées par 3 (33%) respectivement sont le fait de ne pas avoir eu d'opportunité de stage ou travail au Sénégal et pour servir le

pays. Une autre raison précisée « en mission » indique un caractère temporaire du séjour au Togo actuel, ainsi qu'un emploi internationalisé. Il ressort ici l'importance des facteurs économiques liés aux opportunités d'emploi dans les décisions migratoires et le choix du retour ou non-retour. Ceci est souligné par le fait qu'aucun des diplômés de retour au Togo n'ait coché comme raison de retour « pour être plus proche de ma famille ». En même temps, la majorité d'entre eux aspirent travailler à l'étranger dans l'avenir (5 oui, 3 peut-être). Des migrations futures ne sont donc pas exclues.

3.5 Migration pour études et développement du pays d'origine

3.5.1 Perspectives des enquêtés

La grande majorité des enquêtés (79%) affirment qu'ils conseilleraient à d'autres jeunes au Togo de poursuivre leurs études à l'étranger, 17 % le feraient peut-être. Personne n'ayant répondu négativement à cette question, la migration pour études au Sénégal se présente ici pour les Togolais interrogés très clairement comme une expérience perçue avantageuse.

Quand il s'agit du développement de leur pays d'origine, les enquêtés placent de grands espoirs dans les jeunes au Togo : Sept sur dix croient dans le potentiel de la jeunesse pour faire avancer le pays (voir Figure 18). Pour la moitié, les migrants qualifiés de retour au Togo et le gouvernement sont également des porteurs d'espoir (48 et 51 % respectivement). Les migrants à l'étranger par contre, tout comme les riches et puissants au Togo, ne sont considérés comme agents de développement que par une minorité (15 et 13 % respectivement). Il ressort ainsi de ces réponses l'importance perçue du retour des migrants de l'étranger pour mettre en valeur leurs compétences et savoir-faire acquis pour le bien de leur pays. En effet, seulement 19 % des sondés estiment que les Togolais à l'étranger peuvent mieux contribuer au développement du Togo en envoyant de l'argent qu'en rentrant. Ceci pourrait s'expliquer par des doutes concernant l'efficacité et le potentiel des transferts de fonds pour dans le développement économique au pays :

« C'est un don personnel. Comment j'aide ma famille ? J'aide peut-être mes jeunes frères qui sont au pays, puisque le système scolaire c'est n'est pas ça, à quitter aller ailleurs pour fréquenter [l'université]. Mais tu ne vas pas voir quelqu'un développer un projet de développement pour toute une société » (Interviewé) ;

« Les envois de fonds des migrants à l'étranger sont des fonds précaires, ça fini d'un jour à l'autre, donc si c'est pas bien investi on ne verra pas vraiment l'impact de ces fonds sur le développement du pays » (Interviewé).

On peut donc penser que dans cette logique, ils soient conscients de leur propre rôle et que le Togo a besoin d'eux en tant que citoyens pour revenir développer le pays.

Certains soulignent aussi à travers des remarques individuelles l'importance de la collaboration et du caractère universel de la mission de faire avancer le pays, qui devrait être entamé par « le TOGOLAIS », « Tout le peuple », ou encore « Tous ceux qui en ont la volonté ».

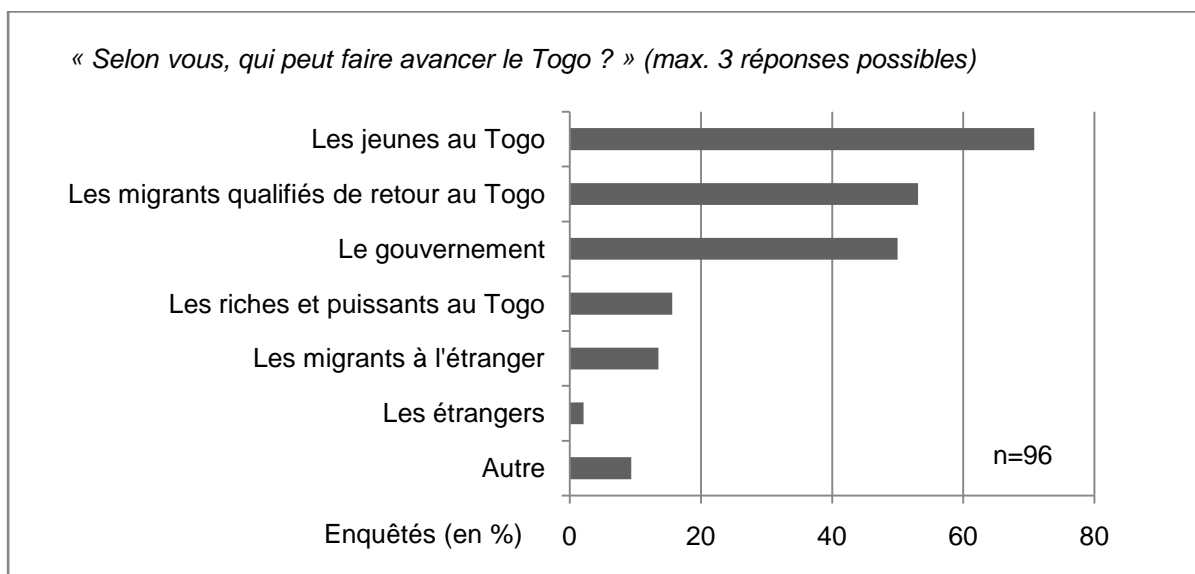


Figure 18 : Acteurs de développement du Togo (Source : Enquête)

Un consensus ressort de nos enquêtés en ce qui concerne la responsabilité et la potentialité de tout un chacun à contribuer au développement de son pays d'origine (voir Figure 19). Nos interviewés l'illustrent bien :

« Si on est pas parti c'est parce qu'il y a des choses qu'on déplore, mais maintenant revenons installer ces choses pour que notre pays fasse un bon pas ; parce que ça ne sert à rien d'aller acquérir de la connaissance dans un autre pays mais de laisser son pays avec ce gap, avec ce creux, cette faille que nous avons trouvé, qui nous poussé à sortir, laisser le pays avec cette faille, c'est pas bien, mais revenir, contribuer à combler cette faille » (Interviewé) ;

« On est tous appelé à contribuer... chaque petite action, chaque emploi créé ou chaque entreprise construite est un apport au développement du pays donc tout ceci je

compte m'y mettre et apporter ma contribution au développement de mon pays. » (Interviewé).

Les apports précédents témoignent aussi du fait que même si pas prédominant dans les décisions migratoires, l'objectif de « servir mon pays » a été mentionné plusieurs fois dans le questionnaire au niveau des motivations pour le retour au Togo.

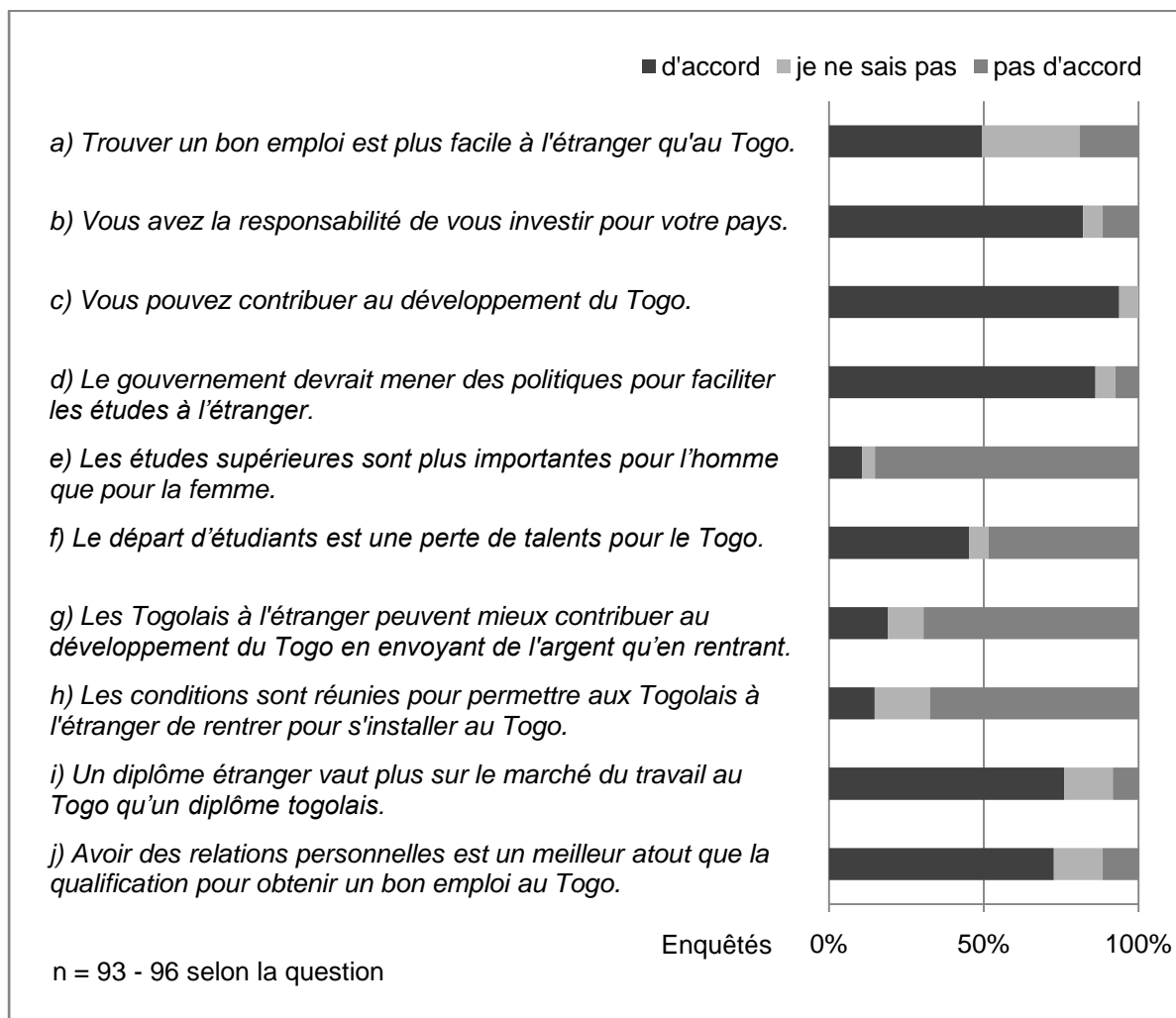


Figure 19 : Evaluation des propositions concernant la migration et le développement (Source : Enquête)

Par contre, cette volonté de contribuer semble freinée par des conditions difficiles et les problèmes auxquelles font face ceux qui retournent au Togo. Bien que trois quarts des enquêtés estiment qu'un diplôme étranger vaut plus sur le marché du travail au Togo qu'un diplôme togolais, cette estimation est relativisée par l'impression qu'il n'y a pas d'égalité dans l'accès aux emplois au Togo, que le relationnel est plus considéré que la qualification : 73 % sont d'accord avec la thèse « Avoir des relations personnelles est

un meilleur atout que la qualification pour obtenir un bon emploi au Togo » (voir Figure 19). En résulte la peur qu'au retour la qualification et les compétences ne soient pas ou ne pourront pas être valorisées au Togo de manière adéquate :

« C'est encore dur de croire en un Togo meilleur où on serait jugé selon nos talents et non selon nos affinités avec telle ou telle autre autorité » (Enquêté du questionnaire) ;

« Quand tu fais des études pour pousser à un certain niveau, il y a une question qui revient toujours : Est-ce que chez toi, tu seras considéré à la hauteur de tout ton investissement ? » (Interviewé) ;

« Il faut avoir un bras long jusqu'au Togo, tu peux être diplômé, même chez toi, mais le contexte politique fait que tu peux ne pas avoir du boulot, parce que tu ne connais personne. Pas parce que tu n'as pas la potentialité mais tu ne connais personne qui va t'insérer, où et comment ? » (Interviewé).

C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles la moitié des enquêtés pensent qu'il est plus facile de trouver un bon emploi à l'étranger qu'au Togo, mais un tiers sont aussi indécis sur cette question. Il existe néanmoins un consensus en ce qui concerne le fait que les conditions ne sont pas réunies pour permettre aux Togolais à l'étranger de rentrer pour s'installer au Togo.

Les opinions très divergentes sur la question si le départ d'étudiants est une perte de talents pour le Togo pourrait s'expliquer par un dilemme entre acquisitions de compétences qui pourront servir au pays et les difficultés de pouvoir les mettre en valeur. Elle pourrait également être due au fait qu'il n'y ait pas une bonne alternative pour les jeunes Togolais de se former dans de meilleures conditions au pays.

3.5.2 Recommandations des enquêtés

86 % des enquêtés pensent que le gouvernement devrait mener des politiques pour faciliter les études à l'étranger. L'octroi de bourses pourrait faciliter l'accès aux études à l'étranger de manière plus équitable et aider à surmonter les difficiles conditions financières auxquelles font face nombreux étudiants Togolais au Sénégal (voir chapitre 3.3.3). Ce pourrait également être un moyen d'augmenter la volonté à rentrer, comme l'indique un des participants de l'enquête :

« L'État Togolais dans ses politiques devrait également encourager les étudiants en leur octroyant des bourses, c'est en cela que les étudiants Togolais à l'étranger lui seraient véritablement redevables » (Enquêté du questionnaire).

Les idées des enquêtés pour faciliter le retour des Togolais ayant étudié à l'étranger et leur insertion sociale et professionnelle au Togo tournent autour de plusieurs aspects clés :

- Création d'emplois à des salaires convenables ;
- Amélioration des conditions d'accès aux emplois (Promouvoir la méritocratie, lutte contre la corruption) ;
- Encourager/faciliter l'entrepreneuriat, améliorer le climat d'investissement ;
- Renforcement des associations et réseaux avec la diaspora.

Néanmoins, tout cela n'élimine pas le besoin d'améliorer les capacités et la qualité du système d'enseignement supérieur au Togo afin de le rendre accessible à tous et satisfaire la demande. Ainsi nos enquêtés qui déplorent les conditions d'étude au Togo sont aussi soucieux du caractère renforçant des inégalités sociales des études à l'étranger sous les conditions d'accès actuelles :

« Toutefois, il faut garder l'observation selon laquelle le retour des diplômés de l'étranger entraîne le mépris de ceux formés en place et leur délaissement, ce qui à mon avis contribue davantage à entretenir la pauvreté car les délaissés (les formés au Togo) sont souvent ceux qui n'ont pas eu le moyen d'aller s'offrir des diplômes de l'étranger » (Enquêté du questionnaire).

Améliorer le système d'enseignement supérieur et les conditions d'études au Togo, avec des formations donnant droit à des diplômes reconnus à l'international et mieux adaptées aux réalités du terrain, doit donc rester la priorité majeure. L'octroi de bourses comme toute autre mesure pouvant améliorer l'accès égal à l'enseignement supérieur pour tous doivent être des actions à promouvoir.

3.6 Synthèse des résultats

Notre enquête auprès des Togolais qui étudient ou ont étudié au Sénégal montre les résultats suivants :

Profils des enquêtés : L'analyse des profils des enquêtés révèle que les femmes sont généralement sous-représenté mais c'est probablement dû à l'accès général aux études et non pas une moindre propension de migrer pour études. Les groupes ethniques sont représentés largement comme au pays.

Motivations et conditions de migration : Au Togo, les enquêtés déplorent des conditions d'études plutôt précaire surtout en terme d'équipement et au regard des sureffectifs d'étudiants dans les universités publiques. La moitié des enquêtés est partie au Sénégal directement après le bac sans même avoir commencé des études au pays, ce qui suggère que cette migration constitue un projet conçu dès le début. Un tiers est parti après la licence pour obtenir un master au Sénégal.

Seulement une minorité des enquêtés a vécu à l'étranger préalablement aux études au Sénégal, surtout dans les pays de la région. Deux tiers ont un réseau familial transnational, plus d'un tiers des membres de la famille au Sénégal et un tiers hors du continent. La qualité de la formation est le plus souvent la raison qui motive le départ notamment pour trois quarts ; l'offre de formation ainsi que l'expérience internationale sont également une raison pour la moitié, un tiers évoque des facteurs de perspectives d'emploi. Le choix de la destination est fortement déterminé par la réputation de l'établissement et par l'offre de formation. D'autres facteurs importants sont les conditions d'admission aux études et le coût de la formation ainsi que la réputation de la ville. La présence de membres de la famille, bien que donné par nombreux, paraît de moindre importance pour le choix de la destination. Par contre, l'accord de la famille au regard du projet de migration semble essentiel : pratiquement tous ont été encouragés par la famille. Plus de la moitié des enquêtés dit ne pas avoir eu l'alternative d'étudier hors du continent, mais la majorité aurait préféré aller autre part pour les études, notamment en Europe ou Amérique. Néanmoins, le Sénégal était la destination de premier choix pour plus d'un quart.

A Dakar, un très grand nombre d'établissements d'enseignement publics et privés, accueille des étudiants Togolais, dont la majorité est inscrit dans les établissements publics. Les disciplines diverses reflètent les spécialisations des établissements, notamment Comptabilité Banque Finance, Droit, Gestion et Informatique. Les Togolais terminent leurs études au Sénégal majoritairement par l'obtention d'un master. Les conditions d'études sont perçues comme étant nettement meilleures comparées au Togo, mais déficient toujours au niveau du respect des délais ce qui s'expliquent notamment par les bouleversements des calendriers académiques et par des grèves.

Les coûts annuels varient fortement et augmentent notamment avec le niveau d'études, avec apparemment des coûts totaux plus élevés dans les établissements publics en moyenne. Les étudiants Togolais au Sénégal dépendent très largement du soutien familial pour financer leurs études, peu d'eux ont un travail supplémentaire à côté ou une

bourse. Ainsi, la situation financière constitue un défi majeur pour un tiers des étudiants considérant aussi le coût élevé de vie au Sénégal comparé au Togo.

Plans de vie étudiants : Les plans de vie des étudiants au Sénégal sont assez précis en ce qui concerne les aspirations de carrière : Plus de moitié cible une carrière dans un organisme international, seulement une petite partie dans le secteur privé et l'entrepreneuriat. La fonction publique par contre n'attire pas du tout les jeunes émigrés. Plus de la moitié des étudiants comptent chercher un travail après leurs études, un quart compte continuer les études ailleurs et un petit nombre veut créer leur propre entreprise. Par contre, le pays envisagé pour cette prochaine étape de la vie révèle un niveau d'incertitude : Quatre sur dix sont encore indécis par rapport à cette question. Les autres prévoient presque à parts égales de partir ailleurs surtout pour études, et travailler soit au Sénégal soit dans le pays d'origine.

Trajets réels des diplômés : Notre échantillon comprend également 38 alumni Togolais qui ont terminé leurs études au Sénégal et vivent maintenant au Sénégal (23), en France (6) et au Togo (9). Leurs parcours réels dessinent un contraste entre rêve des étudiants et réalités en terme de carrière : Un seul sur 38 travaille dans un organisme international, la majorité est dans le secteur privé. Les salaires des alumni salariés reflètent les niveaux de vie des pays de résidence.

A travers des informations sur des diplômés supplémentaires obtenus et des pays de travail ou de stage, nous pouvons retracer les parcours des alumni. Cela nous montre d'abord une grande diversité de trajets individuels, et nous permet également d'extraire un parcours apparemment typique de migration pour études : Obtention du bac au Togo, migration au Sénégal pour y obtenir la licence, puis continuer avec le master en France pour ensuite y travailler pendant quelque temps, et éventuellement rentrer au Togo. Dans cette chaîne de migration, Dakar a donc joué le rôle de tremplin.

Le parcours des n'ayant pas continué des études autre part après le Sénégal, comprennent des migrations de travail surtout dans les pays de la sous-région. La migration pour études ressort donc ici comme une voie exclusive pour sortir du continent. Mais nous avons également dans notre échantillon certains qui sont rentrés au Togo directement pour travailler. Pour ceux qui vivent toujours hors du Togo, leur nombre de retours au pays et la régularité des envois de fonds pour soutenir la famille au Togo augmentent avec le temps passé depuis l'obtention du diplôme. Aider financièrement la famille au Togo paraît comme une évidence dès qu'un emploi salarié est trouvé.

Question du retour : La majorité de nos participants vivants hors du Togo au moment de l'enquête comptent rentrer un jour, seulement une petite partie est indécise par rapport à cette question. Cependant, pour la plupart du temps c'est un retour temporaire qui est envisagé. Parmi les diplômés vivants en France, tous comptent rentrer un jour, parmi ceux qui résident au Sénégal un quart est indécis. Les conditions sous lesquelles les indécis considéraient un retour sont clairement des facteurs économiques liés aux opportunités d'emploi et au climat d'investissement au Togo. En général, deux tiers des enquêtés pensent que les conditions ne sont pas réunies pour un retour et une installation permanente au Togo, la moitié pense qu'il est plus facile de trouver un emploi à l'étranger.

Nous n'avons pas trouvé de corrélation entre la propension à rentrer et d'autres variables. Cela pourrait être un indice du caractère très individuel de cette attitude ou bien de l'incertitude des plans de vie des étudiants même.

Les raisons évoquées par les étudiants qui comptent rentrer directement après les études sont tout d'abord pour revoir la famille et la cherté de vie au Sénégal. Cependant la majorité souhaite repartir et travailler à l'étranger plus tard, indice du caractère temporaire du séjour prévu au Togo. Les contraintes économiques, notamment le fait de ne pas avoir trouvé un emploi au Sénégal, mais aussi le désir de servir le Togo ont pesé dans la décision de retour des diplômés qui sont réellement rentrés. Pour eux aussi, la majorité souhaite repartir travailler à l'international un jour.

Migration et développement : Au total, la vaste majorité de enquêtés conseillerais à d'autres jeunes au Togo de poursuivre leurs études à l'étranger. En même temps, c'est sur ces jeunes qu'ils mettent le plus d'espoir pour faire avancer le pays, suivi par les migrants qualifiés de retour et le gouvernement. Il ressort un consensus que les migrants puissent mieux aider à développer leur pays s'ils rentrent. L'efficacité des envois de fonds pour le développement est rencontrée plutôt avec scepticisme. Notre enquête montre donc combien les Togolais à l'étranger sont conscients de leur rôle et du besoin qu'à le Togo d'eux pour rentrer et développer le pays. La responsabilité et le potentiel de tous et chacun sont à contribuer au développement de leur pays d'origine ressort ainsi de l'enquête comme une évidence.

Cependant, cette bonne volonté est contrariée par le constat que les conditions du retour sont plutôt difficiles : trois quart pensent que le diplôme étranger vaut plus que diplôme togolais, mais au même moment ils craignent que l'accès aux emplois soit plus déterminé par les relations personnelles, redoutant ainsi que la qualification obtenue ne

sera donc pas valorisée au Togo. Si les avis sont partagés sur le fait que le départ d'étudiants constitue une perte pour le Togo, tous sont pratiquement d'accord que le gouvernement devrait mener des politiques pour faciliter les études à l'étranger, notamment à travers les octrois de bourses. On peut ainsi résumer les idées des enquêtés en ce qui concerne les conditions favorables pour un retour : création d'emploi à salaires convenables, amélioration de l'accès égal aux emplois (soit promotion de la méritocratie et lutte contre la corruption), promotion de l'entrepreneuriat et renforcement des associations et réseaux avec la diaspora.

3.7 Vérification des hypothèses

Nous revenons à la perspective théorique sur les migrations régionales d'étudiants pour vérifier nos hypothèses de recherche développées en chapitre 1.6.3. L'étude de cas des Togolais étudiants et diplômés du Sénégal nous permet de dégager des enseignements théoriques sur le rôle d'un pôle universitaire régional.

Nous utilisons quelques questions du questionnaire pour vérifier nos hypothèses de recherche :

Hypothèse 1 : Un pôle universitaire régional permet à des jeunes qui n'ont pas accès aux études à l'étranger hors de la région de profiter d'une formation tertiaire (B et D dans la figure 5)

Nous pouvons confirmer cette hypothèse pour le Sénégal vu que presque la moitié de nos enquêtés (45 sur 102 soit 44 %) déclare de ne avoir pas eu l'option d'étudier dans un pays hors de l'Afrique. Pour ces personnes, partir au Sénégal pour y étudier constituait alors une opportunité pour de profiter d'une formation tertiaire de meilleure qualité en dehors de leur pays sans quitter la sous-région ouest-africaine. Ainsi, l'existence du pôle régional de Dakar avec des opportunités de formation participe à désencombrer le système surchargé du pays d'origine et facilite la formation d'une plus grande proportion de jeunes.

Hypothèse 2 : Un pôle universitaire régional permet des secondes migrations plus lointaines (B):

Si dans les plans futurs des étudiants le Sénégal est considéré comme tremplin par certains (14 sur 64 soit 22 %) qui prévoient continuer leur trajet plus loin après la fin des études, ce sont les 6 diplômés résidant en France au moment de l'enquête qui font preuves que des secondes migrations sont réellement possibles et réalisées à partir du

Sénégal. L'analyse des trajets des alumni suggère en plus qu'une seconde migration pour continuer les études semble être un trajet typique pour les Togolais pour pouvoir atterrir en Europe. Dakar paraît ici comme une destination provisoire permettant d'acquérir un premier diplôme (licence) qui ouvre des portes pour des études de deuxième cycle (master) ailleurs.

Hypothèse 3 : Un pôle universitaire régional participe à retenir les talents dans la région (C)

Ceci peut être confirmé car il y a des étudiants (8 sur 64 soit 13 %) pour qui Dakar constitue une réelle substitution pour des destinations plus lointaines hors Afrique. En plus, nous pouvons considérer également tous les étudiants qui prévoient rentrer directement ou s'installer au Sénégal comme des étudiants pour qui Dakar n'est pas en concurrence avec l'Europe. Dans notre échantillon, le nombre est de 33 sur 64 soit 52 %. Pour les alumni, on peut considérer que ceux qui n'ont pas quitté la région (31 sur 38 soit 82 % des diplômés).

Puisque Dakar est pour ces personnes la destination unique suivi de retour direct ou une destination finale, on peut considérer qu'ils comptent rester dans la région et que cela est un facteur réduisant la fuite de cerveaux vers l'extérieur du continent.

Nous pouvons ainsi confirmer l'existence de certains groupes d'étudiants de notre modèle sur le rôle des pôles universitaires régionaux (voir chapitre 1.6.2), notamment à travers l'hypothèse 1 Groupe B (ceux qui auraient préféré aller autre part que le Sénégal et qui prévoient aller ailleurs encore, ainsi que ceux qui sont réellement allés plus loin par la suite) et D (ceux qui n'avaient pas d'alternative plus loin et n'auraient pas préféré autre part, ne prévoient pas aller ailleurs plus loin), à travers l'hypothèse 2 Groupe B (ceux qui souhaitent partir loin mais ne le réalisent pas) et à travers l'hypothèse 3 Groupe C (ceux qui avaient l'alternative d'aller étudier hors de l'Afrique mais n'auraient pas préféré aller autre part qu'au Sénégal, et ne prévoient pas aller ailleurs plus loin). Groupe A et E ne sont pas représentés puisqu'ils n'étaient pas ciblés dans l'enquête.

Dakar ressort ici comme pôle régional à des fonctions multiples : Il peut être destination temporaire uniquement pour le séjour d'étude et l'obtention d'un diplôme suivi par le retour au pays d'origine, ou destination finale suivi par l'insertion professionnelle sur place, ou devenir tremplin pour une seconde migration vers d'autres pays et notamment des études continuées dans les pays du Nord. Les résultats de notre enquête montrent également que ces différentes itinéraires ne sont pas fixées ex ante mais parfois

ne devenir évidents qu'après l'obtention du diplôme en fonction des opportunités qui s'offrent tout au long du parcours : Pour tous les étudiants indécis, Dakar constitue surtout un lieu de potentialité. Ce sont donc les expériences et parcours individuels qui façonnent les plans de vie personnels de chacun.

Dans ce sens, la multitude d'opportunités qu'offre le pôle régional de Dakar aux étudiants de la région fait son attractivité, comme l'a résumé un de nos interviewés : « *Dakar est l'Europe de l'Afrique* » (Interviewé).

CONCLUSION

Cette étude s'intéresse à la thématique de la migration des étudiants, une sous-catégorie de la migration globale relativement peu étudiée. L'analyse s'est donnée pour objectif d'explorer le rôle des pôles universitaires d'excellence dans la dynamique de mobilité régionale des étudiants.

L'éducation occupe une place de premier ordre dans le processus de développement socio-économique d'un pays. Malgré les avancées significatives enregistrées ces dernières années dans la plupart des pays en développement, beaucoup reste encore à faire pour faciliter l'accès à une éducation supérieure de bonne qualité. Nombreux sont donc les étudiants des pays du Sud qui cherchent à bénéficier de la variété et de l'excellence d'autres systèmes d'enseignement supérieur au delà des frontières de leurs pays.

La revue de littérature sur la mobilité estudiantine a montré que les flux migratoires d'étudiants dans le monde sont déterminés par l'offre et la demande en enseignement supérieur. Ces déterminants qui poussent les étudiants à partir sont les mêmes qui font l'attractivité et l'accessibilité des différentes destinations. De ce fait, les inégalités globales de développement font que les conditions sont très différentes pour les étudiants des pays développés et ceux en développement. Le manque d'un enseignement supérieur de qualité dans les pays d'origine arrive au premier rang comme facteur majeur d'émigration. Cependant, du côté de la destination, des politiques migratoires et cadres institutionnels de plus en plus contraignants peuvent limiter l'accès et restreindre les options d'étudier en Occident.

Dans le passé, les pays fraîchement décolonisés envoyaient leurs étudiants dans les pays du Nord afin qu'ils puissent y être formés et au retour aider entre autres à construire le secteur de l'enseignement dans leurs pays. Cependant, le non-retour de nombreux étudiants africains a engendré ce qu'on a qualifié de « fuite des cerveaux » pour les pays d'origine. Malgré certains effets positifs évoqués, la réussite d'une circulation de cerveaux bénéfique aux pays d'origine dépend largement de la capacité des pays d'origine d'inciter le retour de leurs ressortissants qualifiés.

Aujourd'hui, des pôles universitaires régionaux émergents sur le continent africain, attirant des étudiants des pays proches relativement défavorisés. Le constat de ces nouvelles dynamiques nous a poussé à nous interroger sur le rôle et le potentiel des pôles régionaux dans les migrations pour études.

Dans notre étude, nous nous sommes intéressés au cas des étudiants Togolais qui partent étudier au Sénégal. A travers une enquête basée sur un questionnaire en ligne et sur papier, nous avons enquêté une centaine d'étudiants et diplômés Togolais du Sénégal.

L'analyse des résultats a fourni d'importantes informations. Elle a d'abord montré que les migrations d'étudiants Togolais vers le Sénégal sont largement déterminées par de difficiles conditions d'études au Togo, et que les jeunes Togolais partent avant tout à la recherche d'une offre de formation de meilleure qualité. Le prestige des établissements ressort comme facteur crucial dans le choix de l'établissement de destination, suivi par les facteurs pratiques tels que le coût des études et les conditions d'admission. Par ailleurs, si nombreux auraient aimé aller ailleurs, le Sénégal est quand même la destination de premier choix pour certains. Les conditions d'études y sont perçues comme tout à fait meilleures par rapport au Togo, raison pour laquelle le départ en vaut l'investissement malgré de difficultés financières pour nombreux. En outre, Les étudiants Togolais au Sénégal dépendent très largement de leurs familles pour le financement, rendant l'accès à la migration pour études est très inégal.

Les plans futurs des enquêtés révèlent des aspirations de carrière assez précises mais une grande incertitude demeure en terme de pays d'habitation. En effet, nos résultats soulignent combien les parcours sont déterminés en fonction des opportunités rencontrées tout au long du parcours. Si les parcours post études des diplômés montrent une grande diversité, il ressort un trajet typique pour une seconde migration pour études vers la France, où Dakar a servi comme tremplin dans une migration en plusieurs étapes. Il apparaît ainsi un rôle de Dakar comme lieu de potentialité qui crée des possibilités et permet aux étudiants de prendre le départ pour réaliser leurs rêves.

Un pôle universitaire régional est investi de deux principales fonctions : En premier, le pôle peut rester une destination permanente ou devenir une destination provisoire pour continuer ailleurs plus tard. Il offre donc aux étudiants de la sous-région d'énormes opportunités sans que ceux-ci n'aient besoin de quitter le continent, notamment pour ceux qui n'auraient pas pu s'offrir une formation en Europe ou Amérique. En seconde position, un pôle universitaire régional peut stimuler par conséquent la circulation et l'échange de connaissances et compétences au sein d'une région, et participe à retenir le capital humain tout en activant le potentiel interne du continent.

Notre étude a montré aussi qu'il ya une grande volonté de la part des jeunes Togolais émigrés de contribuer au développement de leur pays d'origine. Ils prévoient rentrer un

jour mais seulement de façon temporaire. Les enquêtes ont révélé que ce sont les conditions liées aux opportunités d'emploi au Togo qui causent la réticence et empêchent de pouvoir mettre en valeur ce potentiel de la diaspora. L'amélioration des conditions d'étude et d'accès aux emplois au Togo restent donc absolument prioritaire pour réduire la fuite de cerveaux par la voie de migration pour études et pour pouvoir profiter des compétences acquises et du potentiel de la jeunesse Togolaise formée à l'étranger.

Pour des recherches futures, il serait intéressant de comparer les perceptions des étudiants Togolais ayant étudié dans un pôle régional au Sénégal ou directement en Occident avec ceux qui poursuivent ou ont poursuivi la totalité de leurs études dans le pays d'origine. Ceci permettrait de mieux cerner les facteurs qui déterminent l'accès aux études à l'étranger ainsi que de voir les contrastes ou similitudes en termes d'aspirations professionnelles et autre. Une autre piste prometteuse pour mieux comprendre les facteurs influençant les processus et décisions de migration pour études et du retour serait une étude longitudinale sur l'évolution des plans de vie au début et au cours des différentes étapes de la migration.

BIBLIOGRAPHIE

- Abella M. (2006), « Global competition for skilled workers and consequences », in Kuptsch C., Pang E., *Competing for Global Talent*, Geneva, International Labour Organisation, p. 11-32.
- Awumbila M., Benneh Y., Teye J.K., Atiim G. (2014), *Traverser des frontières artificielles : une évaluation des migrations professionnelles dans la région CEDEAO*, ACP Observatory on Migration Research Report, mai, <http://hdl.handle.net/1814/32213>.
- Banque mondiale (2009), *Accelerating Catch-Up: Tertiary Education for Growth in Sub-Saharan Africa*, The World Bank, Washington, DC.
- Baruch Y., Budhwar P.S., Khatri N. (2007), « Brain drain: Inclination to stay abroad after studies », *Journal of World Business*, n° 42, p. 99-112.
- Baur N., Blasius J. (2014), *Handbuch Methoden der empirischen Sozialforschung*, Berlin, Springer.
- Bava S. (2011), « Les étudiants africains d'Al-Azhar au Caire. Entre mobilité traditionnelle et nouveaux projets migratoires », in Leclerc-Olive M., Scarfo Ghellab G. et Wagner A-C. (dir.), *Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Karthala Editions, p. 107-120.
- Becker G.S. (1964), *Human Capital*, New York, Columbia University Press.
- Berriane J. (2009), « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? », *Méditerranée* [En ligne], n° 113, <http://mediterranee.revues.org/3843>.
- Bourdieu P. (2012), « Ökonomisches Kapital, kulturelles Kapital, soziales Kapital », in Bauer U. et al. (dir.), *Handbuch Bildungs- und Erziehungssoziologie*, DOI 10.1007/978-3-531-18944-4_15.
- Brooks R., Waters J. (2011), *Student mobilities, migration and the internationalization of higher education*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Campus France (2013), « La mobilité des étudiants d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb », *Les Notes de Campus France*, Hors-Série n°7, Juin, http://www.campusfrance.org/sites/default/files/note_07_hs_Afrique.pdf.
- Carlson S. (2013), « Becoming a Mobile Student – a Processual Perspective on German Degree Student Mobility », *Population, Space and Place*, n° 19, p. 168-180.
- Charlier J-É., Croché S. (2010), « L'inéluctable ajustement des universités africaines au processus de Bologne », *Revue française de pédagogie* [En ligne], n° 172, juillet-septembre, mis en ligne le 28 février 2013, URL : <http://rfp.revues.org/2276>.

- Chevalier C., Gérard M. (2009), « Mobilité étudiante est-elle facteur de croissance ? », in: Varii, *Quel Etat pour quelles performances économiques ?*, CIFO P, Charleroi.
- Chirkov V., Vansteenkiste M., Tao R., Lynch M. (2007), « The role of self-determined motivation and goals for study abroad in the adaptation of international students », *International Journal of Intercultural Relations*, n° 31, p 199-222.
- Ciarniene R., Kumpikaite V. (2011), « International Labour Migration: Students View-point », *Engineering Economics*, Vol. 22, n° 5, p. 527-533.
- Conseil de l'Union européenne (2011), *Conclusions du Conseil sur la modernisation de l'enseignement supérieur*, 3128e Conseil Éducation, Jeunesse, Culture et Sport, Bruxelles, 28-29 novembre, Conseil de l'Union européenne, Bruxelles.
- Dia H. (2014), « Globalisation et mobilité pour études : les enjeux africains », *Hommes et migrations* [En ligne], n° 1307, mis en ligne le 15 janvier 2015, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/2870>.
- Döring N., Bortz J. (2016), *Forschungsmethoden und Evaluation in den Sozial- und Humanwissenschaften*, Berlin, Springer.
- Efionayi, D., Piguët E. (2011), *Partir ou rester ? La migration dans le projet de vie des étudiants universitaires d'Afrique de l'ouest (Sénégal – Niger – Côte d'Ivoire)*, Rapport de synthèse, URL : http://www.snis.ch/system/files/partir_rester_rapport_synthese_2.pdf.
- Ennafaa R., Paivandi S. (2008), « Le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la « fuite des cerveaux » », *Formation Emploi*, Vol. 3, n° 103, p. 23-39.
- Faggian A., McCann P., Sheppard S. (2007), « Some evidence that women are more mobile than men: Gender differences in U.K. graduate migration behavior », *Journal of Regional Science*, Vol. 47, n° 3, p 517–539.
- Faist T. (2008), « Migrants as Transnational Development Agents: An Inquiry into the Newest Round of the Migration-Development Nexus », *Population, Space and Place*, n° 14, p. 21-42.
- Findlay A.M. (2011), « An assessment of supply and demand-side theorizations of international student mobility », *International Migration*, n° 49, p. 162-190.
- Frippiat D., Marquis M. (2010), « Les enquêtes par Internet en sciences sociales : un état des lieux », *Population-F*, Vol. 65, n° 2, p. 309-338.
- Gérard E. (2008), *Mobilités étudiantes Sud-Nord. Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Publisud.

- Harfi M., Mathieu C. (2006), « Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs », *Horizons stratégiques*, Vol. 1, n° 1, p. 28-42, URL : <http://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-1-page-28.htm>.
- JournalsConsortium (2015), *African Universities and Higher Institutions Ranking 2015*, URL : <http://ranking.journalsconsortium.org>.
- Kabbanji L., Levatino A., Ametepe F. (2013), « Migrations internationales étudiantes ghanéennes et sénégalaises : caractéristiques et déterminants », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 42, n° 2, p. 303-333.
- Kateb K. (2008), « A qui profitera la « fenêtre démographique » des pays du Maghreb ? », *Insaniyat* [En ligne], 39-40, mis en ligne le 30 juin 2012, URL : <http://insaniyat.revues.org/2051>.
- Kaufmann V. (2004), « La mobilité au quotidien : nécessité, proposition et test d'une nouvelle approche », in Vodoz L., Giauque B.P., Jemelin C., *Les territoires de la mobilité: l'aire du temps*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, p. 57-70.
- Kelo M., Teichler U., Wächter B. (2006), « Toward Improved Data on Student Mobility in Europe : Findings and Concepts of the Eurodata Study », *Journal of Studies in International Education*, Vol. 10, n° 3, p. 194-223.
- King R., Raghuram P. (2013), « International Student Migration: Mapping the Field and New Research Agendas », *Population Space Place*, n° 19, p. 127–137.
- Kritz M.M. (2015), « International Student Mobility and Tertiary Education Capacity in Africa », *International Migration*, n° 53, p. 29-49.
- Le Monde.fr (2016), *Les étudiants africains doivent pouvoir obtenir un bon master sur le continent*, paru le 8 Mars, URL : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/08/nousvoulons-que-les-etudiants-africains-n-aient-plus-besoin-d-aller-a-paris-pour-un-bonmaster_4878639_3212.html
- Maringe F., Carter S. (2007), « International students' motivations for studying in UK HE: Insights into the choice and decision making of African students », *International Journal of Educational Management*, n° 21, p. 459-475, URL : <http://dx.doi.org/10.1108/09513540710780000>.
- Martin M., Bray M. (2011), *Tertiary Education in Small States_Planning in the context of globalization*.

- Mazzarol T., Soutar G.N. (2002), « 'Push-pull' factors influencing international student destination choice », *International Journal of Educational Management*, Vol. 16, n° 2, p. 82-90.
- Mbah M.V. (2014), « "Brain drain" aus Entwicklungsländern? Migrationsmotive und -prozesse Hochqualifizierter am Beispiel von Nigeria », Karlsruhe, Dissertation, URL : <http://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:swb:90-421116>.
- Meier Kruker V., Rauh J. (2005), *Arbeitsmethoden der Humangeographie*, Darmstadt.
- Meyer J.-B., Hernandez V. (2004), « Les diasporas scientifiques et techniques : état des lieux », in Nedelcu M. (dir.), *La mobilité internationale des compétences : situations récentes approches nouvelles*, Paris, L'Harmattan.
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal (2013), *Plan de développement de l'Enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal 2013-2017*.
- Murphy-Lejeune E. (2002), *Student Mobility and Narrative in Europe. The New Strangers*, Routledge, London.
- NEF (2016), *A propos du Next Einstein Forum*, URL : <http://nef.org/fr/a-propos/>.
- Ndione B. (2007), *Territoires urbains et réseaux sociaux : les processus de migration internationale dans les quartiers de la ville sénégalaise de Kaolack*, Atelier sur les migrations africaines : Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent, Centre for Migration Studies and International Migration Institute, Accra.
- Nicol C. (2000), *The State of Research in Australia: Brain Drain, University Research Funding and the Microelectronics Industry*, Lucent Technologies, Bell Labs Innovations.
- OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, URL : <http://dx.doi.org/10.178/eag-2015-fr>.
- Oosterbeek H., Webbink D. (2011), « Does Studying Abroad Induce A Brain Drain ? », *Economica*, n° 78, p. 347-366.
- Parey M., Waldinger, F. (2008), *Studying Abroad and the Effect on International Labor Market Mobility*, IZA Discussion Paper n° 3430.
- Perkins R., Neumayer E. (2014), « Geographies of educational mobilities : exploring the uneven flows of international students », *The Geographical Journal*, n° 180, p. 246-259.
- République Togolaise (2014), *Enquête Démographique et de Santé Togo 2013. Rapport Préliminaire*, URL : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/PR45/PR45.pdf>.

- République Togolaise (2015a), *Enseignement supérieur : 55 établissements privés reconnus*, Publié le 24 novembre, URL : <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Education/Enseignement-superieur-55-etablissements-privés-reconnus>.
- République Togolaise (2015c), *UL – Avis au retardataires*, Publié le 23 novembre, URL : <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Education/UL-avis-aux-retardataires>.
- République Togolaise (2015d), *Faure Gnassingbé honoré par le Cames*, Publié le 21 novembre, URL : www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Education/Faure-Gnassingbe-honore-par-le-Cames.
- Robertson S. (2011), « Student switchers and the regulation of residency: the interface of the individual and Australia's immigration regime », *Population, Space and Place*, n° 17, p. 103-115.
- Schapendonk J. (2010), « Staying Put in Moving Sands: The Stepwise Migration Process of Sub-Saharan African Migrants Heading North », in Engel U., Nugent P. (dir.), *Respacing Africa*, p. 113-138, Brill, Leiden, Boston.
- Seibert A. (2009), « *Leur Rêve et Leur Vie Sont Ailleurs* » : *University Student Attitudes Towards Migration and Domestic Opportunity in Morocco*, Independent Study Project (ISP) Collection, Paper 651, URL : http://digitalcollections.sit.edu/isp_collection/651.
- Sklair L. (2001), *The Transnational Capitalist Class*, London, Blackwell.
- Tall S.M., Tandian A. (2010), *La migration des personnes hautement qualifiées depuis et vers le Sénégal : historicité, actualité et perspectives*, CARIM Notes d'analyse et de synthèse n° 22, Série sur la migration hautement qualifiée, Module Socio-Politique.
- Terrier E. (2009), *Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne : interroger le rapport mobilités spatiales - inégalités sociales à partir des migrations étudiantes*, Géographie, Université Rennes 2, Université Européenne de Bretagne, URL : <http://hal.univ-nantes.fr/tel-00458198/>.
- Thomas K.J.A. (2008), « Return Migration in Africa and the Relationship between Educational Attainment and Labor Market Success : Evidence from Uganda », *IMR*, Vol. 42, n° 3, autumn, p. 652-674.
- Toma S., Castagnone E. (2015), « Quels sont les facteurs de migration multiple en Europe ? Les migrations sénégalaises entre la France, l'Italie et l'Espagne », *Population*, Vol. 70, n° 1, p. 69-101.

- UNESCO-ISU (2009), *Recueil de données sur l'éducation. Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*, Paris.
- UNESCO-ISU (2014), *La mobilité des étudiants internationaux*, URL : <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-vizFR.aspx?SPSLanguage=FR>.
- UNESCO-ISU (2016), *Centre de données de l'ISU*, URL : data.uis.unesco.org.
- Université de Lomé (2016), *L'université de Lomé en quelques chiffres*, URL : <http://www.univ-lome.tg/index.php/l-ul-en-quelques-chiffres>.
- Varghese N.V. (2008), *Globalization of higher education and cross-border student mobility*, Research Paper IIE, Paris, UNESCO.
- Waters J.L. (2006), « Geographies of cultural capital : education, international migration and family strategies between Hong Kong and Canada », *Transactions of the Institute of British Geographers*, n° 31, p. 179-192.
- Wiers-Jenssen J. , Try S. (2005), « Labour market outcomes of higher education undertaken abroad », *Studies in Higher Education*, Vol. 30, n° 6, p. 681-705.
- Wilkins S., Balakrishnan M.S., Huisman, J. (2012), « Student choice in higher education : Motivations for choosing to study at an international branch campus », *Journal of Studies in International Education*, Vol. 16, n° 5, p. 413-433.

ANNEXES

Guide d'entretien

Guide d'entretien exploratoire

Thème de recherche : « La migration d'étudiants en Afrique de l'Ouest - Perceptions des étudiants togolais à Dakar »

Objectif : mieux comprendre votre situation d'étudiant étranger à Dakar et votre projet de migration pour études.

Profil sociodémographique

- Genre, âge, statut matrimonial
- Nationalité et ethnie
- Frères/sœurs (nombre, âge)
- Parents (nationalité, occupations, niveau d'instruction)

Education avant migration

- Lieu d'enfance
- Cursus scolaire/universitaire précédent
- Satisfaction et conditions de formation, difficultés (années blanches ?,...)

Projet de migration

- Idée de partir depuis quand ?
- Expérience antérieure à l'étranger ? Où et pourquoi ?
- Famille/amis à l'étranger / Dakar ?
- Sources et qualité d'information sur les offres et conditions d'étude à l'étranger ?
- Attentes au séjour

a) Motivations

- Motivation de quitter le Togo
- Choix de la destination (pays – ville – établissement – matière/formation)
- Alternatives locales et internationales (offres, conditions d'accès, ...)

b) Conditions et accès

- Accès restreint à la formation à Dakar ? Contraintes ?
- Ressources pour migration ?
- Influence de famille/amis : soutien/découragement
- Décision personnelle et libre ?

Etudier à Dakar

- A Dakar depuis quand ?
- Cursus universitaire à Dakar : Etablissement / Niveau d'études / Discipline actuelle / Carrière aspirée
- Qualité et satisfaction de la formation à Dakar
- Satisfaction vie et intégration sociale, difficultés, choc culturel
- Appui pour intégration (formalités, droit de résidence,...)
- Coût de la formation et de la vie (dépenses en moyenne)
- Situation financière / sources de revenu (avant et maintenant)
- Moyen de transfert d'argent (recevoir/envoyer ?)
- Rentré entretemps ? Si, oui combien de fois/temps et pourquoi ?
- Liens et contacts réguliers avec pays d'origine

Plan futurs

- Intention de retour à court ou long terme ? Changé depuis arrivée ?
- Importance des études supérieures et de la migration pour projet de vie personnel (Investissement / expérience / self-fulfillment / ...)

Développement Togo

- Etat du système d'enseignement supérieur au Togo
- Opportunités d'emploi au Togo et à l'étranger
- Rôle de l'éducation pour développement du Togo ?
- Qui peut faire avancer et développer le Togo ?
- Rôle des jeunes au Togo ? Rôle du gouvernement ?
- Penser pouvoir contribuer personnellement ?
- Apport potentiel des migrants depuis l'étranger ?
- Départ est-il perte pour le Togo ?

Conséquences de la migration d'étudiants ?

- Migrations pour études positif ou négatif (opportunité ou menace) pour le Togo ?
- Conditions pour qu'elle soit positive ? Ou alternatives positives ?
- Besoin d'actions
- Comment faciliter migration et/ou retour ?

Remarques

- Questions pour le questionnaire ?
- Contacts / Personnes ressources ?

Merci !

Questionnaire

Questionnaire pour Etudiants Togolais au Sénégal

Cher(e) participant(e),

Ce questionnaire a été élaboré dans le cadre d'un projet de mémoire de Master en Géographie à l'Université de Tübingen en Allemagne en coopération avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a pour objectif de mieux comprendre la situation des étudiants Togolais au Sénégal et leurs projets de migration pour les études. Les réponses seront traitées de manière confidentielle.

Veillez remplir ce questionnaire si vous êtes de nationalité togolaise et vous étudiez ou avez étudié au Sénégal. Ceci vous prendra environ 10-15 minutes.

Au cas où vous auriez des questions, veuillez contacter Mlle Julia LEISS à l'adresse julia.leiss@student.uni-tuebingen.de.

Merci beaucoup pour votre collaboration !

1 – DONNEES BIOGRAPHIQUES

1) Quel est votre genre ? <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	2) Quel est votre année de naissance ? (ex. 1987) _____
3) A quel groupe ethnique appartenez-vous ? <input type="checkbox"/> Bassar <input type="checkbox"/> Ewe <input type="checkbox"/> Kabyè <input type="checkbox"/> Kaboli <input type="checkbox"/> Kotokoli <input type="checkbox"/> Lamba <input type="checkbox"/> Losso <input type="checkbox"/> Mina <input type="checkbox"/> Moba <input type="checkbox"/> Mossi <input type="checkbox"/> Tchokossi <input type="checkbox"/> Autre : _____	
4) Etes-vous l'ainé(e) ou le/la cadet(te) de votre famille ? <input type="checkbox"/> Ainé(e) <input type="checkbox"/> Cadet(te) <input type="checkbox"/> Benjamin(e) <input type="checkbox"/> Autre : _____	
5) Quelle est votre dernier diplôme au Togo avant votre départ pour le Sénégal ? <input type="checkbox"/> BAC* <input type="checkbox"/> Licence 1 <input type="checkbox"/> Master 1 <input type="checkbox"/> Aucun* <input type="checkbox"/> Formation technique* <input type="checkbox"/> Licence 2 <input type="checkbox"/> Master 2 <input type="checkbox"/> Autre* : _____ <input type="checkbox"/> BTS <input type="checkbox"/> Licence 3 <input type="checkbox"/> Doctorat	
*Avez-vous commencé des études supérieures au Togo avant de partir au Sénégal ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non → <i>Si non, continuez avec question 8)</i>	
6) Dans quel établissement avez-vous poursuivi vos études supérieures au Togo ? <input type="checkbox"/> Université de Lomé <input type="checkbox"/> Université de Kara <input type="checkbox"/> Autre : _____	
7) Comment évaluez-vous les conditions d'étude lors de vos études supérieures au Togo ?	
	excellent bien suffisant déficient insuffisant
a) Offre de formation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
b) Qualité de la formation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
c) Relation étudiants – enseignants	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
d) Disponibilité des enseignants	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
e) Equipement (Salles, matériel,...)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
f) Respect des délais	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

2 - PROJET DE MIGRATION

<p>8) Aviez-vous vécu à l'étranger avant de partir au Sénégal pour vos études ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><i>Si oui : Dans quel(s) pays ? Veuillez cocher toutes les cases appropriées.</i></p> <p><input type="checkbox"/> au Sénégal <input type="checkbox"/> dans d'autre(s) pays : _____</p> <p><i>Quelles furent les raisons de votre séjour à l'étranger ? Veuillez cocher toutes les cases appropriées.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Visite de famille/amis <input type="checkbox"/> Formation/études <input type="checkbox"/> Stage <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Conférence</p> <p><input type="checkbox"/> Tourisme <input type="checkbox"/> Autre : _____</p>																																																																
<p>9) Aviez-vous au moins un membre de votre famille à l'étranger au moment de partir au Sénégal ? (Parent / frère / sœur / enfant / oncle / tante / cousin(e)) <i>Veuillez cocher toutes les cases appropriées.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Oui, au Sénégal <input type="checkbox"/> Oui, dans d'autre(s) pays d'Afrique <input type="checkbox"/> Oui, hors de l'Afrique <input type="checkbox"/> Non</p>																																																																
<p>10) Qu'est-ce qui vous a motivé à aller étudier à l'étranger ? Veuillez cocher toutes les cases appropriées.</p> <p><input type="checkbox"/> Offre de formation <input type="checkbox"/> Augmenter mon employabilité au Togo <input type="checkbox"/> Prestige social</p> <p><input type="checkbox"/> Qualité de la formation <input type="checkbox"/> Opportunités d'emploi à l'étranger <input type="checkbox"/> Autre : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Expérience internationale <input type="checkbox"/> Possibilité de financement</p> <p><input type="checkbox"/> Famille/ami(e)s (ex. bourse d'étude,...)</p>																																																																
<p>11) Selon quels critères avez-vous choisi votre pays de destination, ville et université/école pour vos études au Sénégal ?</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>décisif</th> <th>important</th> <th>peu important</th> <th>pas important</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Langue officielle du pays</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>b) Zone d'intégration (libre circulation)</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>c) Niveau de vie</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>d) Réputation de la ville</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>e) Présence de famille/ami(e)s</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>f) Conseils de famille/ami(e)s</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>g) Réputation de l'université/école</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>h) Offre de formation de l'université/école</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>i) Conditions d'admission à la formation</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>j) Coût de la formation</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>k) Autre critères : _____</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						décisif	important	peu important	pas important	a) Langue officielle du pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	b) Zone d'intégration (libre circulation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	c) Niveau de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	d) Réputation de la ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	e) Présence de famille/ami(e)s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	f) Conseils de famille/ami(e)s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	g) Réputation de l'université/école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	h) Offre de formation de l'université/école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	i) Conditions d'admission à la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	j) Coût de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	k) Autre critères : _____				
	décisif	important	peu important	pas important																																																												
a) Langue officielle du pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
b) Zone d'intégration (libre circulation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
c) Niveau de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
d) Réputation de la ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
e) Présence de famille/ami(e)s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
f) Conseils de famille/ami(e)s	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
g) Réputation de l'université/école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
h) Offre de formation de l'université/école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
i) Conditions d'admission à la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
j) Coût de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																												
k) Autre critères : _____																																																																
<p>12) Quelle(s) alternative(s) aviez-vous à part l'option d'aller étudier au Sénégal ? <i>Veuillez cocher toutes les cases appropriées.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Chercher un travail ou stage au Togo <input type="checkbox"/> Etudier dans un autre pays africain</p> <p><input type="checkbox"/> Continuer la même formation au Togo <input type="checkbox"/> Etudier hors de l'Afrique</p> <p><input type="checkbox"/> Etudier une autre matière au Togo <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____</p>																																																																
<p>13) Quelle était l'influence de votre famille dans la décision de partir étudier au Sénégal ? Elle vous a...</p> <p><input type="checkbox"/> encouragé <input type="checkbox"/> laissé libre choix <input type="checkbox"/> découragé <input type="checkbox"/> On n'en a pas parlé.</p>																																																																
<p>14) Si vous aviez eu libre choix, auriez-vous préféré aller étudier dans un autre pays ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, dans quel pays/région ? _____</p>																																																																
<p>15) Quel est votre statut actuel par rapport aux études ?</p> <p><input type="checkbox"/> Je suis actuellement étudiant(e) au Sénégal. → <i>Continuez avec la partie 3A – Etudes au Sénégal (Etudiants actuels)</i></p> <p><input type="checkbox"/> J'ai terminé/arrêté les études au Sénégal. → <i>Continuez avec la partie 3B – Etudes au Sénégal (Anciens étudiants)</i></p>																																																																

16) Dans quelle ville du Sénégal étudiez-vous ? <input type="checkbox"/> Dakar <input type="checkbox"/> Mbour <input type="checkbox"/> Saint Louis <input type="checkbox"/> Thiès <input type="checkbox"/> Ziguinchor <input type="checkbox"/> Autre : _____	17) Dans quelle université ou école étudiez-vous ? _____
18) Quelle discipline étudiez-vous ? _____	19) Niveau d'étude : <input type="checkbox"/> Licence 1 <input type="checkbox"/> Licence 2 <input type="checkbox"/> Licence 3 <input type="checkbox"/> Master 1 <input type="checkbox"/> Master 2 <input type="checkbox"/> Doctorat <input type="checkbox"/> Autre
20) Cette discipline était-elle parmi vos choix préférés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
21) Comment évaluez-vous les conditions de cette formation au Sénégal ?	
	excellent bien suffisant déficient insuffisant
a) Offre de formation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
b) Qualité de la formation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
c) Relation étudiants - enseignants	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
d) Disponibilité des enseignants	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
e) Equipement (Salles, matériel,...)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
f) Respect des délais	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
g) Intégration sociale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
h) Appui pour intégration	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
22) A quel type de carrière aspirez-vous ?	
<input type="checkbox"/> Fonction publique <input type="checkbox"/> Secteur privé <input type="checkbox"/> Organisme international <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Je ne sais pas encore	
23) Quel est le coût total annuel de votre formation actuelle ? <i>Tous frais liés directement à la formation, tels que frais d'inscription et frais de scolarité.</i> _____ FCFA / an	
24) Quelles sont les sources de financement de vos études et votre vie au Sénégal ? <input type="checkbox"/> Famille / ami(e)s <input type="checkbox"/> Bourse d'étude <input type="checkbox"/> Travail rémunéré <input type="checkbox"/> Epargne <input type="checkbox"/> Autre : _____	
25) Vos ressources financières sont-elles... ? <input type="checkbox"/> insuffisantes <input type="checkbox"/> suffisantes <input type="checkbox"/> excédentaires	
26) Etes-vous membre d'une association de Togolais à l'étranger ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, laquelle/lesquelles ? Veuillez cocher toutes les cases appropriées. <input type="checkbox"/> CESTS <input type="checkbox"/> Autre(s) : _____	
27) Quel est votre plan futur après vos études au Sénégal ? <input type="checkbox"/> Continuer les études ailleurs <input type="checkbox"/> Chercher un stage/travail <input type="checkbox"/> Créer ma propre entreprise <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Je ne sais pas encore	28) Pour cela vous comptez... ? <input type="checkbox"/> Rester au Sénégal <input type="checkbox"/> Rentrer au Togo <input type="checkbox"/> Aller autre part : _____ <input type="checkbox"/> Je ne sais pas encore
<i>Si vous ne comptez pas rentrer après vos études :</i>	
29) Avez-vous l'intention de rentrer au Togo un jour ? <input type="checkbox"/> Oui, de façon permanente <input type="checkbox"/> Oui, temporairement* <input type="checkbox"/> Non* <input type="checkbox"/> Je ne sais pas encore* *Sous quelle(s) condition(s) considèreriez-vous rentrer au Togo de façon permanente ? <input type="checkbox"/> Avec de meilleures opportunités d'emploi <input type="checkbox"/> Sous un meilleur climat d'investissement <input type="checkbox"/> Pour fonder une famille <input type="checkbox"/> Après un changement politique <input type="checkbox"/> Autre : _____	<i>Si vous comptez rentrer au Togo après vos études :</i>
	29) Pourquoi comptez-vous rentrer au Togo ? <i>Veuillez cocher toutes les cases appropriées.</i> <input type="checkbox"/> Pour être plus proche de ma famille <input type="checkbox"/> Pour des contraintes financières <input type="checkbox"/> Parce que la vie est cher au Sénégal <input type="checkbox"/> Parce que j'ai déjà une offre de stage/travail au Togo <input type="checkbox"/> Parce qu'il sera plus facile pour moi de trouver un travail au Togo <input type="checkbox"/> Autre : _____
	30) Aspirez-vous travailler à l'étranger dans l'avenir ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Peut-être

16) En quelle année avez-vous terminé/arrêté vos études au Sénégal ? (ex. 2010) _____						
17) Comment avez-vous terminé vos études au Sénégal ? <input type="checkbox"/> J'ai obtenu mon diplôme. <input type="checkbox"/> J'ai arrêté sans diplôme.* *Pour quelle raison ? <input type="checkbox"/> Pour manque de financement <input type="checkbox"/> Je n'ai pas obtenu la moyenne finale <input type="checkbox"/> Autre : _____						
18) Dans quelle ville avez-vous poursuivi votre dernière formation au Sénégal ? <input type="checkbox"/> Dakar <input type="checkbox"/> Mbour <input type="checkbox"/> Saint Louis <input type="checkbox"/> Thiès <input type="checkbox"/> Ziguinchor <input type="checkbox"/> Autre : _____						
19) Dans quelle université ou école ? _____			20) Quelle discipline ? _____			
21) Niveau d'étude : <input type="checkbox"/> Licence 1 <input type="checkbox"/> Licence 2 <input type="checkbox"/> Licence 3 <input type="checkbox"/> Master 1 <input type="checkbox"/> Master 2 <input type="checkbox"/> Doctorat <input type="checkbox"/> Autre						
22) Cette discipline était-elle parmi vos choix préférés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
23) Comment évaluez-vous les conditions de cette formation au Sénégal ?						
		excellent	bien	suffisant	déficient	insuffisant
i)	Offre de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j)	Qualité de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k)	Relation étudiants - enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l)	Disponibilité des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
m)	Equipement (Salles, matériel,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n)	Respect des délais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o)	Intégration sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
p)	Appui pour intégration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24) Quel était le coût total annuel de votre dernière formation au Sénégal ? <i>Tous frais liés directement à la formation, tels que frais d'inscription et frais de scolarité.</i> _____ FCFA / ans						
25) Quelles étaient les sources de financement de vos études et votre vie au Sénégal ? <input type="checkbox"/> Famille / ami(e)s <input type="checkbox"/> Bourse d'étude <input type="checkbox"/> Travail rémunéré <input type="checkbox"/> Epargne <input type="checkbox"/> Autre : _____						
26) Vos ressources financières durant ce temps étaient-elles... ? <input type="checkbox"/> insuffisantes <input type="checkbox"/> suffisantes <input type="checkbox"/> excédentaires						
27) Etiez-vous membre d'une association de Togolais à l'étranger pendant vos études au Sénégal ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, laquelle/lesquelles ? <i>Veillez cocher toutes les cases appropriées.</i> <input type="checkbox"/> CESTS <input type="checkbox"/> Autre(s) : _____						
28) Ou résidez-vous actuellement ? <input type="checkbox"/> Au Sénégal → Dans quelle ville ? _____ <input type="checkbox"/> Au Togo <input type="checkbox"/> Dans un autre pays → Lequel ? _____						
29) Quelle est votre situation actuelle ? <i>Veillez cocher votre activité principale.</i> <input type="checkbox"/> Je suis salarié(e). <input type="checkbox"/> Je suis entrepreneur. <input type="checkbox"/> Je suis à la recherche d'un emploi/stage. <input type="checkbox"/> Je poursuis des études/une formation. <input type="checkbox"/> Je suis en stage. <input type="checkbox"/> Autre : _____						

Si vous êtes salarié(e) :

30) Vous travaillez sous quel type de contrat ?

Contrat à durée déterminée

Contrat à durée indéterminée

Autre : _____

31) Votre emploi correspond-t-il à votre domaine d'étude ?

Totalement Un peu Pas du tout

32) Quel est votre salaire net ?

0 - 100 000 FCFA/mois

> 100 000 - 200 000 FCFA/mois

> 200 000 - 300 000 FCFA/mois

> 300 000 - 400 000 FCFA/mois

> 400 000 - 500 000 FCFA/mois

> 500 000 - 750 000 FCFA/mois

> 750 000 - 1 000 000 FCFA/mois

> 1 000 000 - 1 500 000 FCFA/mois

> 1 500 000 FCFA/mois

Préfère ne pas répondre

Si vous êtes entrepreneur :

30) Dans quel domaine ?

31) Combien d'employés avez-vous ?

0

1-2

3-5

6-10

11-30

Plus de 30

Si vous êtes

ni salarié(e) ni entrepreneur :

30) A quel type de carrière aspirez-vous ?

Fonction publique

Secteur privé

Organisme international

Entrepreneuriat

Autre : _____

Je ne sais pas encore

33) Avez-vous obtenu un diplôme d'études supérieures dans un autre pays après vos études au Sénégal ?

 Oui Non Si oui, dans quel pays ? _____

Quel est le niveau de ce diplôme ?

 Licence 1 Licence 2 Licence 3 Master 1 Master 2 Doctorat Autre

34) Avez-vous rencontré des problèmes de reconnaissance de votre diplôme ?

 Oui Non Si oui, dans quel(s) pays ? _____

35) Depuis la fin de vos études au Sénégal, dans quel(s) pays avez-vous travaillé ou fait un stage ?

Veuillez cocher toutes les cases appropriées.

 Au Sénégal Au Togo Dans d'autre(s) pays : _____ Je n'ai pas encore travailléSi vous résidez actuellement au Togo :

36) Pourquoi êtes-vous rentré au Togo ?

Veuillez cocher toutes les cases appropriées.

Pour être plus proche de ma famille

Parce que je n'ai pas eu d'opportunité de stage/travail au Sénégal ou à l'étranger

Parce que j'avais une opportunité de stage/travail au Togo

Pour servir mon pays

Autre : _____

37) Aspirez-vous travailler à l'étranger dans l'avenir ?

Oui Non Peut-être

Si vous résidez actuellement hors du Togo :

36) Depuis la fin de vos études au Sénégal, combien de fois êtes-vous retourné au Togo ?

Jamais 1 fois 2 fois 3 fois Plus de 3 fois

37) Avez-vous déjà financièrement soutenu un ou plusieurs membres de votre famille au Togo ?

Oui, régulièrement Oui, occasionnellement Non

38) Avez-vous l'intention de rentrer au Togo un jour ?

Oui, de façon permanente Non*

Oui, temporairement* Je ne sais pas encore*

*Sous quelle(s) condition(s) considérez-vous rentrer au Togo de façon permanente ?

Avec de meilleures opportunités d'emploi

Sous un meilleur climat d'investissement

Pour fonder une famille

Après un changement politique

Autre : _____

4 – MIGRATION ET DEVELOPPEMENT

39) Conseilleriez-vous à d'autres jeunes au Togo de poursuivre leurs études à l'étranger ?			
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Peut-être	
40) Selon vous, qui peut faire avancer le Togo ? Veuillez cocher au <u>maximum trois (3)</u> cases.			
<input type="checkbox"/> Le gouvernement	<input type="checkbox"/> Les migrants à l'étranger	<input type="checkbox"/> Autre : _____	
<input type="checkbox"/> Les jeunes au Togo	<input type="checkbox"/> Les migrants qualifiés de retour au Togo _____		
<input type="checkbox"/> Les riches et puissants au Togo	<input type="checkbox"/> Les étrangers _____		
41) Que pensez-vous des propositions suivantes ?			
	D'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
a) Trouver un bon emploi est plus facile à l'étranger qu'au Togo.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Vous avez la responsabilité de vous investir pour votre pays.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Vous pouvez contribuer au développement du Togo.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Le gouvernement devrait mener des politiques pour faciliter les études à l'étranger.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Les études supérieures sont plus importantes pour l'homme que pour la femme.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Le départ d'étudiants est une perte pour le Togo.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Les Togolais à l'étranger peuvent mieux contribuer au développement du Togo en envoyant de l'argent qu'en rentrant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) Les conditions sont réunies pour permettre aux Togolais à l'étranger de rentrer s'installer au Togo.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Un diplôme étranger vaut plus sur le marché du travail au Togo qu'un diplôme togolais.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j) Avoir des relations personnelles est un meilleur atout que la qualification pour obtenir un bon emploi au Togo.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
42) Avez-vous des idées pour faciliter le retour des Togolais ayant étudié à l'étranger et leur insertion sociale et professionnelle au Togo ?			

43) Avez-vous des remarques ou quelque chose à ajouter par rapport à ce projet de recherche ?			

Merci beaucoup pour votre collaboration !

Ce questionnaire est également disponible en ligne : <https://app.lamapoll.de/Etudiants-Togolais-au-Senegal/>
 Merci de partager le lien avec vos ami(e)s/camarades/collègues concernés !